HAL
open science

Etude de la fréquentation sur le site Natura 2000 de Leucate au MOURET (11)

Christelle Audouit, Faustine Domurado, Valérie Lavaud Letilleul

To cite this version:

Christelle Audouit, Faustine Domurado, Valérie Lavaud Letilleul. Etude de la fréquentation sur le site Natura 2000 de Leucate au MOURET (11). [University works] Université Lille 1 - Sciences et Technologies. 2012. hal-01100596

HAL Id: hal-01100596

https://hal.science/hal-01100596v1

Submitted on 7 Jan 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

PROGRAMME LIFE LAG'Nature

Etude de la fréquentation sur le site Natura 2000 de Leucate au MOURET (11)

Etat « zéro » de la fréquentation en 2012

E.2 – Gestion de la fréquentation

CHRISTELLE AUDOUIT TVES EA 4477
FAUSTINE DOMURADO ART-Dev UMR 5281
VALERIE LAVAUD-LETILLEUL ART-Dev UMR 5281

Février 2013

« Projet financé à 50% par l'outil LIFE+ pour l'environnement de l'Union Européenne »

Remerciements

Cette étude n'aurait pu se faire sans la participation active de **Rivage**[1]. Il a accueilli et co-encadré avec les laboratoires universitaires ART-Dev UMR 5281 [2]de l'Université Paul Valéry de Montpellier III et TVES EA 4477[3] de l'Université Lille 1 – Sciences et Technologies, la stagiaire Faustine DOMURADO[4] (étudiante en Master 1 « Conduite des projets environnementaux» à Montpellier III-Université de Paul Valéry).

Nos remerciements s'adressent tout d'abord à Faustine Domurado, stagiaire d'ART-Dev UMR CNRS 5281 qui a contribué activement au bon déroulement de l'étude en participant aux comptages et en réalisant les enquêtes auprès des usagers. Sans ces données recueillies ce rapport n'aurait pu voir le jour.

ART-Dev et TVES remercient Laurence Fonbonne, Marie Mailheau, Julien Robert, Jean-Alexis Noël, Karim Borensztein du Syndicat Mixte Rivage pour le travail de terrain accompli pendant les campagnes de comptages sur la plage du Mouret à Leucate pendant le printemps et l'été 2012. Sans les échanges itératifs entre les universitaires et les gestionnaires de Rivage, l'étude de fréquentation n'aurait pas atteint les objectifs fixés dans le cadre du projet LIFE.

[1] Rivage : **R**egroupement **I**ntercommunal de **V**alorisation d'**A**ménagement et de **G**estion de l'**É**tang de Salses-Leucate, regroupe les neuf communes du bassin versant de l'étang de Salses-Leucate. Gestionnaire de l'étang Salses-Leucate, il est l'opérateur unique pour les démarches SAGE, Contrat d'étang, Natura 2000 et Plan de gestion en faveur des zones humides, RIVAGE est chargée à travers son équipe d'en animer toutes les phases opérationnelles (études, concertation, gestion, suivis…).

[2] ART-Dev UMR CNRS 52814 : *Acteurs, Ressources, et Territoires dans le Développement*. Ce laboratoire CNRS et universitaire de Sciences Humaines est situé à Montpellier III- Université Paul Valéry.

[3] TVES EA 4477 : *Territoires, Villes, Société et Environnement*. Ce laboratoire universitaire de Sciences Humaines est situé à l'Université de Lille 1- Sciences et Technologies.

[4] DOMURADO F., 2012. *Etude de la fréquentation et de ses impacts sur deux sites du complexe lagunaire de l'étang de Salses-Leucate*, mémoire M1 »Conduite des projets environnementaux », Université Montpellier III – Paul Valéry, ART-Dev 5281 UMR CNRS et RIVAGE, 87 p.

SOMMAIRE

1. PREAMBULE **4**

1.1 CONTEXTE DE L'ETUDE 4

1.1.1 Historique de l'étude *4*

1.1.2. Enjeux écologiques forts *5*

1.2 OBJECTIFS DE L'ETUDE 9

2. METHODOLOGIE : CARACTERISATION DE LA FREQUENTATION **14**

2.1 PRESENTATION DE LA METHODOLOGIE GENERALE 14

2.2 SECTEURS ETUDIES 15

2.3. MOYENS HUMAINS – EQUIPE – PARTENARIAT 17

2.3.1 Moyens humains 17

2.3.2 Campagnes de comptage 17

3. RESULTATS DE L'ETUDE DE FREQUENTATION **20**

3.1 FREQUENTATION / NOMBRE DE PASSAGES 20

3.1.1 Sur l'ensemble des trois zones *20*

3.1.2. Types de fréquentation journalière *25*

3.1.3. Perceptions des usagers par rapport à la fréquentation *28*

3.2 LES PUBLICS DU MOURET 30

3.2.1 Types d'activités *30*

3.2.2 Types de public *31*

3.2.3 Origines géographiques des usagers *35*

3.3 LES MODES DE STATIONNEMENT SUR LE MOURET 40

3.3.1 Nombre de véhicules entre 16h00 et 17h00 ..... *40*

3.3.2 Modes de stationnement *41*

3.3.3 Modes de déplacement et accessibilité au site du Mouret *44*

3.4 LES PERCEPTIONS PAR RAPPORT AU PAYSAGE ET AUX AMEANGEMENTS 49

3.3.1 Perceptions par rapport au paysage *49*

3.3.2 Perceptions des usagers sur les aménagements *51*

4. CONCLUSION **54**

1. PREAMBULE

1.1 Contexte de l'étude

1.1.1 Historique de l'étude

Dans le cadre du LIFE LAG'Nature (2009-2013), le volet « Gestion de la fréquentation » se caractérise et se défini en trois étapes :

- Etape n°1 : réalisation de l'état « zéro » de la fréquentation d'un site,
- Etape n°2 : plan de gestion et aménagements pour réduire les impacts de cette fréquentation,
- Etape n°3 : suivi de la fréquentation un ou deux ans après les aménagements.

Sur tous les sites lagunaires[5] concernés par le projet LIFE LAG'Nature, ces étapes ont été respectées et réalisées, seule exception faite pour le secteur de RIVAGE. Le Syndicat Mixte Rivage avait annoncé dès le début du projet qu'il ne pouvait s'engager à la réalisation des travaux pendant la durée de ce LIFE (cf : la Convention cadre du Life LAG'Nature). Effectivement, si un plan de gestion de la fréquentation[6] a été réalisé pour l'ensemble du complexe lagunaire de Salses-Leucate en y intégrant les données de fréquentation issues de l'état « zéro » de la fréquentation effectué en 2010 sur Torreilles[7], les aménagements ne sont prévus qu'après 2013, ce qui rend impossible de réaliser un suivi dans le cadre de ce projet.

Afin de profiter de l'opportunité que propose ce projet LIFE LAG'Nature qui est de réaliser deux études de fréquentation (normalement un état « zéro » et un suivi), un deuxième état « zéro » de la fréquentation à accomplir sur un autre site du complexe lagunaire de Salses-Leucate a donc été décidé par Rivage et accepté par la Commission Européenne.

Ce deuxième site, le lido du Mouret, est situé sur la commune de Leucate, dans l'Aude. D'une superficie d'environ 65 hectares, ce milieu dunaire de 1,5 km de long orienté Nord-Sud est bordé par l'étang de Salses-Leucate à l'Ouest et par la mer Méditerranée à l'Est (Figure 1). Le lido est délimité au Nord par deux aires de camping-cars et au Sud par le grau des conchyliculteurs. Le lido est séparé en deux, sur un axe Nord-Sud, par le Chemin du grau. Le terrain d'étude ne comprend que la partie à l'Est de ce chemin. L'accès à l'étang est bloqué par la route départementale 627 qui le longe. La fréquentation du lido à l'Ouest du

---

[5] Cinq sites lagunaires en Méditerranée sont intégrés au projet LIFE LAG'Nature ayant pour objectifs de lutter contre les espèces envahissantes, réhabiliter les milieux lagunaires et dunaires et gérer la fréquentation : l'Etang de l'Or dont les gestionnaires sont le SYMBO, la Petite Camargue Gardoise gérée par le Syndicat Mixte de la Camargue Gardoise (SMCG), les étangs palavasiens sous la gestion du Syndicat Mixte des Etangs Littoraux (SIEL), la basse plaine de l'Aude (les étangs de Vendres et de Pissevaches) sous gestion du Syndicat Mixte de la Basse Vallée de l'Aude (SMBVA), et le Périmètre Natura 2000 de l'Etang de Salses-Leucate par le Rivage.

[6] Rivage, septembre 2011. « *Plan de gestion de la fréquentation « Complexe lagunaire de Salses-Leucate » »,* cadre opérationnel : LIFE LAG'Nature (Action A.4.5), 47 p.

[7] AUDOUIT C. et VAUVERT L., 2010, *Etude de fréquentation sur les sites Natura 2000 à Torreilles (66), Etat « zéro » de la fréquentation en 2010*, *A.4.5 – Gestion de la fréquentation*, LIFE LAG'Nature, Université Montpellier III - ART-Dev CNRS UMR 5281 et Université Lille 1 Sciences et Technologies -TVES EA 4477, Novembre 2010, 83 p.

Chemin du grau est donc réduite.

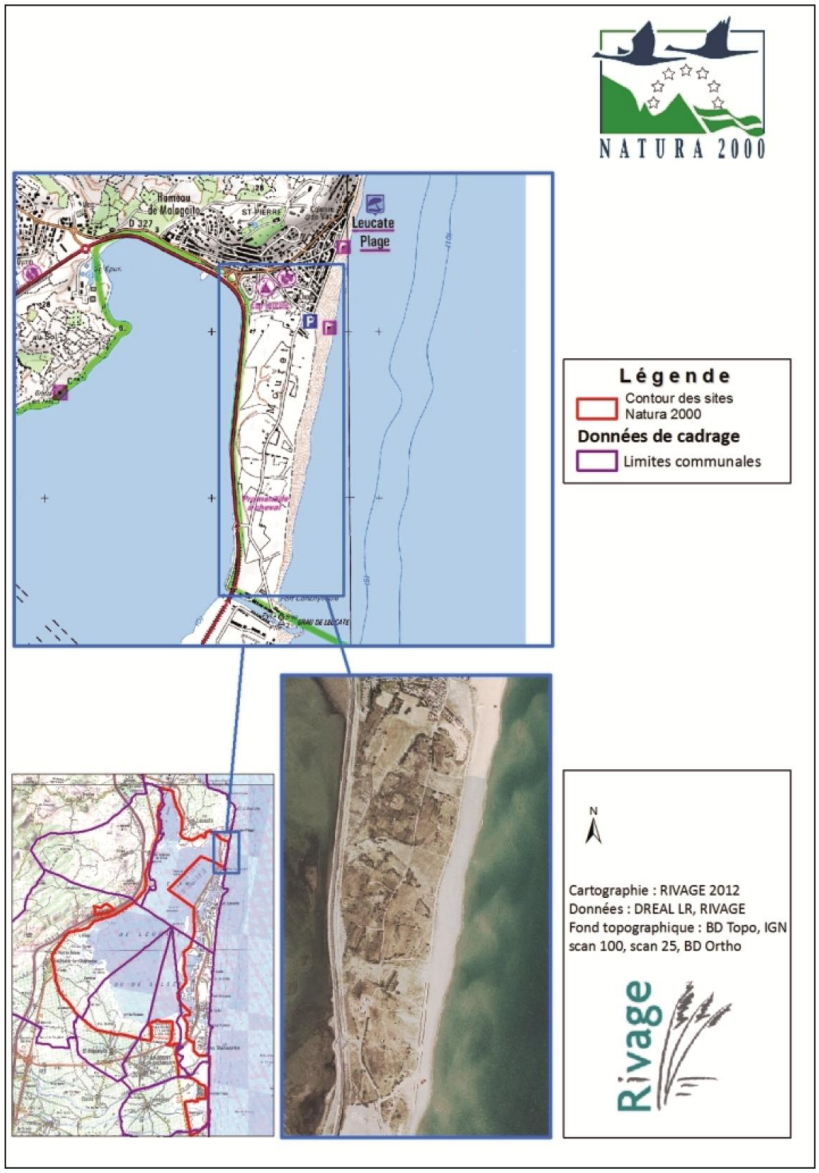

Figure 1 : Situation de la plage du Mourret à Leucate

1.1.2. Enjeux écologiques forts

Le Mouret a été inventorié en zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique (ZNIEFF) de type I (n° 0000-1018) (Figure 2). Cet inventaire est à l'origine de la création du Site d'intérêt communautaire (SIC) en 1998 (n° FR9101463)[8]. Les « Étangs de Leucate et La Palme » ont été intégrés dans le périmètre Zone Importante pour la Conservation des Oiseaux (ZICO) LR03 créé en 1991. À partir de cet inventaire, a été établie, en 2006, la Zone de protection spéciale (ZPS) (n° FR9101463)[9]. Sur la base du SIC et de la ZPS, le « Complexe lagunaire de l'étang de Salses-Leucate » a été désigné comme site Natura 2000 et un DOCOB

[8] Définie par la directive « Habitats » de 1992.

[9] Définie par la directive « Oiseaux » de 1979.

a été rédigé.

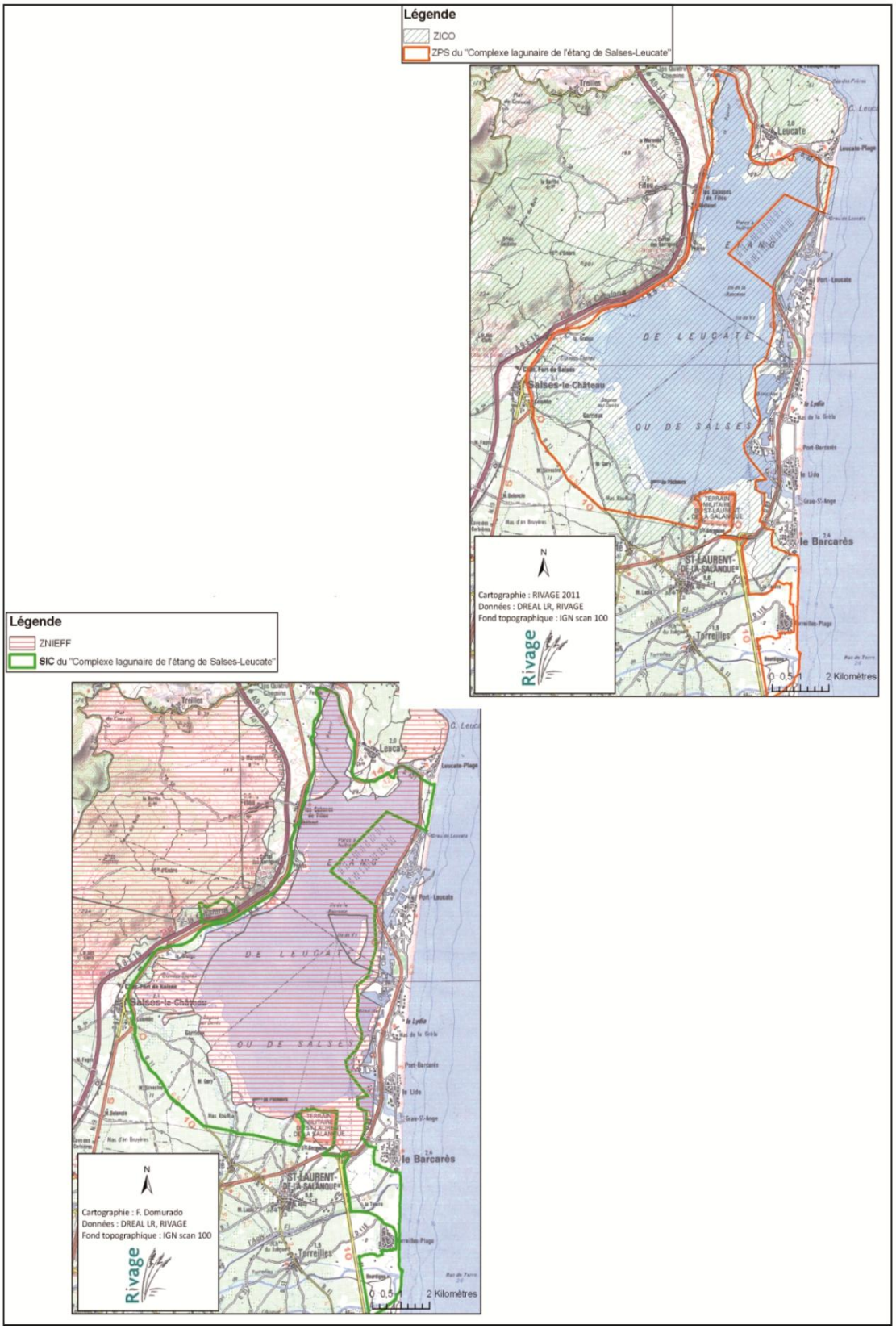

Figure 2 : Zone Natura 2000 de l'Etang de Salses-Leucate

La plage du Mouret fait partie des plages dites « plages naturelles » de Leucate. Le site du Mouret héberge deux habitats se trouvant en annexe de la directive « Habitat » au titre d'habitats d'intérêt communautaire : les Dunes embryonnaires Méditerranéennes (2110) qui sont fortement menacées principalement du fait de la fréquentation sur le lido, du nettoyage mécanique des plages et des aménagements (enjeu moyen), et les Dunes fixées Méditerranéennes (2210) qui représentent un intérêt patrimonial très fort. Cet habitat est fortement impacté par la fréquentation piétonne, le passage de véhicules motorisés et aussi par la présence d'espèces envahissantes comme la griffe de sorcière et le figuier de barbarie (enjeu exceptionnel) (Figure 3). Le Syndicat Mixte Rivage organise régulièrement des chantiers pour éradiquer la griffe de sorcières sur le Mouret depuis 2009[10] afin de permettre à d'autres espèces, végétales ou animales, de se développer comme l'Euphorbe de terracine, le Diotis blanc, le Lis de mer, le Liseron des sables ou encore le Psammodrome d'Edwards.
D'autres habitats présentant un enjeu très fort sont répertoriés sur le site, mais certains d'entre eux sont menacés tels que : les « Prés salés Méditerranéens » (1410) dont la superficie diminue depuis quelques années, ainsi que les « Fourrés halophiles Méditerranéens » (1420). L'habitat « Dunes mobiles à *Ammophila arenaria* » (2120) correspond aux restes des dunes blanches. Cet habitat a été pratiquement arasé du fait des divers aménagements et remodelages du lido. Cette situation peut entraîner des risques d'inondation et de dégradation de la dune grise.

Griffes de sorcière,Carpobrotus sp. (Mouret)

Olivier de bohême et Figuier de barbarie (Mourret)

Figure 3 : Espèces envahissantes au Mouret en 2012

[10] En France, plusieurs méthodes ont été testées afin de l'éradiquer. Le traitement chimique à l'aide d'herbicide n'a qu'une faible efficacité et peut entraîner une pollution. L'arrachage mécanique risque de couper la plante et non de l'arracher ou encore d'abîmer les espèces endémiques ou indigènes environnantes. La méthode la plus efficace est encore de procéder à un arrachage manuel méthodique. Il s'agit de ne pas laisser de fragments sinon le risque de bouturage est important. Il faut éliminer l'ensemble des fragments ainsi que les rhizomes et les stolons. RIVAGE a fait le choix d'un arrachage manuel. Une fois arrachées, les plantes sont séchées puis brûlées à l'automne sur une plateforme sécurisée. Le premier chantier d'arrachage de griffes de sorcière sur le Mouret a débuté le 24 octobre 2009. Suite à ce chantier, plusieurs autres ont suivi (deux en 2010, un en 2011 et deux en 2012).

Le Mouret est situé sur un des plus grands axes français de migration des oiseaux. L'objectif est de limiter la fréquentation, durant cette période de reproduction (entre mars et juillet), sur les zones de nidification de la lagune (lido et des zones humides périphériques).
Le site du Mouret constitue un habitat potentiel pour de nombreuses espèces d'oiseaux : le Faucon crécerellette, l'Engoulevant d'Europe, le Grand Duc d'Europe, le Rollier d'Europe, le Busard des roseaux. En 2008, ont été observées deux espèces avifaunistiques d'intérêt communautaire sur le site : un couple de Pipit rousseline (*Anthus campestris*), espèce à « enjeu moyen » et classée comme étant une espèce en danger de disparition et quatre couples d'Alouette calandrelle (*Calandrella brachydactyla*), espèce identifiée dans le DOCOB comme étant à « enjeu exceptionnel » et classée dans la liste rouge des oiseaux nicheurs de France métropolitaine comme étant « quasi menacée » (Figure 4). L'Alouette calandrelle et le Pipit rousseline, tous deux inscrits en Annexe I de la Directive européenne oiseaux, sont sensibles à la fréquentation. Ces deux espèces nichent à même le sol et le piétinement des dunes et la divagation des chiens entraînent la destruction des nids. De plus, des colonies de Gravelot à collier interrompu et de Sterne naine ont déjà été recensées les années précédentes. Les tamaris bien que ne figurant pas parmi les habitats communautaires, sont le support de nombreuses espèces d'oiseaux. Le Mouret est aussi une zone d'alimentation privilégiée pour l'Aigrette garzette ou encore l'Echasse blanche.

Le Psammodrome d'Edwards (*Psammodromus hispanicus*), reptile présent sur le site de Mouret, est classé en 2008 dans la liste rouge des reptiles de France métropolitaine comme espèce « quasi menacée ». Sensible au piétinement des dunes, cette espèce peut diminuer localement.

L'état de conservation des habitats de ces zones dunaires résulte en grande partie des fortes pressions de fréquentation associées à la présence de nombreuses espèces végétales envahissantes.

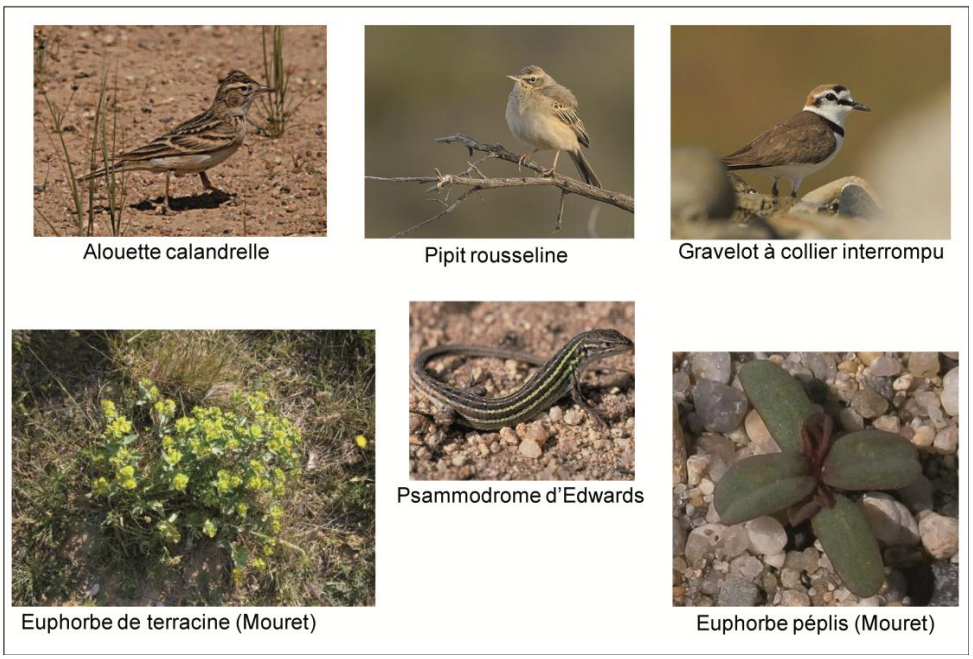

Figure 4 : Faune et flore : enjeux environnementaux

1.2 Objectifs de l'étude

Des aménagements ont déjà été réalisés sur ce site. La commune a installé des ganivelles et des lisses « acier » sur les zones dunaires en créant des chemins d'accès transversaux à la route qui dessert les plages et des sentiers longitudinaux à la côte (Figures 5, 6 et 7). Le Syndicat Mixte Rivage souhaite avoir plus d'informations sur les zones de passages des usagers et les modes de stationnement pour conseiller la commune de Leucate sur les types d'infrastructures qui seraient souhaitables d'installer ou de réparer selon les endroits car certains secteurs fragiles demeurent accessibles, notamment en bord de route. En effet, des aménagements se sont dégradés avec le temps, certaines ganivelles sont ensablées, d'autres sont coupées … (Figure 5 et 8). Selon Rivage, la fréquentation est diffuse. D'après les observations faites sur le terrain avant le début de l'étude de fréquentation, de multiples sentiers transversaux qui relient la route à la plage sont créés par un piétinement répété au fil de la saison estivale, et le couvert végétal entre la route et la plage semble être piétiné (Figure 6).
Quant aux stationnements et aux accès à cette plage, quatre parkings ont été aménagés pour que les usagers puissent venir en voiture de Leucate-plage ou de Leucate-village à la plage du Mouret. Rivage avait repéré, bien avant le début de cette étude, des stationnements sauvages le long de la route qui relie Leucate-village au centre halieutique et à une parcelle au centre du Mouret (Figure 6).

L'objectif de cet état « zéro » de la fréquentation consiste à connaître la fréquentation sur les habitats dunaires en s'appuyant sur des données quantitatives et qualitatives. Ces dernières aideront le Syndicat Mixte, Rivage, à conseiller la commune de Leucate sur le choix des aménagements à réaliser au cours de l'année 2013 pour améliorer la gestion qui est déjà effective sur le site du Mouret. Pour atteindre cet objectif, trois points seront étudiés dans cette étude par les laboratoires ART-Dev CNRS FRE 3027 de l'Université Paul Valéry et TVES EA 4477 de l'Université Lille 1 – Sciences et Technologies :

- le nombre de passages sur les accès à la plage (sentiers sauvages et aménagés),
- les stationnements (sauvages et officiels) : nombre de véhicules par secteurs de stationnement,
- les perceptions des usagers sur l'accessibilité au site du Mouret, et aux aménagements qui ont été mis en place par la commune de Leucate (ganivelles, lisses en « acier »).

Au vu de moyens logistiques que disposaient les laboratoires TVES EA 4477 et ART-Dev UMR 5281 et le Syndicat Mixte, Rivage, et de la superficie du site, l'étude a été réalisée sur les secteurs considérés comme prioritaire à aménager par Rivage (la partie Sud et la partie Nord du site) (Figure 9). L'observation du stationnement le long de la route est une priorité puisque Rivage envisage de réduire le stationnement sauvage sur ce secteur.

Figure 5 : Aménagements existants et la situation cadastrale en 2012 au Mouret

Figure 6 : les sentiers existants sur le site du Mouret en 2012

Figure 7 : Les types d'aménagements au Mouret en 2012

Figure 8 : Les aménagements dégradés au Mouret en 2012

Figure 9 : Aménagements prévus sur le site par Rivage

2. METHODOLOGIE : CARACTERISATION DE LA FREQUENTATION

La méthodologie appliquée sur le site du Mouret est la même que celle qui a été réalisée sur les quatre autres sites lagunaires du projet LIFE LAG'Nature. L'objectif est d'atteindre une standardisation des données afin de pouvoir comparer les sites les uns avec les autres à l'échelle régionale, tout en révélant les spécificités de chacun des sites.

2.1 Présentation de la méthodologie générale

La méthode consiste à utiliser le comptage et les enquêtes de perception pour récolter de la donnée quantitative et qualitative sur la fréquentation (compétence ART-Dev et TVES) (Figure 10).

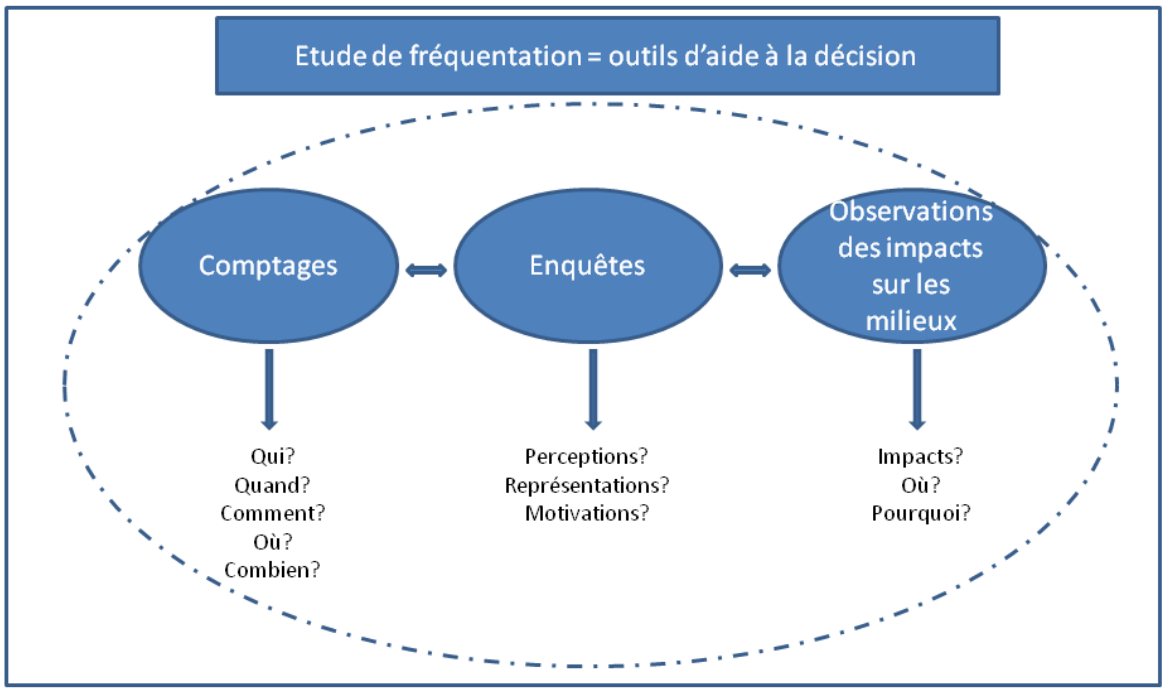

Figure 10 : Protocole commun - LIFE LAG'Nature

L'étude comprend deux échelles géographiques emboîtées ; l'échelle globale (échelle du site : la plage du Mouret) et l'échelle micro (correspondant aux zones où se trouvent les placettes des naturalistes dans le milieu dunaire). En effet, une étude à une échelle plus fine s'impose pour estimer l'impact de la fréquentation sur les milieux naturels.

Quant à l'analyse de la perception, elle s'appuie sur la mémoire, la représentation et la perception (des hommes sur les hommes, sur l'espace, sur les activités..) qui constituent le domaine de la cognition spatiale. Elle permet de décoder, de comprendre, les motivations des individus dans la pratique d'une activité récréative dans un lieu choisi à cet effet. Ces

motivations aident à mieux comprendre la fréquentation d'un lieu et de percevoir les attachements que ressentent certains usagers. Des facteurs physiologiques et psychologiques expliquent les motivations liées aux activités récréatives.
L'objectif est de comprendre les comportements : « *La psychologie environnementale ne se borne pas à prendre en compte des variables environnementales, elle porte un regard particulier sur l'individu* », (Moser, 2003, p. 15).
Cette approche est complémentaire pour l'étude des territoires, car elle consiste à comprendre les relations entre les comportements des individus et leur environnement physique et social, ce qu'ils projettent sur l'espace et le territoire, et les formes de leurs représentations mentales. Elle permet de connaître les ressentis des usagers par rapport aux aménagements qui ont été faits sur le site et à sa gestion.

2.2 Secteurs étudiés

Une sélection des lieux à observer a été faite sur l'ensemble du linéaire côtier et en fonction des priorités fixées par le Syndicat Mixte, Rivage (Figure 11). Le secteur Sud et Nord ont donc été privilégiés. La partie Nord est observée car une zone de stationnement pour camping-cars est située dans ce secteur, ce qui génère une fréquentation qui peut être importante et parfois diffuse si les aménagements ne sont pas adaptés.
Dans la partie sud, la plus importante aire de stationnement officielle est située dans le secteur Sud, et attire un nombre plus important que dans le centre du site où aucun stationnement n'est aménagé et prévu. De plus, un ranch propose des promenades équestres dans les dunes dans ce secteur.

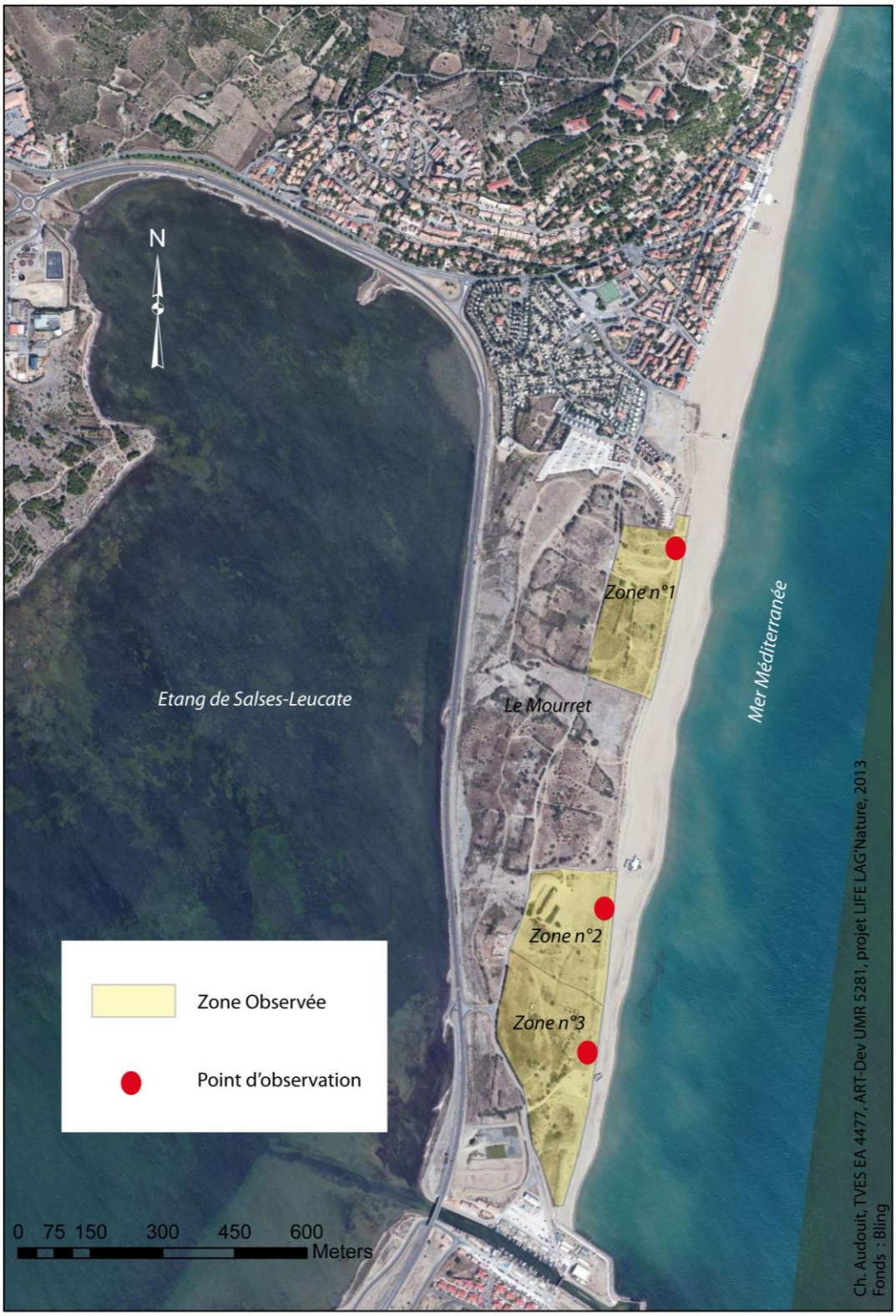

Figure 11 : Zones observées et points d'observation au Mouret lors de la campagne de comptages de 2012

2.3. Moyens humains – équipe – partenariat

2.3.1 Moyens humains

La réalisation de cette étude de fréquentation se solde à 101 journées/homme : dont 31 pour les comptages et les enquêtes auprès des usagers (Tableau 1). Sept personnes ont participé aux récoltes de données sur le terrain dont cinq du Syndicat Mixte, Rivage. Une personne est positionnée sur chacun des trois secteurs à observer (deux personnes dans la partie Sud du Mouret et une au Nord), soit trois personnes pour une journée d'observation (Figure 11). L'analyse des données et la rédaction des rapports ont été réalisées par les laboratoires TVES EA 4477 et ART-Dev UMR CNRS 5281. La réalisation de cette étude de fréquentation est le fruit d'une coopération entre deux laboratoires universitaires et le Syndicat Mixte, Rivage.

Tableau 1 : Temps de travail par actions et par institutions

Nbre jousr/Homme	***Comptages et enquêtes***	***Saisie et traitements***	***Elaboration de l'étude***	***Rédaction de rapport***	***Total***
ART-Dev UMR 5284	21	20	20	10	61
Rivage	6	0	2	1	9
TVES EA 4477	4	10	7	10	31
TOTAL	31	30	29	21	101

2.3.2 Campagnes de comptage

- <u>Description sommaire de la technique de comptage</u>

Deux types de comptages ont été réalisés :

- **Le premier** concerne **le « Comptage Piétons »** qui consiste à connaître le nombre de passages des usagers à pied ou vélo sur le milieu dunaire**.** Les observations ont été réalisées à partir des trois points d'observation cités ci-dessus (Figure 9) pendant la saison estivale sur quatre journées entre le 14 juillet et la fin juillet. Une journée a été réalisée au printemps, mais celle-ci s'est soldée par une fréquentation extrêmement faible (pratiquement personne n'était sur le site). Lors des observations faites sur le terrain en semaine et en week-ends pendant la période des enquêtes et lors des comptages sur les stationnements, cette tendance s'est confirmée. Il a donc été décidé de ne pas faire les comptages piétons au printemps.

Les variables observées sont :

- intégralité du nombre de passages aux trois points d'observation sur le site du Mouret, entre 9h00 à 18H00 par tranche horaire d'une heure,

- types d'usages (promenade pédestre, randonnée équestre, cyclisme, …),
- les chemins pris par les usagers sur le site,
- type de public (personne seule, couple, famille, groupe),
- chiens en liberté, chiens en laisse,
- zone végétale piétinée sur le milieu dunaire entre deux chemins.

- Pour les mêmes raisons citées précédemment, le **deuxième type de comptages** concerne les stationnements, appelés « **Comptage Véhicules »** dans cette étude**.** Il a été réalisé, sur quatre journées entre avril et mai, puis en été sur trois journées entre le 14 et le 30 juillet.

Les variables observées sont :

- Toutes les heures, un relevé du nombre de véhicules stationnés sur chacune des aires de stationnement et le long de la route sur l'ensemble du Mouret,
- Type de véhicules (vélo, moto, voitures, camping-car, quad, combis),
- Origine géographique (le n° du département sur la plaque d'immatriculation).

- <u>Calendrier</u>

Sept journées entre avril et juillet 2012 ont été réalisées pour l'observation des stationnements sur l'ensemble du site du Mouret (Tableau 2).
Cependant, seulement cinq journées ont été réalisées pour le comptage des piétons : dont une au printemps et quatre pendant la période estivale. L'objectif premier était d'avoir des données de fréquentation haute et de fréquentation basse, pour cela une journée en semaine et une journée en week-end avaient été prévues au cours des deux mois de printemps. Suite aux résultats du 21 avril, et des comptages « véhicules » entre avril et mai, les trois journées de comptages « piétons » prévues en avril et mai ont été annulées. Pendant la saison estivale, quatre journées de comptages Piétons et trois journées de comptages des véhicules ont été réalisées. Deux raisons justifient ce choix :

1- la fréquentation estivale sur une plage atteint des valeurs « hautes » aussi bien en semaine qu'en week-end,

2- réunir du personnel (soit trois personnes minimum) en week-end pendant l'été (période de vacances) complique la logistique.

Tableau 2 : Dates de comptages au Mouret à Leucate en 2012

	Avril	**Mai**	**Juillet**
Comptages piétons	Samedi 21 avril		-Mercredi 18 juillet -Vendredi 20 juillet - Mardi 24 juillet - Vendredi 27 juillet
Comptages véhicules	Samedi 28 avril	-Jeudi 3 mai -Samedi 12 mai -Mercredi 30 mai	- Jeudi 19 juillet - Lundi 23 juillet - Mardi 25 juillet

- Enquêtes de perception

En 2012, 60 personnes ont été enquêtées de façon aléatoire sur la plage du Mouret, afin d'évaluer les perceptions des usagers sur l'accessibilité au site et sur les aménagements qui ont été réalisés ces dernières années pour canaliser la fréquentation (ganivelles, lisses en « acier »,…). Une meilleure connaissance de la fréquence des usagers, leurs activités à différentes périodes de l'année ainsi que leurs motivations à venir en ce lieu peut être acquise par l'intermédiaire de ces enquêtes.

Afin de voir si des types de public diffèrent entre le printemps et l'été, les enquêtes ont été menées sur deux périodes distinctes : entre le 2 et 31 mai et entre le 3 et le 11 juillet 2012. A chacune de ces périodes, une trentaine de personnes ont été interrogées. Il est reconnu qu'un minimum de 30 enquêtes par entité permet de donner des résultats statistiquement solides.

Le secteur du Mouret a été divisé en trois zones pour cette étude dans lesquelles les 60 enquêtes ont été réparties de manière aléatoire en fonction du monde qui était présent sur la plage : 40 au nord du Mouret, 5 au centre et 15 au sud du Mouret (Tableau 3). Les personnes sont interrogées à 96.70% sur la plage et seulement 3.30% sur les parkings (Tableau 4). Les personnes sont plus disponibles sur la plage pour répondre aux questions, c'est pourquoi ce lieu a été privilégié pour la réalisation de ces enquêtes.

Tableau 3 : Nombre d'enquêtes par zones au Mouret en 2012

Zones	Nb d'enquêtes	%
Mouret nord	40	66,70%
Mouret centre	5	8,30%
Mouret sud	15	25,00%
TOTAL	60	100%

Tableau 4 : Lieux des enquêtes dans les zones du Mouret en 2012

Lieux	Nb d'enquêtes	%
Plage	58	96,70%
Dune	0	0,00%
Arrière dune	0	0,00%
Chemin d'accès à la plage	0	0,00%
Route	0	0,00%
Parking	2	3,30%
TOTAL	60	100%

3. RESULTATS DE L'ETUDE DE FREQUENTATION

3.1 Fréquentation : nombre de passages

3.1.1 Sur l'ensemble des trois zones

Pendant les quatre journées de juillet, le nombre moyen de passages (arrivées et départs) par jour est de 2 780 sur l'ensemble des trois zones (Figure 12). **La zone n° 2 a enregistré jusqu'à plus de 1 800 passages (arrivées et départs) sur l'ensemble des chemins observés lors d'une journée** (le 24 juillet).
La moyenne par jour des arrivées sur l'ensemble des zones est de 1 668 soit un total de 6 671 arrivées sur les quatre journées observées en juillet (Figure 13). Le nombre minimum d'arrivées est de 239 (27/07 sur la zone n° 1) et le nombre maximum est de 1 144 (24/07 sur la zone n° 2) (Figure 12). **Les conditions météorologiques influent sur le nombre des arrivées** ; le 27 juillet est la journée où le nombre de passages a été le plus faible sur l'ensemble des trois zones (239 arrivées sur la zone n°1, 481 arrivées sur la zone n°2, 338 sur la zone n°3, soit 1 058 passages au total sur l'ensemble du secteur observé). Lors de cette journée ventée, la température est de 23°C et la nébulosité est forte (7 à 8/8) (Tableau 5). **La nébulosité pourrait être une des causes d'un nombre d'arrivées plus faible**. En effet, la journée au cours de laquelle le nombre des arrivées a été le plus important (2 244) a été le 24 juillet : les températures ne dépassaient pas 23°C mais le ciel était clair (nébulosité 0/8).

Parmi les trois zones, la n°2 est la plus fréquentée 730 arrivées en moyenne par jour en été contre 484 pour la zone n°3 et 455 pour la zone n°1 (Tableau 6).

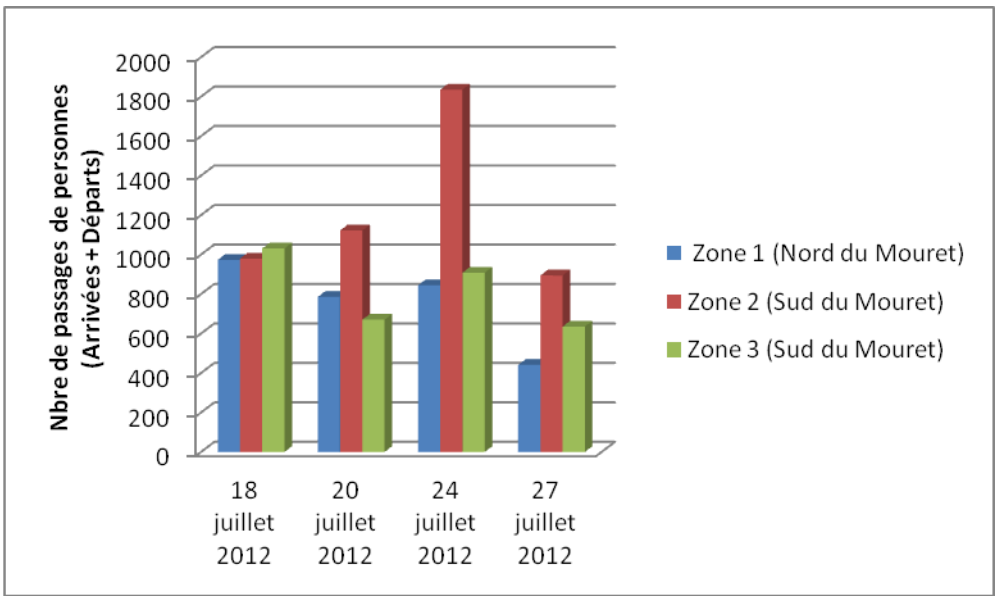

Figure 12 : Nombre de passages sur les zones observées au Mouret en juillet 2012

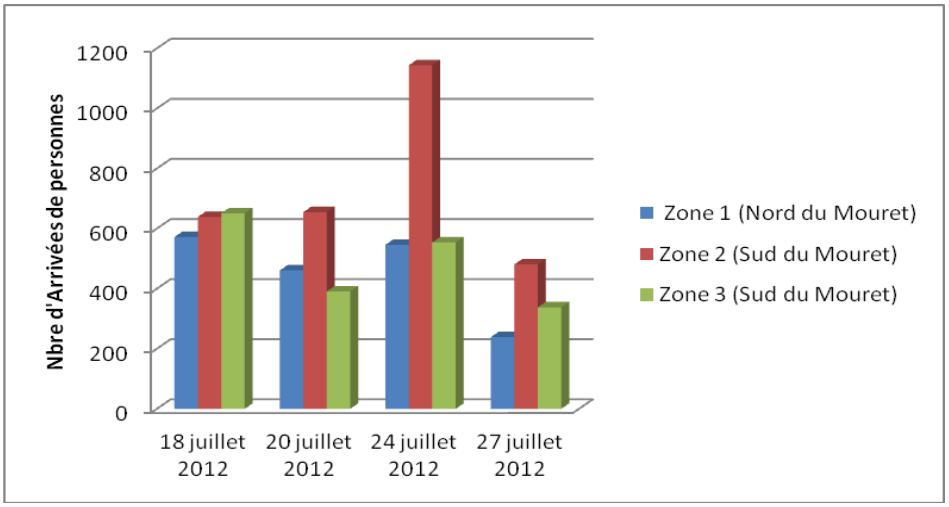

Figure 13 : Nombre des arrivées de personnes sur les trois zones observées au Mouret en juillet 2012

Tableau 5 : Données climatiques et fréquentation au Mouret en juillet 2012

Date	MOURET	T° maximale	Pp en mm	Ensoleillement sur 8	Vent (Force) Km/H	Vent (direction)
18 juillet 2012	1862	25,01	0	0/8	7 à 30	S
20 juillet 2012	1507	29,02	0	1 à 6/8	9 à 37	NW, S, W
24 juillet 2012	2244	23	0	0/8	6 à 22	N, E, S/E
27 juillet 2012	1058	23,7	0	7 à 8/8	6 à 30	N le matin
Total des arrivées	6671					
Moyenne journalière des arrivées	1667,75					

Tableau 6 : Moyenne journalière des passages par zones au Mouret en juillet 2012

Moyenne journalière	Zone 1 (Nord du Mouret)	Zone 2 (Sud du Mouret)	Zone 3 (Sud du Mouret)	Ensemble des 3 zones
Arrivées	455	730	484	1 668
Arrivées et départs	114	182	121	417

Les chemins les plus fréquentés sont ceux qui relient un parking officiel à la plage (Figure 14). Dans la zone n°1, ce type de chemin enregistre jusqu'à 376 passages par jour en juillet soit 50% du nombre de passages de ce secteur (Figure 15). Dans la zone n°2, l'axe le plus fréquenté est celui qui relie le parking à la concession de plage : 1 023 passages par jour soit 91% du flux de cette zone. Il en est de même pour la zone n°3, le nombre de passages qui relie le parking à la plage est de 740 par jour soit 91% des passages de la cette zone.

Il apparaît que des chemins sont faiblement exploités (moins de 15 passages par jour). Cependant au regard de l'état du sol (pas de végétation), cela doit suffir pour maintenir le recul de la végétation. La zone n° 1 et n°3 ont plusieurs chemins de ce type.

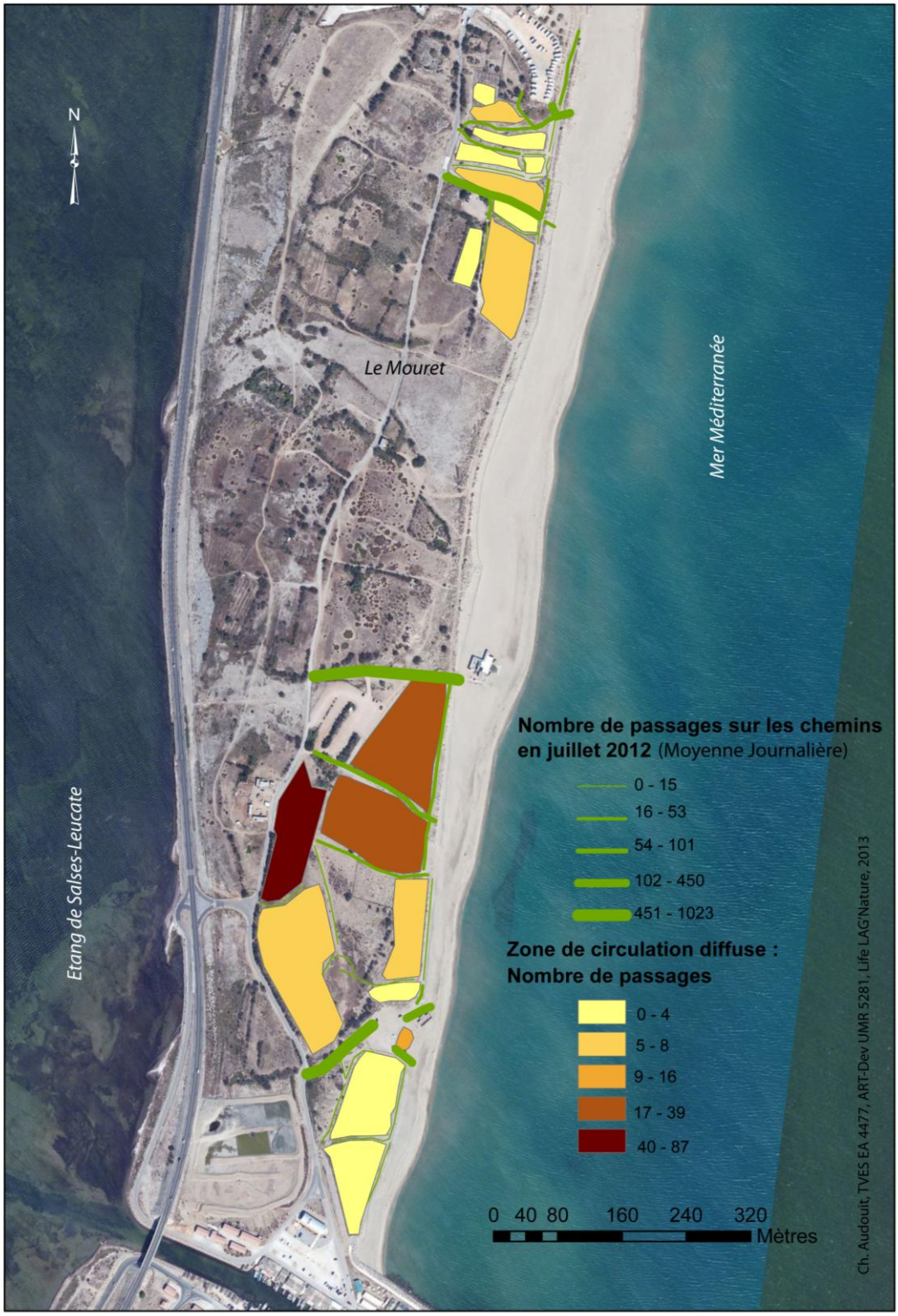

Figure 14 : Nombre de passages des usagers en juillet 2012

Il a été observé peu de fréquentation diffuse sur les secteurs végétalisés dans la zone n°1 et la zone n°2. Les aménagements sur la dune apparaissent efficaces sur le secteur sud du parking du Mouret, car les personnes ne passent pas dans la dune bordière. Par contre, sur la zone n°2, jusqu'à 87 passages par jour ont été comptabilisés en face du ranch qui

propose des balades équestres, et jusqu'à une trentaine de passages sur la dune grise entre le parking et la dune bordière. Il a été remarqué que cette fréquentation est essentiellement liée à la fréquentation équestre. Certes, **cela ne représente que 3 à 7% du nombre de passages de la zone n°2.** Les randonnées pour enfant se font dans ce secteur, ils sont accompagnés par leurs parents et non d'un animateur, qui ne savent où aller, vont un peu partout sur la dune grise.

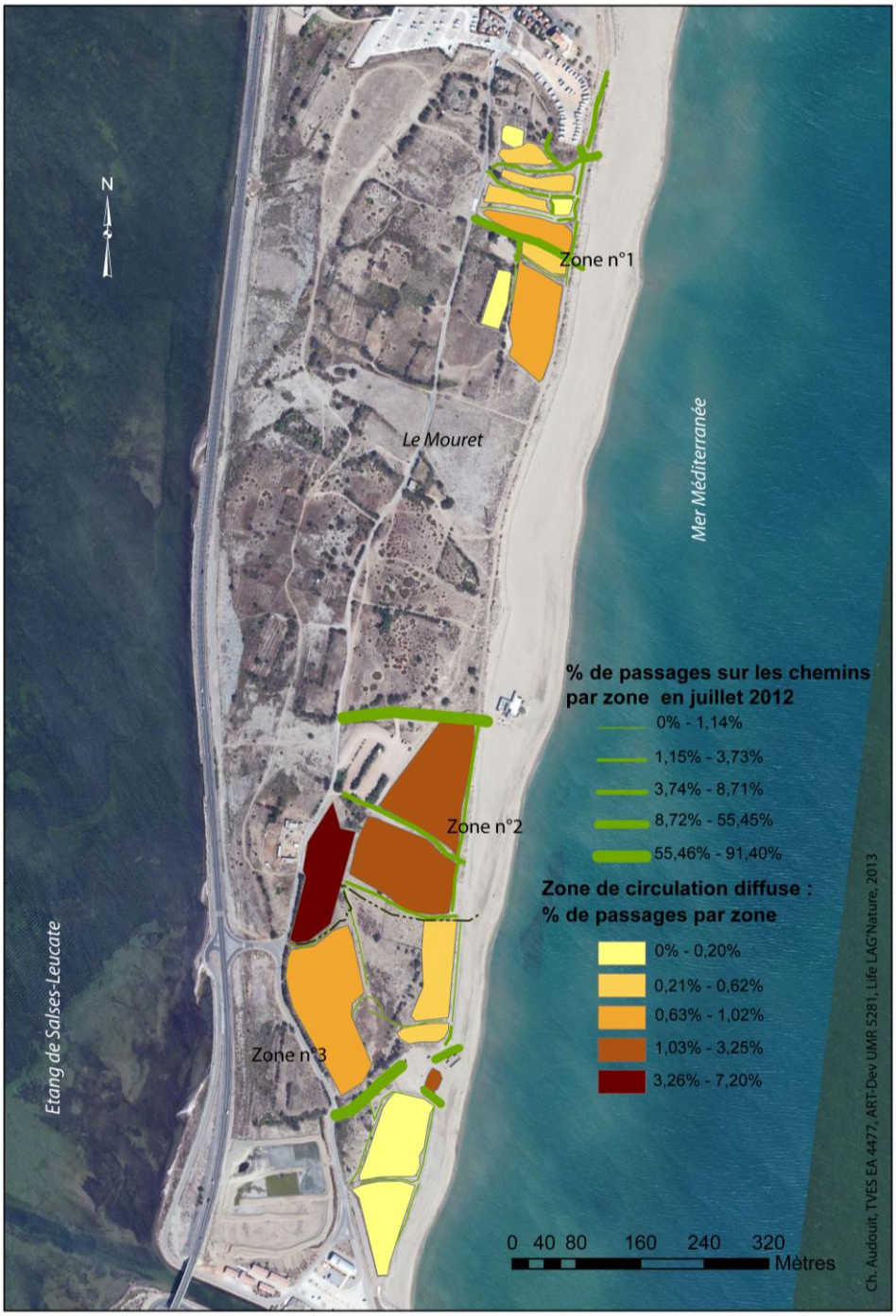

Figure 15 : Pourcentage des passages par zone en juillet 2012

En effet, plus de 64 passages de randonneurs équestres ont été enregistrés sur 87 passages comprenant les cavaliers et les plagistes (Figure 16). Un circuit pour les enfants est

visible à travers la Figure n°14, elle démarre au ranch et passe au pied de la dune bordière en remontant vers le nord pour continuer vers le sud ou passer au nord du parking (P3) pour retourner au ranch. Un parcours pour adulte est plus long, il longe la dune bordière de la zone n°2 à la zone n°1 (le trajet n'est pas mis dans sa totalité sur la Figure n°14), pour ensuite rentrer dans le milieu dunaire avant l'aire d'accueil de camping-cars. Dans cette zone n°1, une zone végétalisée est piétinée par 3 à 7 cavaliers par jour, mais une dizaine de cavaliers (en moyenne par jour) passent sur les chemins principaux de cette zone.

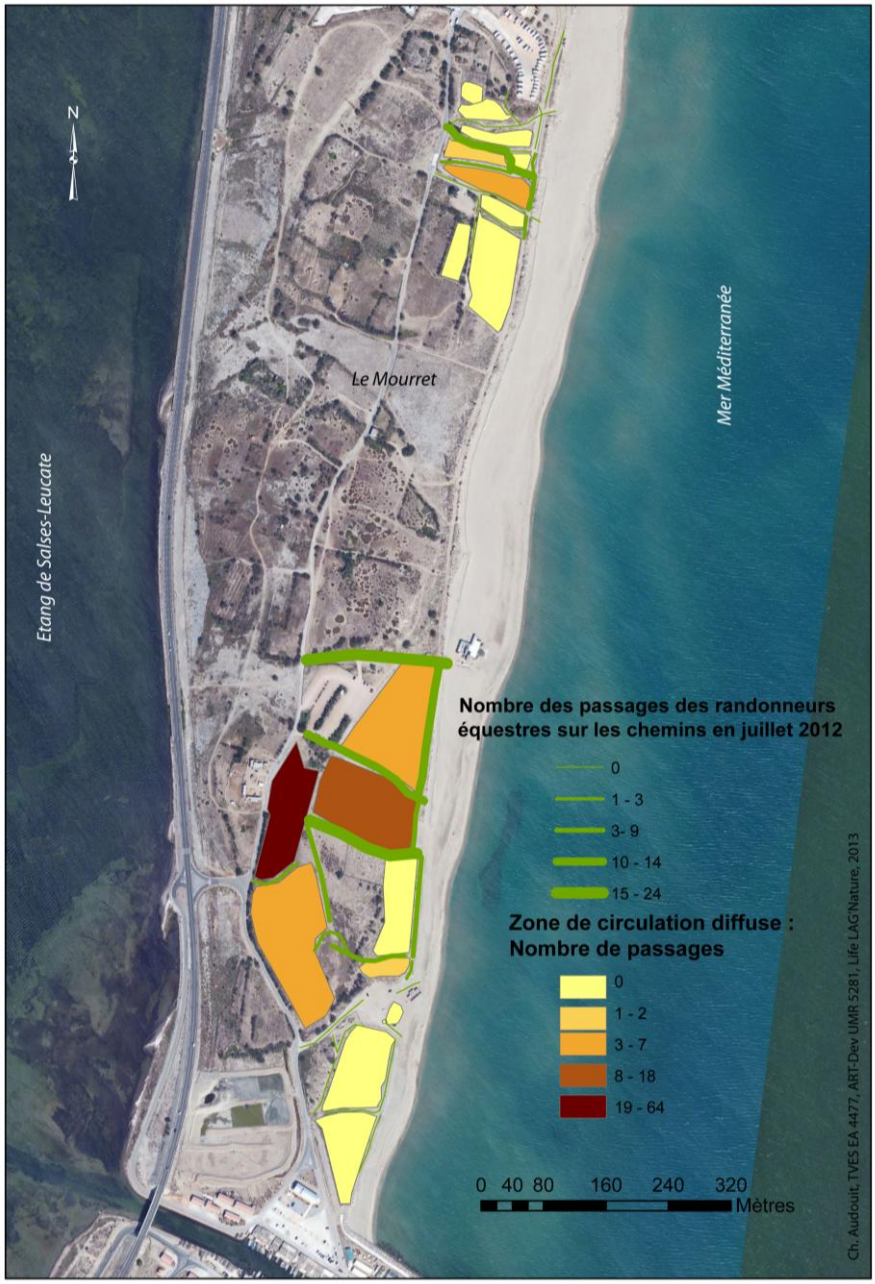

Figure 16 : Nombre de passages des randonneurs équestres en juillet 2012 au Mouret

Les usagers du Mouret viennent très peu à vélo (une centaine de passages par jour sur 2 780 passages comprenant tous les usagers). Seuls les trois chemins reliant les trois parkings à la plage enregistrent les nombres de passages les plus importants (jusqu'à une cinquantaine de passages par jour pour la zone n°2 (Figure 17). Il n'y a pas de circulation sur

la végétation, les cyclistes restent sur les chemins.

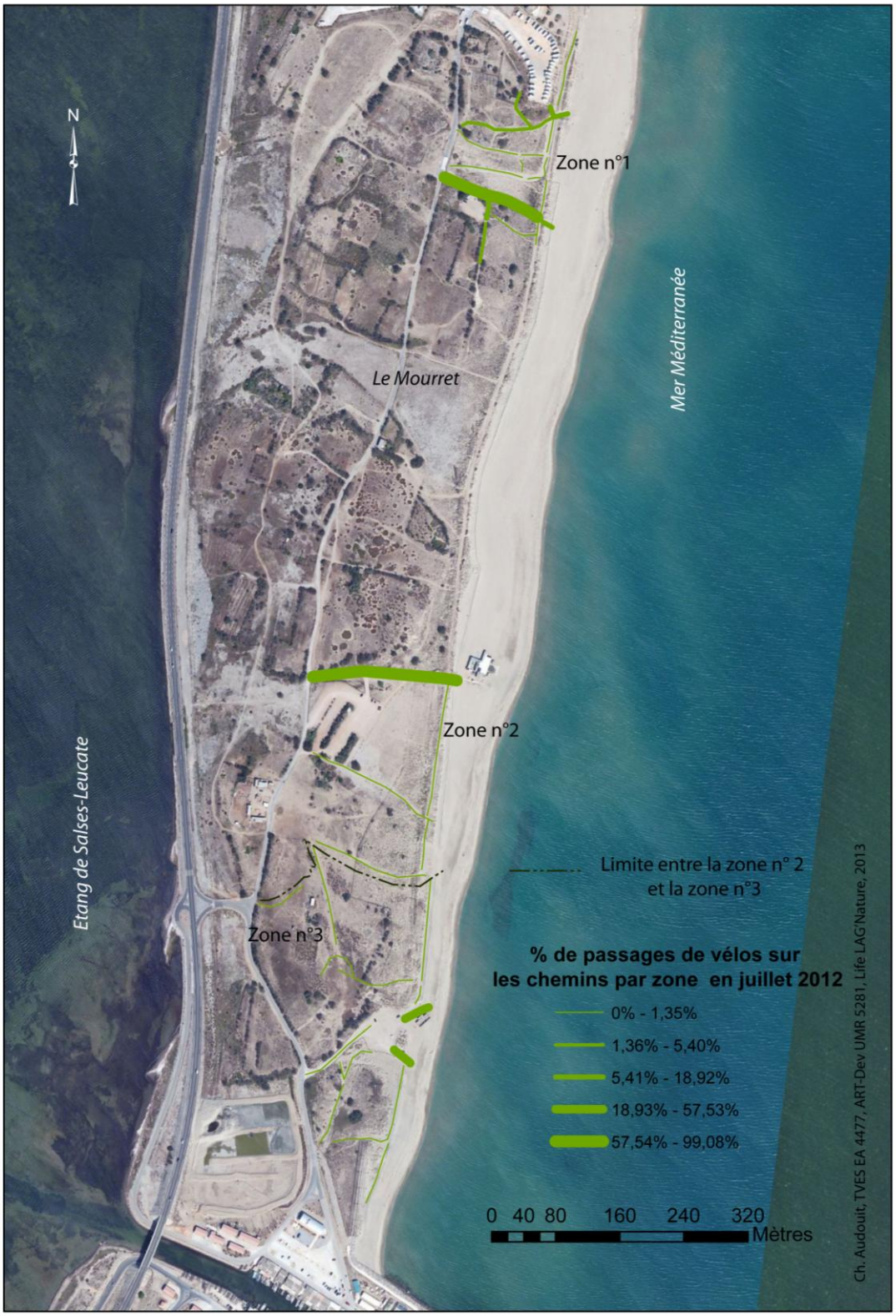

Figure 17 : Nombre de passages de vélos sur les chemins en juillet 2012 au Mouret

3.1.2 Type de fréquentation journalière

Sur l'ensemble des trois zones, le nombre des arrivées augmente graduellement de 9H00 jusqu'à 12h00, puis diminue entre 12h00 et 14h00. Le début d'après-midi (14h00) jusqu'à 16h00 enregistre un nombre des arrivées qui augmente d'heure en heure jusqu'à 16h00, puis les usagers du site quittent la plage.

Deux pics de fréquentation des arrivées apparaissent sur une journée : le premier enregistre 200 arrivées entre 11h00 à 12h00 en moyenne sur les quatre journées d'observation et le deuxième jusqu'à 280 entre 15h00 et 16h00 (Figure 18).

Il en est de même pour les départs, deux pics de fréquentation se situent le matin avec une centaine de personnes qui partent de la plage entre 12h00 et 13h00 et un deuxième, l'après-midi **entre 17h00 et 18h00 où plus de 300 personnes quittent les zones observées du Mouret**.

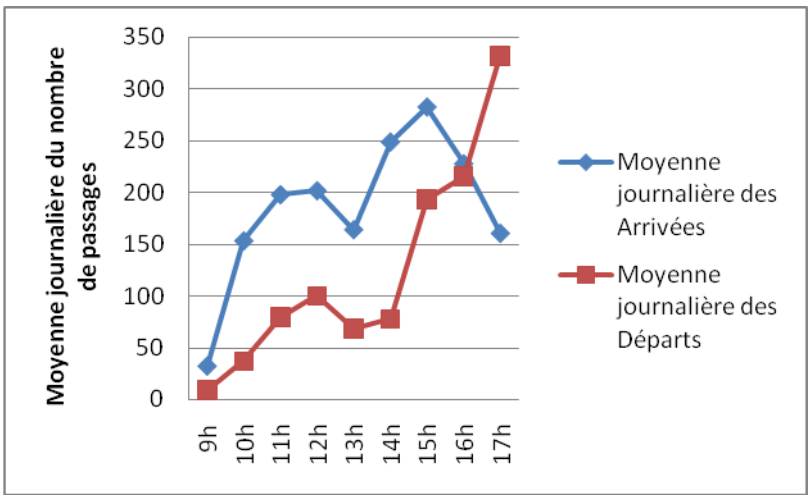

Figure 18 : Les flux horaires au Mouret en juillet 2012
(Moyenne journalière sur 4 jours)

Sur chacune des zones, les pics de fréquentation ne se situent pas à la même heure (Figure 19). Sur la zone n°1, l'aire de camping-cars est à l'origine du pic des arrivées plus matinal (entre 10h00 et 11h00), soit une heure plus tôt que sur l'ensemble du secteur du Mouret. Cependant, le pic de fréquentation de l'après-midi se situe à la même heure que sur l'ensemble du secteur (15h00 – 16h00). Le nombre des arrivées au pic de fréquentation est similaire à celui de la zone n°3 (environ 60 arrivées le matin et un peu moins de 100 en après-midi). Les concessions sur la plage situées à proximité de la zone n°1 et sur la zone n°3 influent sur la courbe des départs : nombreux sont les départs entre 14h00 et 15h00 (fin de la restauration) et ceux correspondant au départ des plagistes à partir de 17h00.
La zone n°2 enregistre les pics de fréquentation les plus importants : 100 arrivées entre 11h00 et 12h00 et 120 entre 15h00 et 16h00. La tendance des flux d'arrivées et de départs en fonction des créneaux horaires correspond à celle qui représente l'ensemble du secteur du Mouret. Il en est de même pour la zone n°3, excepté pour la courbe des départs (explicité

ci-dessus).

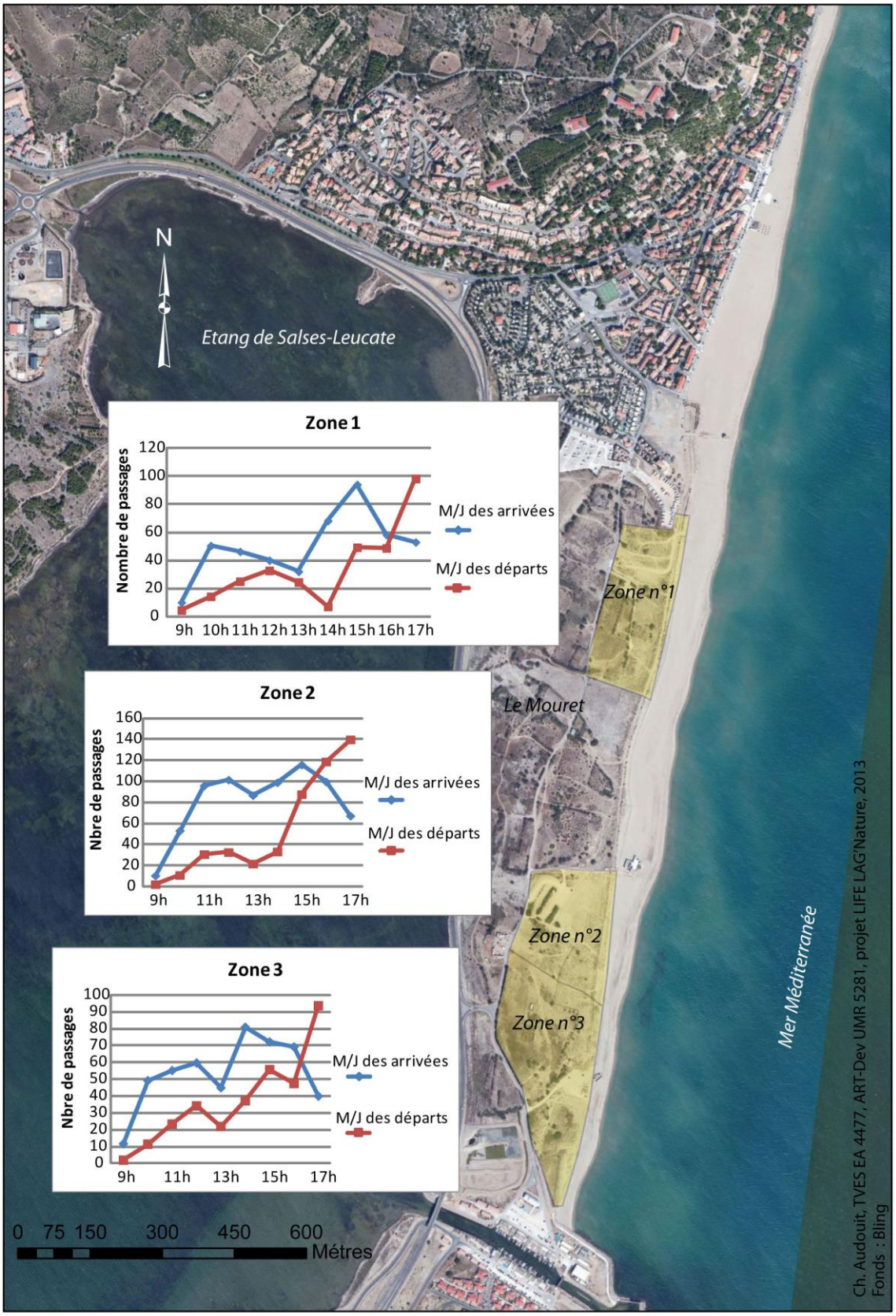

Figure 19 : Les flux de fréquentation par zone (Mouret, 2012)

3.1.3 Perceptions des usagers par rapport à la fréquentation du site

93.40% des enquêtés considèrent que la fréquentation n'est « pas du tout dérangeante » à « plutôt pas dérangeante ». Les perceptions sont les mêmes pour les enquêtés du printemps et pour ceux de la période estivale (Figure 20) et ce malgré une différence de fréquentation sur le site selon les saisons.

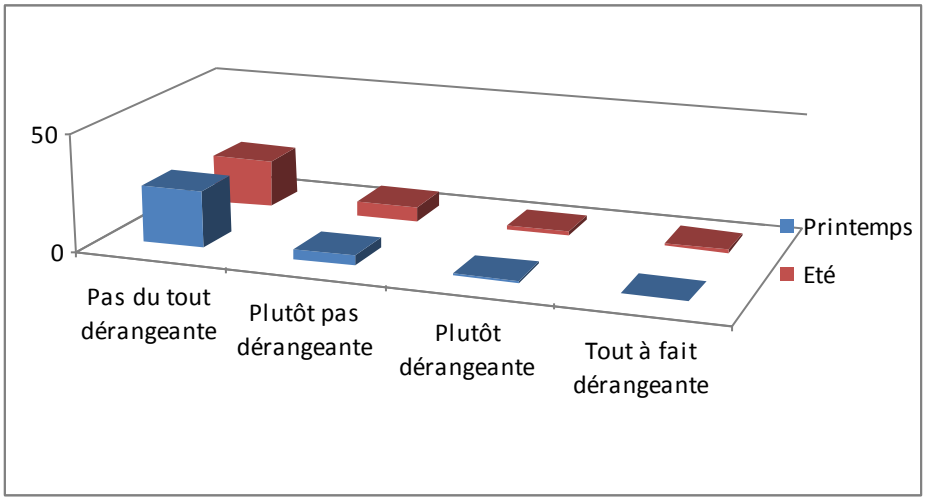

Figure 20: Nombre de réponses à la question : "Vous trouvez qu'actuellement la fréquentation de cet espace est …"

En effet, **ils considèrent que peu de monde vient sur cette plage** (54.9% des enquêtés) si bien que la sensation d'être sur une plage où **l'espace est suffisant** est renforcé (24.56% des enquêtés) (Tableau 7). **Le calme** fait partie des caractéristiques du site pour 19.30% des usagers car il est peu fréquenté.

Tableau 7 : Argumentation de la perception de la fréquentation de cet espace

Argumentation de la perception de la fréquentation de cet espace	Nb d'enquêtes	%
"Il n'y a pas beaucoup de gens"	31	54,39%
"Il y a de l'espace"	14	24,56%
"Le site est calme"	11	19,30%
"Il y a trop de chiens"	3	5,26%
"C'est un site où les gens se retrouvent"	2	3,51%
"Ca manque de monde"	1	1,75%
"Il n'y a pas beaucoup de gens car le site est mal indiqué"	1	1,75%
"Il est possible d'y amener son chien"	1	1,75%
"Le site est sympa"	1	1,75%
"Présence d'enfants et proximité avec les autres usagers"	1	1,75%
TOTAL	57	100,00%

Synthèse du 3.1 : Nombre de passages

- 2 780 passages en moyenne par jour en juillet 2012 sur les trois zones du Mouret,
- La zone n°2 est la plus fréquentée : jusqu'à 1 800 passages maximum,
- Les conditions météorologiques influent sur la fréquentation, notamment la nébulosité,
- Nombre des arrivées en moyenne par jour en juillet par zone : zone n°1 = 455, zone n°2 = 730, zone n°3=484
- Les chemins les plus fréquentés sont ceux qui relient directement les parkings à la plage,
- Dans la zone n°1, le chemin principal peut enregistrer jusqu'à 376 passages par jour soit 50% de la fréquentation de la zone,
- Dans la zone n°2, le chemin principal peut enregistrer jusqu'à 1 023 passages par jour soit 91% de la fréquentation de la zone,
- Dans la zone n°3, le chemin principal peut enregistrer jusqu'à 740 passages par jour soit 91% de la fréquentation de la zone,
- Les vélos sont peu nombreux sur le site : une centaine de passages
- La randonnée équestre est celle qui génère le plus de fréquentation diffuse notamment dans la zone n°2. Environ une cinquantaine de passages de cavaliers par jour ont été comptabilisés sur la dune grise, en dehors des chemins, en face du ranch qui propose des balades équestres. Le parcours n'est pas identifiable dans l'espace et aucun animateur ne vient accompagner les groupes.
- La fréquentation diffuse est essentiellement présente dans la zone n°2.

3.2 Les publics du Mouret

3.2.1 Type d'activités

Au mois de juillet, environ 1 300 personnes viennent par jour pour profiter de la plage (bronzer, nager, se reposer,…), soit 78% des usagers observés sur l'ensemble des trois zones du Mouret (Figure 21).
Puis 8% des usagers, soit plus d'une centaine de personnes, arrivent sur les trois zones pour les services des concessions de plages (se restaurer).
La troisième activité répertoriée dans le cadre des observations est la randonnée équestre. Un ranch situé au sud du Mouret propose des balades pour les adultes sur tout le périmètre du Mouret en passant par la plage et les zones dunaires. Les randonnées pour les enfants sont moins organisées que celles des adultes : aucun animateur guide les parents qui tiennent les poneys des enfants si bien qu'ils passent dans des secteurs végétalisés de la dune grise et reste sur la zone n°2. **Sur une journée, le nombre de randonneurs équestres est de 59 soit 4% des usagers de l'ensemble des trois zones observées**. La randonnée des enfants se situent sur la zone n°1 et la zone n°2 alors que celle des adultes concerne l'ensemble des trois zones. Ce chiffre est donc sur-évalué car certains randonneurs équestres ont du être recomptés plusieurs fois. Il est donc plus prudent de dire que sur la zone n° 2, 44 randonneurs ont été enregistrés en moyenne par jour et seulement neuf sur la zone n°3.
Les usagers qui viennent en vélo à la plage sont encore peu nombreux, seulement 55 personnes en moyenne par jour soit 3% des usagers. La proportion des cyclistes issue des résultats des enquêtes est plus importante : 8.50% des enquêtés affirment faire du vélo sur le site.

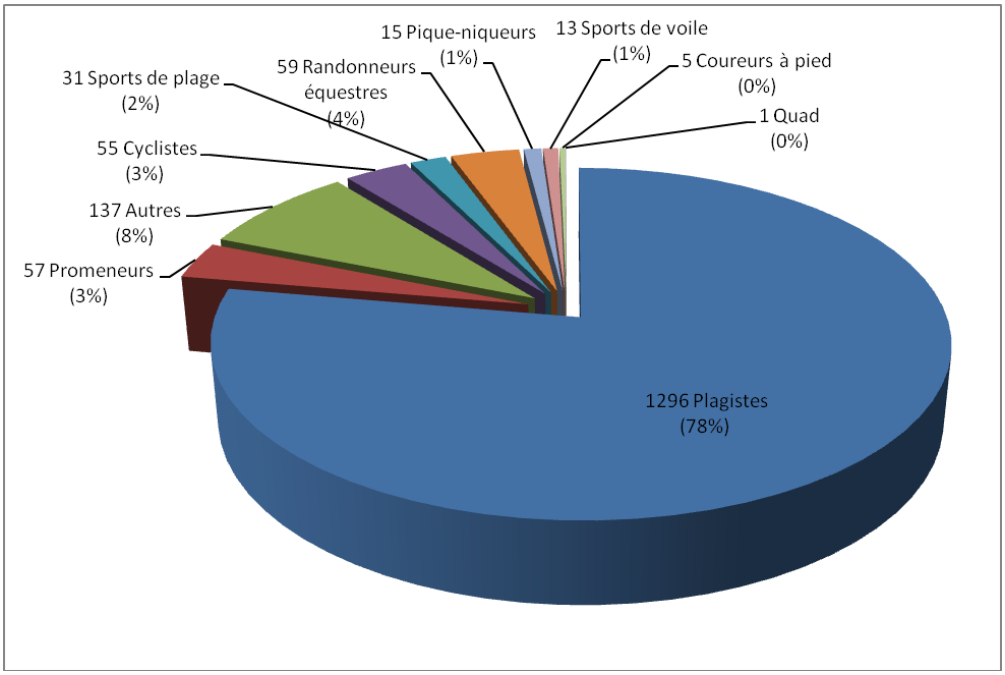

Figure 21 : Types d'activités des usagers du Mouret en juillet 2012 (selon le nombre d'arrivées des personnes en moyenne par jour)

3.2.2. Types de publics

- *Un public familial et de personnes seules*

Quelques soient les types de données que l'on prenne en référence (nombre d'arrivées par type de public ou nombre de personnes caractérisées selon un type de public), **la plage du Mouret sur l'ensemble des trois zones est tout d'abord fréquentée par un public familial au cours de l'été** (Figures 22 et 23). **33% des arrivées sont caractérisées par un public familial, puis 28% par des personnes seules,** 20% par des arrivées en groupe et 19% par des arrivées en couple.

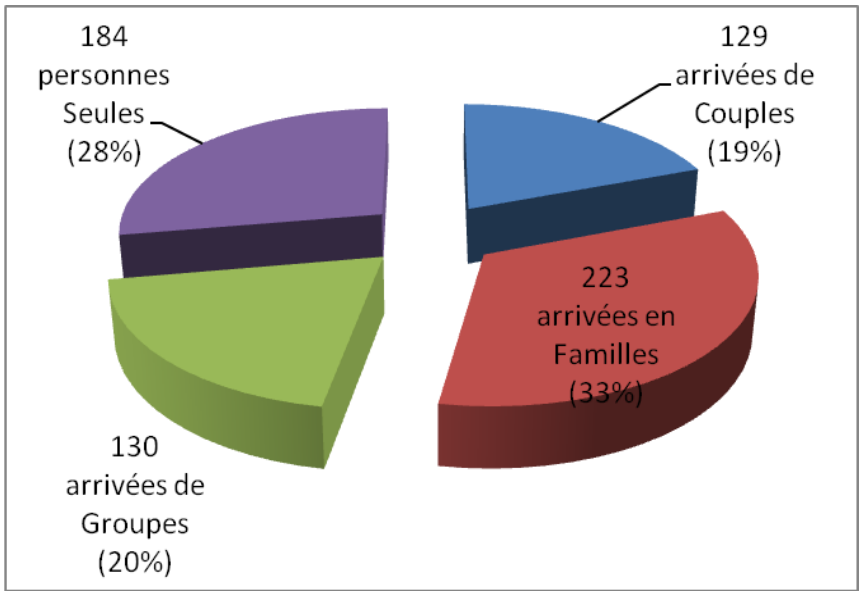

Figure 22 : Moyenne journalière des arrivées par type de publics sur l'ensemble des trois zones observées au Mouret en juillet 2012
(une arrivée par groupe de public : 2 personnes en famille = 1 arrivée en famille)

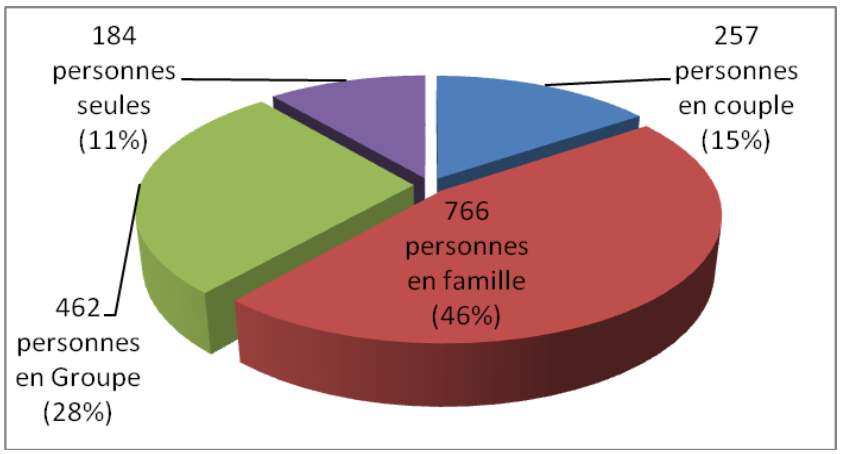

Figure 23 : Moyenne journalière des arrivées par type de publics sur l'ensemble des trois zones observées au Mouret en juillet 2012
(une arrivée de 2 personnes en famille = 2 arrivées)

Cependant, la proportion par types de public diffère d'une zone à une autre sur le secteur du Mouret (Figure 24). En effet, sur **la zone n°1, le type de public qui a été le plus souvent enregistré sont les arrivées sur la plage de personnes seules** (31.84%). **Puis** 29.46% des arrivées sont caractérisées **par un public familial**, 21.27% par un public en couple et 17.44% par un public qui vient en groupe. L'aire de camping-cars située à proximité peut expliquer la présence de personnes seules qui viennent sur la plage : l'accès est direct entre l'aire de camping-cars et la plage, les usagers de l'aire de camping-cars font des allées et venues plusieurs fois par jour, seuls ou en famille selon leurs envies et besoins. La proximité peut expliquer ce phénomène.

La zone n° 2 est caractérisée par un public familial (33.66% des arrivées). 25.04% des arrivées sont caractérisées par un public qui vient en groupe, 23.70% par des personnes seules et 17.59% par un public qui arrivent en couple.

La zone n°3 est plus fréquentée par un public familial (37%). 29.3% des arrivées sont caractérisées par des personnes seules, 19.38% par un public qui arrivent en couple et seulement 13.8% qui viennent en groupe.

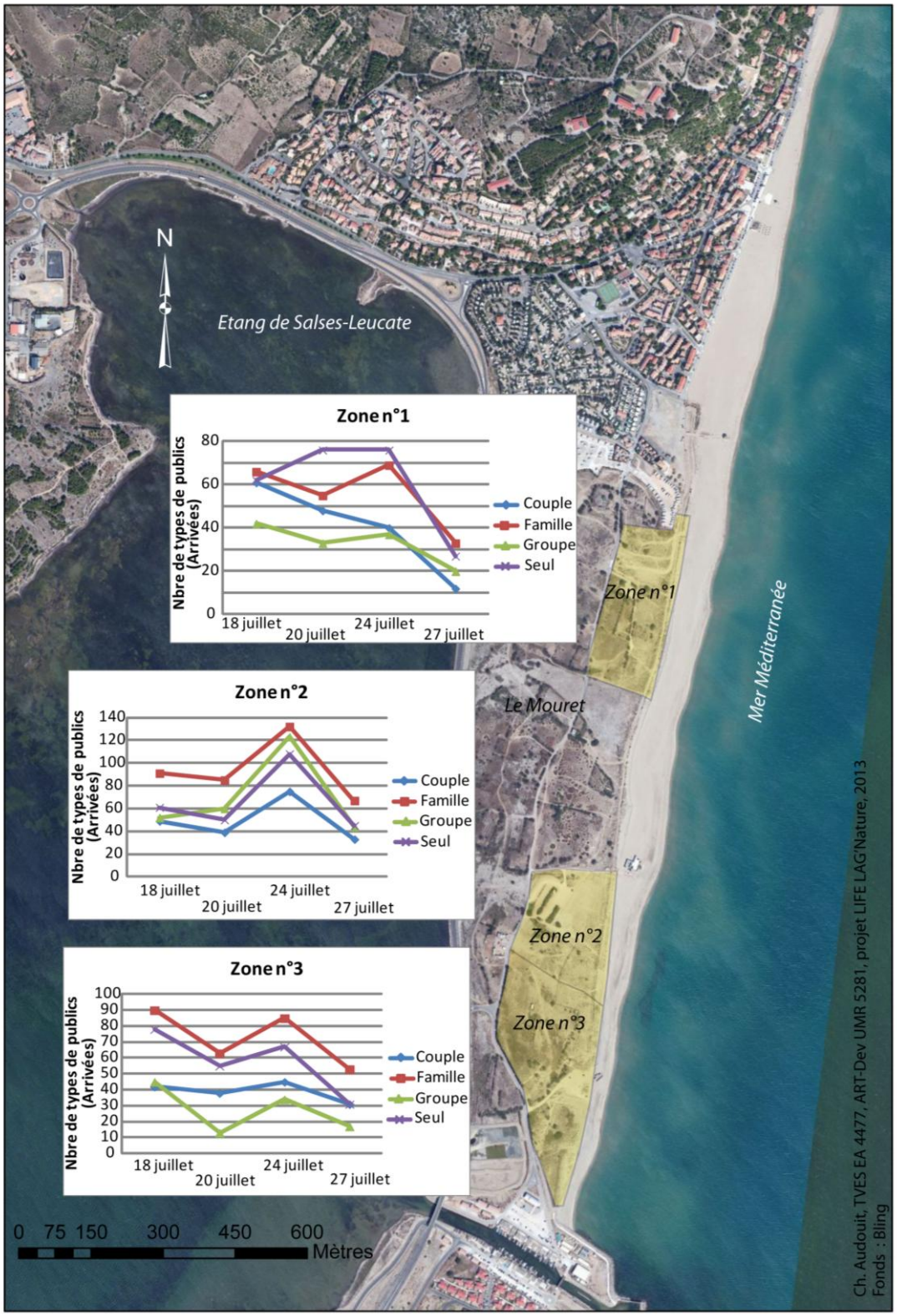

Figure 24 : Type *de publics par zone (Mouret, 2012)*

- Un public d'habitués

75% des enquêtes (45 personnes sur 60) viennent régulièrement sur le site (Figure 25). 18% viennent sur ce site pour la première fois en 2012 et 7% ne viennent pas régulièrement. Sur les 75%, certains sont issus de la fréquentation touristique.

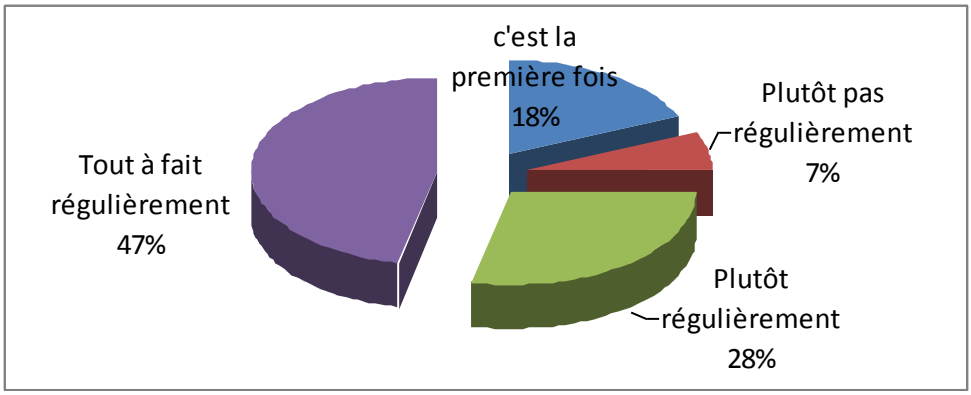

Figure 25: Réponses à la question" Avez-vous l'habitude de venir sur ce site?"

Sur les 60 enquêtés, 29% des enquêtes viennent sur le site en été et au printemps, 23% à l'automne et 11% en hiver (Figure 26). Cependant, d'après les observations au printemps dès la mi-avril, le site était quasiment vide de personnes et ce quelque soit le temps.

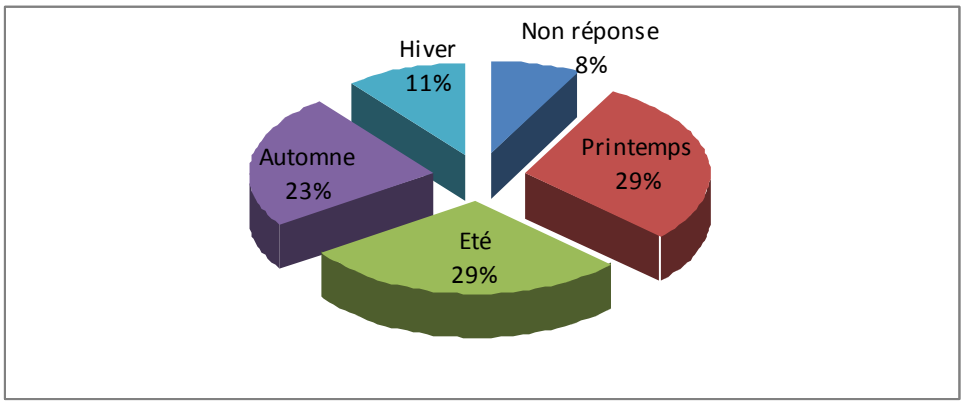

Figure 26 : Réponses à la question" Si vous êtes déjà venu, à quelle période de l'année fréquentez-vous le site?"

D'après les enquêtes, les personnes viennent autant en semaine qu'en week-end à chacune des saisons (Tableau 8). Lors des comptages « véhicules », la tendance en semaine et en week-end est la même pendant le printemps.

Tableau 8 : Fréquence en fonction des saisons (enquêtes 2012 sur le Mouret)

Fréquence par saison	Nombre d'enquêtés qui viennent le week-end	Nombre d'enquêtés qui viennent en semaine	TOTAL de ceux qui viennent sur le site pendant la saison
Automne	28	29	33
Printemps	33	36	41
Eté	33	37	41
Hiver	14	13	15

D'après les enquêtes, presque la moitié des enquêtés passent quelques heures sur le site, et un quart d'entre eux la demi-journée.

3.2.3 Origines géographiques des usagers

Entre avril et mai 2012, 18% des véhicules stationnés (soit 15 sur 82) sur l'ensemble du site du Mouret entre 16h00 et 17h00 sont immatriculés à l'étranger (Figure 27) et 38% hors de la région. Et 14 véhicules immatriculés **dans l'Aude ont été enregistrés soit 18% de l'ensemble des véhicules stationnés ainsi que 21 véhicules de la région sans compter le département de l'Aude (soit 26%). Au cours de cette période, la proportion de véhicules provenant de la population de proximité est de 44% et celle de la population touristique est de 56%.** Cet équilibre entre population touristique et population de proximité est confirmé par le résultat des enquêtes : 50% de population touristique et 50% de population de proximité.

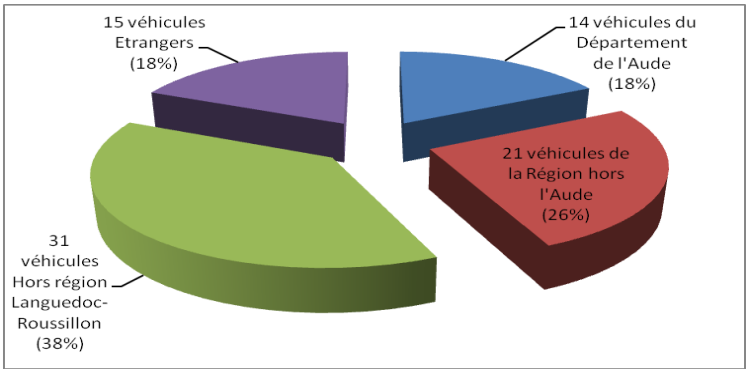

Figure 27 : Immatriculations des véhicules stationnés au Mouret entre avril et mai 2012

Pendant le mois de juillet, la tendance observée par les comptages – équilibre entre les deux types de population mais avec une fréquentation un peu plus importante de la population touristique - se renforce : **la proportion de véhicules stationnés provenant de la population touristique est plus importante que celle de la population de proximité (79% contre 21%)** (Figure 28). Leucate-plage est une des nombreuses stations balnéaires de la région ce qui explique cette forte représentativité des véhicules immatriculés à l'étranger (22% soit 99 véhicules sur 448) et 57% des immatriculations hors du la région Languedoc-

Roussillon (soit 253 véhicules sur 448). Le nombre de véhicules audois est multiplié par 3.5 au mois juillet par rapport au printemps, et sont pratiquement aussi nombreux que l'ensemble des immatriculations de la région (hors département de l'Aude). Les résultats d'enquêtes confirment ces résultats : 70% de population touristique contre 30% de population de proximité pendant la saison estivale. La différence dans les résultats des comptages et des enquêtes se situe sur deux points :

- La représentativité des étrangers est plus faible dans les enquêtes que dans les comptages (3% contre 22%). Ceci doit être dû à une sélection consciente ou inconsciente de l'enquêtrice.
- La représentativité des audois est plus importante dans les enquêtes que dans les comptages (27% contre 10%). Ceci peut être dû au fait qu'ils se déplacent à pied pour aller à la plage.

Lors des enquêtes, le lieu d'habitation le plus récurrent a été Leucate (8 fois sur 60), puis Narbonne, Perpignan, Port-Leucate (2 fois chacun sur 60 enquêtes).

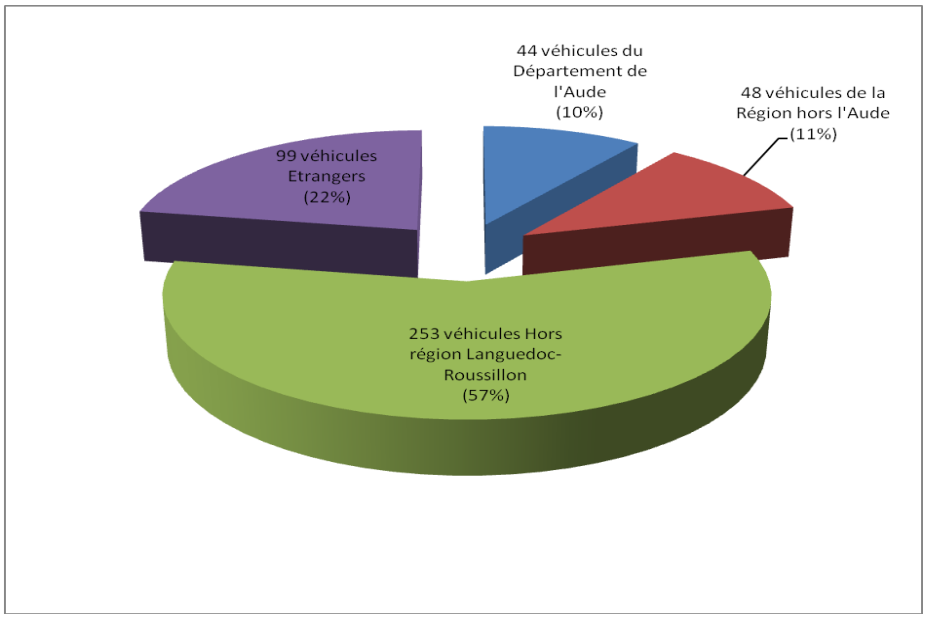

Figure 28 : Immatriculation des véhicules stationnés au Mouret en juillet 2012

Entre avril et mai, sur le créneau horaire 16h00 – 17h00, 38.33% des immatriculations étrangères stationnées sur l'ensemble du site proviennent d'Allemagne. 18.33% sont immatriculés en Belgique et 8.33% aux Pays-Bas. Les immatriculations espagnoles représentent 13.33% des immatriculations étrangères sur le site du Mouret.

En juillet, sur le créneau horaire 16h00 – 17h00, 37.71% des immatriculations étrangères stationnés sur l'ensemble du site proviennent d'Allemagne. Les touristes allemands sont nombreux sur Leucate, et particulièrement concentrés sur l'aire de camping-cars du Goulet. 17% sont immatriculés en Belgique et 12.46% aux Pays-Bas. La population étrangère provient essentiellement de l'Europe du Nord. Les pays du sud, tels que l'Espagne et l'Italie

ne représentent que 6% à 1% des immatriculations étrangères.

Les usagers qui viennent se garer au Mouret pendant la période du printemps sont essentiellement des personnes du département de l'Aude : 31.44% des immatriculations soit 31 véhicules sur 66 entre 16h00 et 17h00 (Figure 29). **Puis le département des Pyrénées-Orientales est le deuxième département** le plus représenté sur l'ensemble des véhicules stationnés entre 16h et 17h (18.94% soit 13 véhicules sur 66). **La Haute-Garonne est le troisième département le plus représenté avec 8.71%** du total des véhicules stationnés soit 6 véhicules sur 66.

Pendant le mois de juillet, les trois départements les plus représentés sont toujours l'Aude (11.34% soit 38 véhicules sur 338), **les Pyrénées-Orientales** (10.85%, soit 37 véhicules), **et la Haute-Garonne** (9.37% soit 32 véhicules). Leur représentativité diminue par rapport au printemps puisque des touristes de tout horizon arrivent sur Leucate. L'Ariège ne représente que 2% des véhicules stationnés.

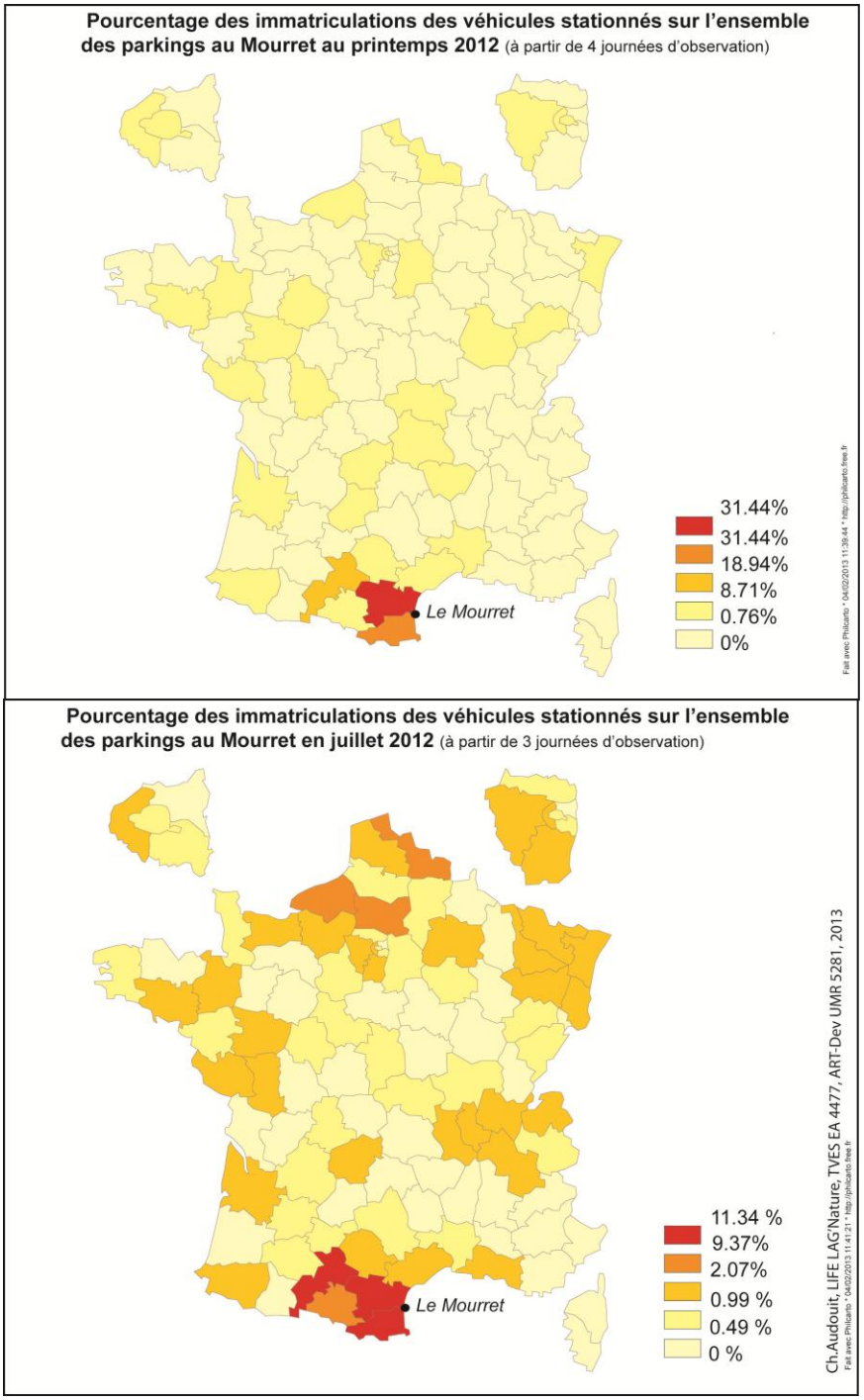

Figure 29 : La part des immatriculations françaises par département des véhicules stationnés sur l'ensemble des parkings au Mouret au printemps et été 2012 (entre 16h00 et 17h00)

En moyenne par jour, 119 passages de chiens en laisse et 57 passages de chiens sans laisse ont été enregistrés sur l'ensemble de la zone (Tableau 9). Sur le site du Mouret, la présence de chien est faible soit 1.85% du total des passages de personnes sur l'ensemble des zones observées. Cependant, sur les 57 passages de chiens en liberté, certains se déplacent sur les espaces végétalisés afin de courir en dehors des chemins.

Tableau 9 : Nombre de chiens sur les trois zones observé**es** au Mouret en juillet 2012

Moyenne journalière	A	D	Total des passages
Chien libre	33	24	57
Chien laisse	72	47	119
% des chiens en laisse par rapport au nombre de passages de piétons	1,08	1,06	1,07
% des chiens libres par rapport au nombre de passages de piétons	0,49	0,54	0,51
% de chiens par rapport au nombre de passages de piétons	1,56	1,60	1,58

Synthèse du 3.2 : les publics du Mouret

- En juillet, le public vient sur le Mouret pour consommer la plage (78% de plagistes),
- En juillet, 8% viennent pour les concessions,
- En juillet, 4% pour la randonnée équestre,
- En juillet, 3% font du vélo,
- Le public est composé essentiellement de familles et de personnes seules,
- Au printemps, d'après les véhicules stationnés entre 16h00 et 17h00, 44% des véhicules proviennent de la population de proximité et 56% de la population touristique,
- En été, d'après les véhicules stationnés entre 16h00 et 17h00, 21% des véhicules proviennent de la population de proximité et 79% de la population touristique,
- Sur l'ensemble des véhicules stationnés au printemps 31% sont immatriculés dans l'Aude,
- Sur l'ensemble des véhicules stationnés en été, 11% sont immatriculés dans l'Aude.

3.3 Les modes de stationnement sur le Mouret (juillet 2012)

3.3.1 Nombre de véhicules entre 16h00 et 17h00

Sur l'ensemble du site du Mouret, le nombre de véhicules stationnés est de l'ordre de 63 à 81 par heure en moyenne par jour selon sur les quatre journées observées au printemps, et de 160 à 447 par heure à partir des trois journées observées en juillet 2012 (Figure 30). L'augmentation du nombre de véhicules stationnés entre les deux périodes est de 152% à 467.33% selon certains créneaux horaire.
Lors des journées d'été, le nombre de véhicules stationnés sur l'ensemble du secteur du Mouret augmente crescendo jusqu'à la tranche horaire 16h00-17h00. Le nombre de véhicules stationnés diminue à partir du créneau horaire 17h00-18h00. Les comptages au cours de l'été se sont arrêtés à 19h00 alors qu'ils continuaient jusqu'à 20h00 lors du printemps. La pénibilité de ce comptage explique l'arrêt à 19h00 pendant la saison estivale.

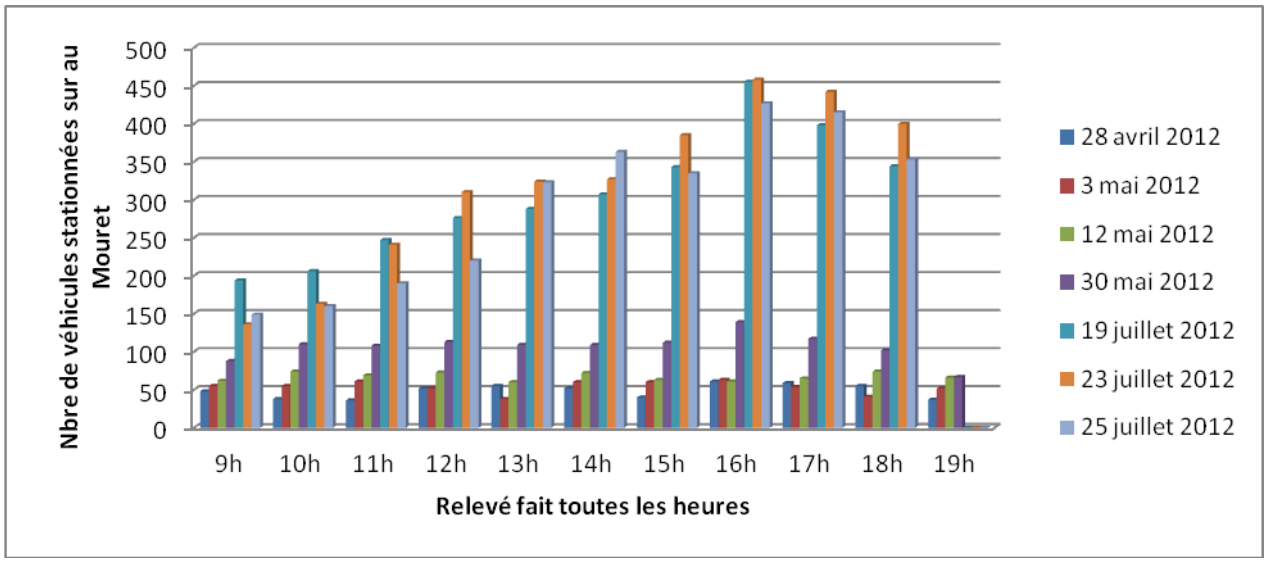

Figure 30 : Nombre de véhicules par journées observés sur l'ensemble des aires de stationnement au Mouret en 2012

Quelque soit la période observée (printanière ou estivale), sur le créneau horaire 16h00-17h00 qui concentre le plus de véhicules sur le site, la voiture reste le type de véhicules le plus présent sur les aires de stationnement (58% d'avril à mai et 69% en juillet) (Tableau 10). Les camping-cars sont essentiellement stationnés sur l'aire de camping-cars située dans la zone n°1, ils représentent la deuxième catégorie de véhicules sur le site (37% d'avril à mai et 29% en juillet). Les combis sont peu nombreux : 2% entre avril et mai et autant en juillet. **Aucun vélo n'est stationné sur les aires de stationnement, ils sont le plus souvent mis contre une ganivelle de la dune bordière.** Aucun quad stationné n'a été vu lors des sept comptages.

Tableau 10 : Type de véhicules sur l'ensemble des parkings au Mouret

créneau horaire : 16h00 - 17h00	Moyenne journalière printemps (effectifs)	Moyenne journalière printemps (%)	Moyenne journalière en juillet (effectifs)	Moyenne journalière juillet (%)
Voiture	47	58%	307	69%
Camping-car	30	37%	131	29%
Combi	2	2%	8	2%
Moto	0	0%	1	0%
Vélo	1	1%	0	0%
Quad	0	0%	0	0%
Total	81	100%	447	100%

3.3.2 Modes de stationnement

Quatre parkings officiels sont répartis du nord au sud sur le secteur du Mouret (P1 et P2 dans la zone n°1, P3 dans la zone n°2 et P4 dans la zone n°3). Deux aires de camping-cars se situent au Nord du Mouret (PCC1 et PCC2 dans la zone n°1). **Les aires de stationnement qui enregistrent le plus grand nombre de véhicules au printemps sont le PCC2, situé au bord de la plage (22 véhicules en moyenne par jour), et le P4 situé au sud (10 par jour)** (Figure 31)**.**
Toutefois, une aire de stationnement sauvage (PS) a été créée dans la zone n°1. Au printemps, entre 16h00 et 17h00 (moment où l'affluence est la plus importante sur le site), trois véhicules ont été stationnés sur les quatre jours d'observation. Deux véhicules maximum ont été stationnés en moyenne par jour sur les tronçons R3, R4 et R5 afin de bénéficier de l'ombre de tamaris, soit un total de 13 véhicules stationnés le long de la route sur les quatre jours observés sur ce créneau horaire.

En juillet, **124 véhicules en moyenne par jour sont stationnés sur le parking P1 qui est le plus utilisé sur le Mouret** (Figure 32)**.** Si ce parking est urbain desservant la plage surveillée de Leucate-Plage et très peu la plage naturelle du Mouret, il reste tout de même important de le considérer dans l'analyse des stationnements. En effet, on peut faire l'hypothèse que s'il n'existait pas, les usagers du site se stationneraient plus encore le long de la route dans le secteur du Mouret. **P2 qui se situe sur une toute petite parcelle est le moins utilisé des quatre parkings officiels**. P3 enregistre plus d'une cinquantaine de véhicules en moyenne par jour et **P4 multiplie sa fréquentation par 7.5 par rapport à la fréquentation printanière (76 véhicules en moyenne par jour en juillet 2012).**
Le stationnement anarchique augmente pendant la période estivale. Le nombre de véhicules est multiplié par six le long de la route à R2 et par huit à R3 (six à huit véhicules par jour). Sur le tronçon R4, cinq véhicules par jour en moyenne ont été enregistrés et trois sur le tronçon R5. **Si bien que le total des véhicules qui sont stationnés le long de la route est de 25 en moyenne par jour. 35 véhicules sont stationnés de manière anarchique (le long de la route et sur le parking PS), soit 8% de l'ensemble des véhicules stationnés dans les parkings officiels et dans les aires de camping-cars. Ces dernières sont importantes à prendre en considération dans cette analyse puisse que là aussi si elles n'étaient pas créer,**

le stationnement serait encore plus anarchique comme sur le site de la Mine ou du Goulet il y a quelques années. Les impacts sur le milieu de ce stationnement anarchique sont visibles le long de la route et se traduisent par une dégradation et un recul de la végétation (Figure 33).

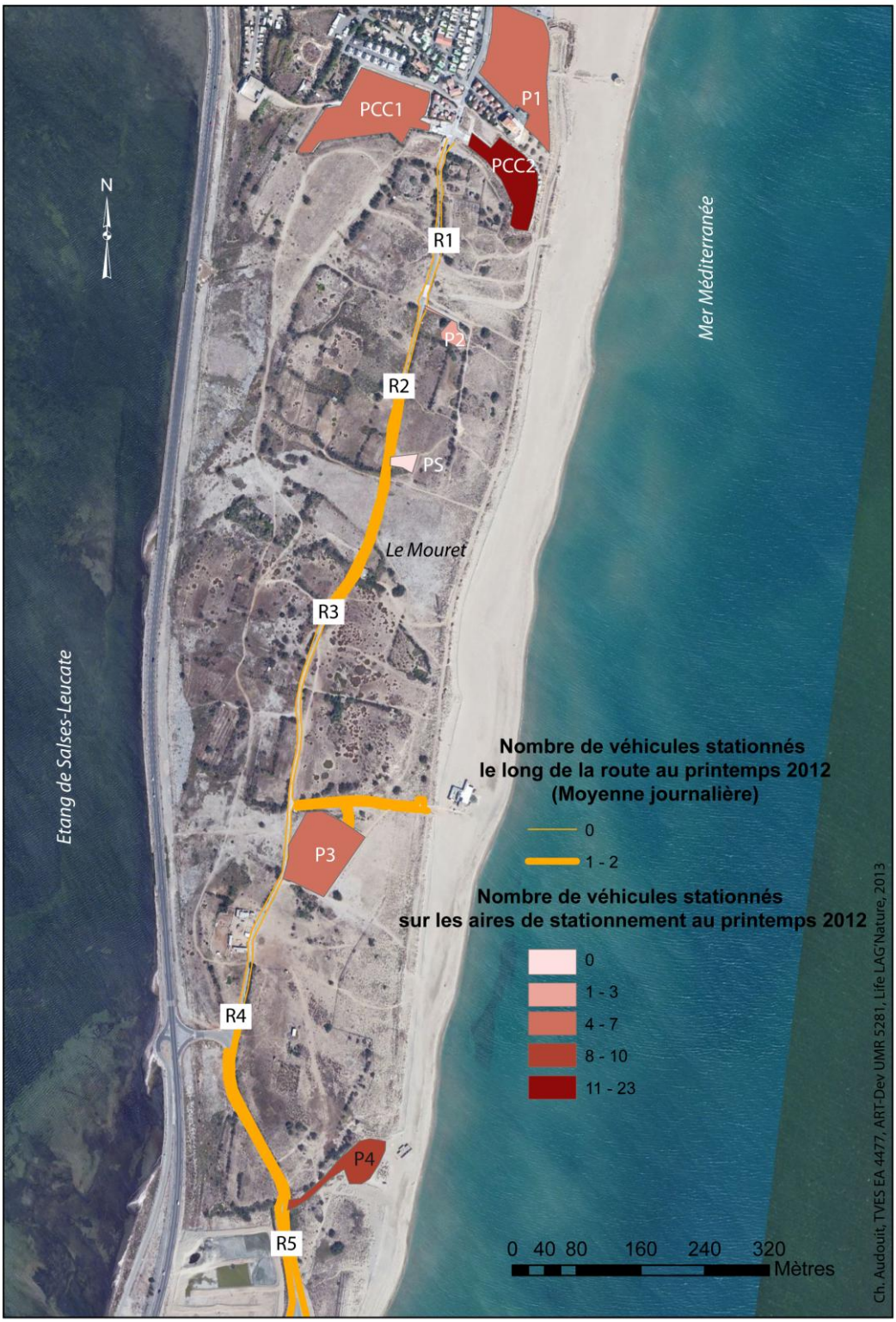

Figure 31 : Nombre de véhicules stationnés sur le secteur du Mouret en avril et mai 2012 (moyenne journalière entre 16h00 et 17h00)

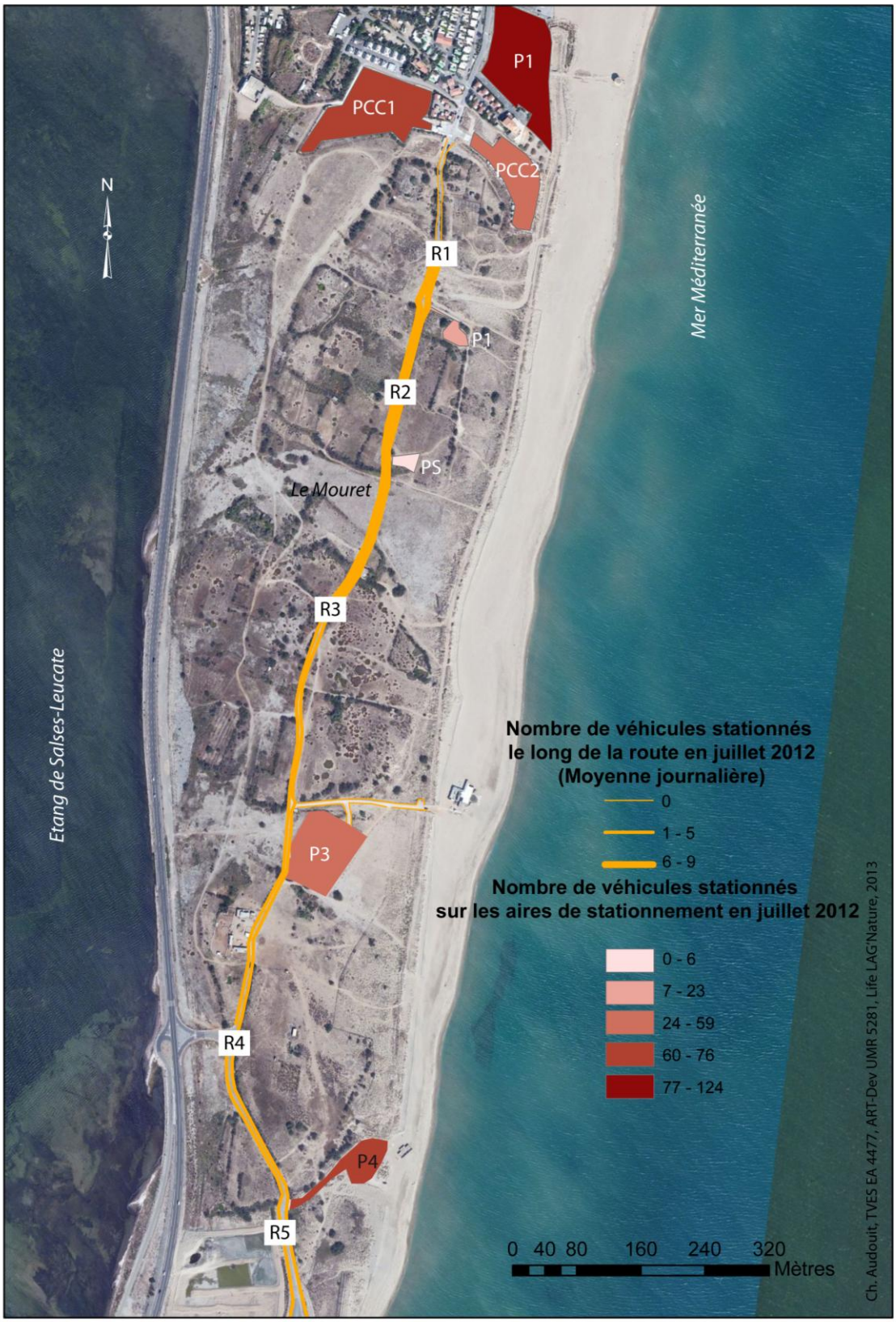

Figure 32: Nombre de véhicules stationnés sur le secteur du Mouret en juillet 2012 (moyenne journalière entre 16h00 et 17h00)

Figure 33 : Impacts du stationnement anarchique le long de la route, Mouret en 2012

3.3.3 Modes de déplacement et accessibilité au site du Mouret

La voiture est le mode de transport le plus utilisé pour aller au Mouret pour profiter de la plage (Tableau 11). Sur 60 enquêtés, 40 personnes disent avoir pris la voiture pour venir sur le site, soit **66.70% des personnes interrogées**. 13 personnes **disent venir en camping-cars (21.70%).** Ces derniers sont stationnés sur l'une des deux aires de camping situées au nord du Mouret. Leur représentativité dans l'enquête peut être expliquée par le nombre plus important d'enquêtés au nord que sur le reste du Mouret (40 au nord et 15 sur le reste du site). Seulement, 4 sur 60 disent être venus à pied et 2 en vélo. Les résultats de la campagne d'enquêtes de mai et ceux de juillet sont similaires.

Tableau 11 : Réponses à la question : « Comment êtes-vous venu sur ce site ? » lors des enquêtes de 2012

Types de transport	Nb d'enquêtes	%
En voiture	40	66,70%
En navette	0	0,00%
A pied	4	6,70%
En vélo	2	3,30%
En quad	0	0,00%
En camping-car	13	21,70%
En caravane	0	0,00%
En combi	1	1,70%
En deux roues motorisées	0	0,00%
Autre	0	0,00%
TOTAL	60	100%

80% des personnes enquêtées disent s'être garées sur des aires de stationnement officielles (parking, camping, aire d'accueil de camping-cars) (Figure 34). **Cependant, 13% (soit 8 personnes sur 60) avouent s'être garés de manière anarchique sur des secteurs non prévus à cet effet tels que : contre les ganivelles côté plage, sur la végétation, sur la plage, sur l'arrière-dune, en bord de route.**

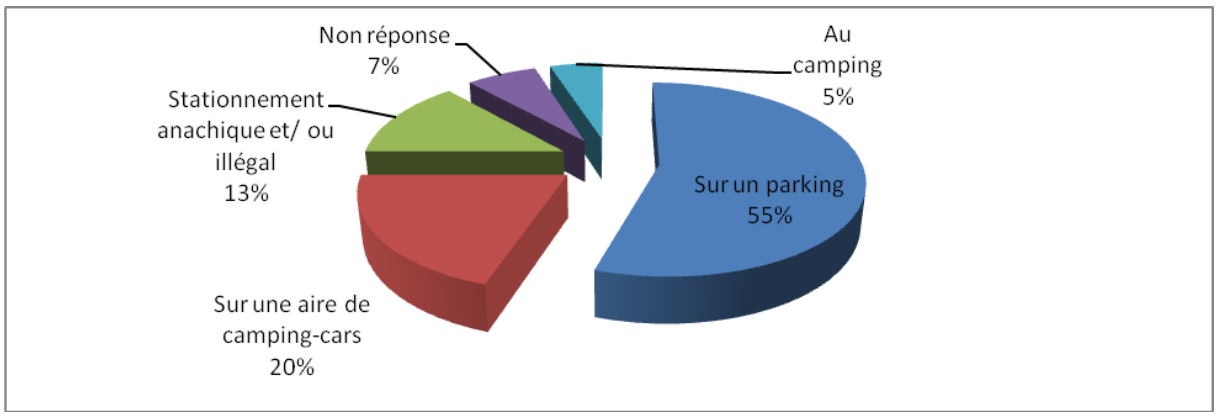

Figure 34: Réponses à la question : « Si vous êtes venu en véhicule motorisé : êtes-vous garé ? » lors des enquêtes de 2012 au Mouret

Les raisons à ce stationnement sur des zones non prévues à cet effet sont essentiellement de trois ordres (Tableau 12):

- **Raccourcir la distance entre le stationnement et la plage,**
- **Mettre son vélo à proximité**
- **Rechercher l'ombre pour le stationnement de la voiture. Les parkings ne sont pas ombragés.**

Tableau 12 *:* Réponses à la Question : "Si vous n'êtes pas stationné sur un parking aménagé, pourquoi ?"

Question : "Si vous n'êtes pas stationné sur un parking aménagé, pourquoi ?"	Nb d'enquêtes	%
Non réponse	50	83,33%
Distance du lieu fréquenté	4	6,67%
Avoir son vélo à vue	2	3,33%
Mettre la voiture à l'ombre	2	3,33%
Proximité de la zone de stationnement	1	1,67%
Proximité des nids d'oiseaux	1	1,67%
Manque de place	0	0,00%
Habitude	0	0,00%
TOTAL	60	100,00%

Cette distance qui n'est pas satisfaisante pour ces quatre personnes lors de l'enquête est une composante que l'on retrouve à nouveau dans les réponses à d'autres questions. Ces quatre personnes représentent les 3.30% qui ne sont plutôt pas satisfaits de la distance pour accéder à la plage. **Cependant, sur l'ensemble des enquêtés, 60% sont tout à fait satisfaits de la distance à parcourir, 36% plutôt satisfaits** (Figure 35).

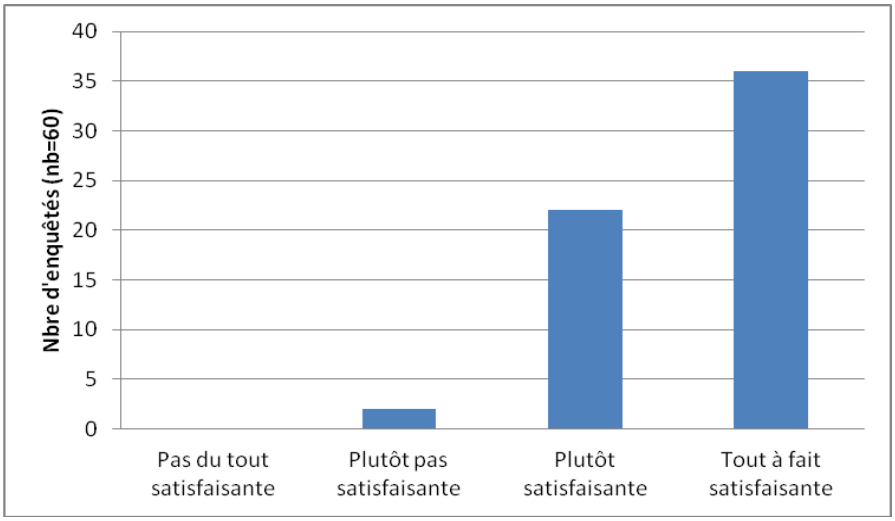

Figure 35 : Réponses à la question : « Vous trouvez que la distance à parcourir pour accéder à la plage est : » lors des enquêtes au Mouret en 2012

85% des usagers considèrent que les accès à la plage sur le Mouret sont faciles à très faciles (soit 51 personnes 60 enquêtées) (Figure 36). Les 13.30 % de personnes qui considèrent l'accès à la plage difficile, ne sont pas ceux qui garent leur véhicule sur des secteurs non autorisés, mais ce sont des personnes qui ont été interrogées au printemps. Par contre, la proportion de ceux qui disent que les accès sont faciles est la même en juillet

qu'au printemps.

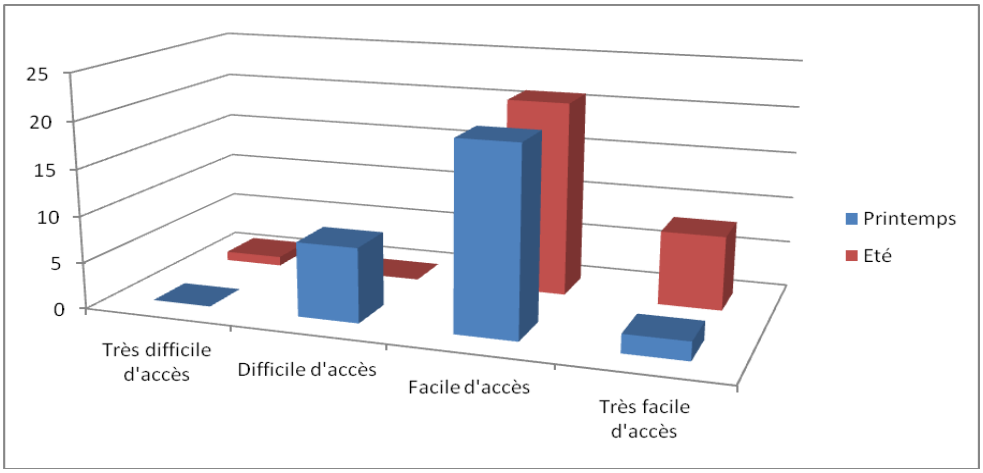

Figure 36 : Réponses à la question : "Vous trouvez que les accès à la plage sont :" (Répartition des réponses selon la campagne du printemps et celle d'été)

Les deux principales raisons de la satisfaction des usagers du site par rapport à l'accès à la plage sont la proximité (celle du parking à la plage, des aires de camping-cars à la plage et du camping à la plage) et de la praticabilité de l'accès (nombre de chemins, tapis pour stabiliser l'accès, chemins directs entre les parkings et la plage) (Figure 37). Ceux qui ne sont pas satisfaits avancent deux types d'arguments : le manque de canalisation qui se traduit pas une absence de signalétique, absence de passages officiels, et impraticabilité de certains chemins notamment dans la zone n°1 près de l'aire de camping-cars.

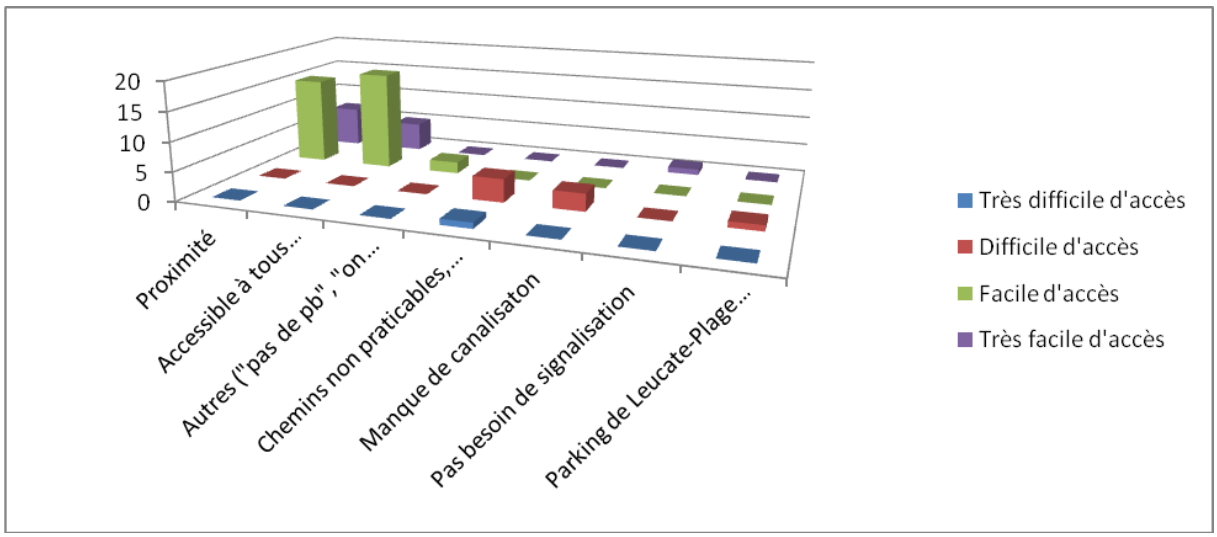

Figure 37: Argumentaires des enquêtés à l'accessibilité à la plage

Si les accès à la plage sont considérés comme faciles à très faciles par plus d'une majorité de personnes, **45% d'entre eux (soit 27 personnes) avouent qu'ils sont mal indiqués** (Tableau 13). La répartition de ces derniers dans les résultats des deux campagnes d'enquêtes (printemps et été) est similaire. **Ce site serait donc essentiellement fréquenté par des**

habitués même si une forte proportion est issue de la population touristique. Pour 41.70% des enquêtés ce site est familier (Tableau 14). Un cinquième des enquêtés ont découvert ce site par hasard et aucun grâce aux panneaux de signalisation.

Tableau 13 : Réponses à la question : « l'accès à la plage est-il bien indiqué ? » (Répartition en fonction de la campagne de printemps et celle de l'été)

Question :"L'accès à la plage est-il bien indiqué ?"	Oui	Non	TOTAL
Printemps	17	13	30
Eté	16	14	30
TOTAL	33	27	60

Tableau 14 : Réponses à la question : "Comment avez-vous connu ce site?"

Comment avez-vous connu ce site ?	Nb d'enquêtes	%
Internet	3	5,00%
Office de tourisme	0	0,00%
Site familier	25	41,70%
Bouche à oreille	14	23,30%
Panneau de signalisation	0	0,00%
Par hasard	12	20,00%
Autre	6	10,00%
TOTAL	60	100%

Synthèse du 3.3 : les modes de stationnement sur le Mouret

- Quatre parkings officiels sont répartis du nord au sud sur le secteur du Mouret (P1 et P2 dans la zone n°1, P3 dans la zone n°2 et P4 dans la zone n°3). Deux aires de camping-cars se situent au Nord du Mouret (PCC1 et PCC2 dans la zone n°1),
- Au printemps sur l'ensemble du Mouret, 63 à 81 véhicules sont comptabilisés par créneau horaire,
- 16h00 -17h00 est le créneau horaire où le nombre de véhicules est le plus important,
- Les aires de stationnement qui enregistrent le plus grand nombre de véhicules au printemps sont le PCC2, situé au bord de la plage (22 véhicules en moyenne par jour), et le P4 situé au sud (10 par jour) entre 16h et 17h,
- En juillet sur l'ensemble du Mouret, 160 à 447 véhicules sont comptabilisés par créneau horaire,
- En été, le parking le plus fréquenté est P1 (127 véhicules entre 16h00 et 17h00). P4 enregistre 76 véhicules sur le créneau horaire et 56 véhicules sont stationnés sur P3,
- Un stationnement anarchique a été observé le long de la route et sur une parcelle nommée dans cette étude PS. Au printemps, entre 16h00 et 17h00, un total de 16 véhicules on été stationnés le long de la route et sur PS, au cours des quatre jours observés. Le stationnement anarchique augmente pendant la période estivale. 35 véhicules sont stationnés de manière anarchique (le long de la route et sur le parking PS) en juillet, soit 8% de l'ensemble des véhicules stationnés dans les parkings officiels et dans les aires de camping-cars. Lors des enquêtes, 13% des personnes interrogées ont avoué de s'être garées en dehors des aires de stationnements officielles pour trouver de l'ombre, se rapprocher de la plage. Les impacts de cette pratique sont visibles et se traduisent par un recul de la végétation.
- 66.70% des enquêtés viennent en voiture et 21% en camping-cars,
- 85% des enquêtés considèrent que les accès à la plage sont faciles à très faciles, parce qu'ils sont proches de la plage et que les chemins sont praticables,
- 60% des enquêtés sont « tout à fait satisfaits » de la distance à parcourir entre le parking et la plage, 36% sont « plutôt satisfaits ».

3.4 Les perceptions par rapport au paysage et aux aménagements

3.4.1 Perceptions par rapport au paysage

- *Un site considéré comme pas dégradé d'un point de vue environnemental (selon l'enquête)*

76.60% des personnes interrogées considèrent que le site n'est pas dégradé d'un point de vue environnemental (46 personnes sur 60). 23% d'entre elles considèrent que le site est propre, encore sauvage (17.39%), naturel (15.22%). L'érosion marine leur semble limitée car la plage reste suffisamment vaste (13.04%). Et pour 13.04% de ceux qui considèrent qu'il n'y a pas de dégradations, aucun changement n'a eu lieu ces dernières années. Pour 6.50%, les dunes sont protégées.

Cependant, sur les 23.30% qui considèrent que le site s'est dégradé, 28.57% argumentent que les déchets sont nombreux, 21.43% disent que le site n'est plus assez naturel. Les paillotes sont montrées du doigt par 14.29% de ceux qui perçoivent les dégradations environnementales sur ce site. 28.50% de ces derniers parlent de dégradations sur la faune et la flore.

Les enquêtés considèrent qu'ils n'impactent pas sur la faune et la flore du site (90% à 86%) (Figure 38). Seulement 10% à 11% réalisent que leurs activités sur le site impactent sur le milieu (soit 6 à 7 personnes sur 60). Les résultats de l'enquête montrent qu'il n'y a pas de distinction entre la perception des impacts sur la flore et celle des impacts sur la faune.

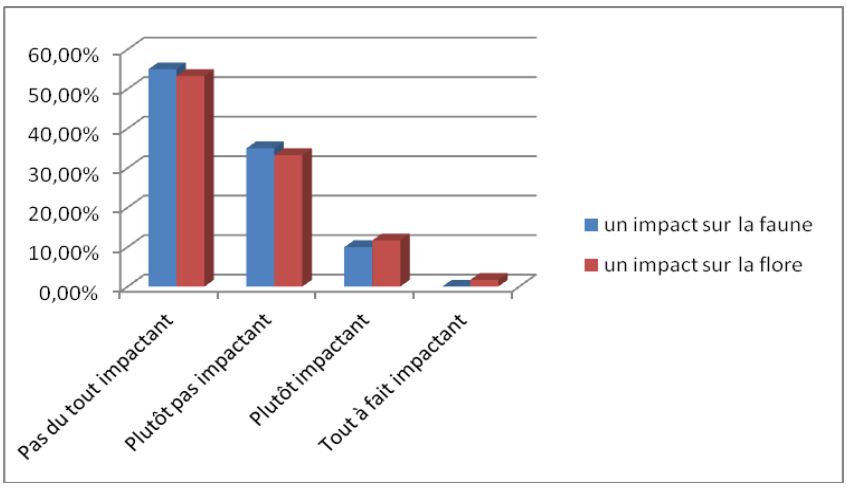

Figure 38 : Perceptions des enquêtés de leurs impacts sur le site

- *Motivations des usagers à venir sur le Mouret*

Les motivations des usagers sont multiples et se répartissent équitablement : **22% disent venir pour le paysage** (soit 23 enquêtés sur 60), **17% pour la proximité** (Figure 39). En effet, la présence de deux aires de camping-cars au nord et du camping municipal explique ce type de réponses. **16% viennent sur le site parce qu'il est peu fréquenté** et par conséquent l'espace est suffisant pour tout le monde. Puis **13% choisissent ce site pour sa tranquillité** ;

argumentaire ré-utilisé pour expliquer leur sentiment par rapport à la fréquentation du site.

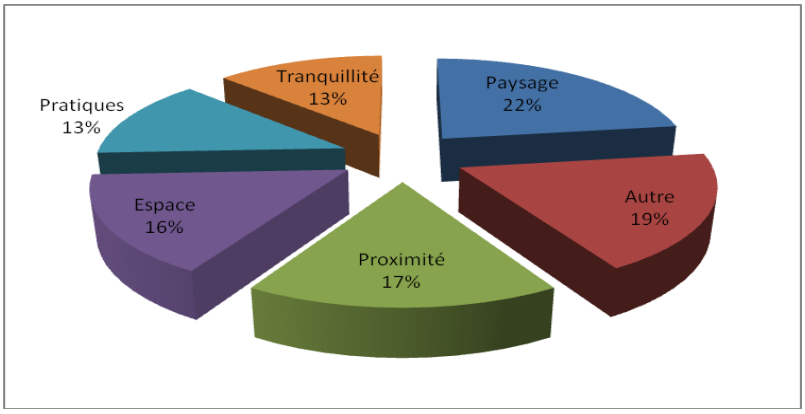

Figure 39 : Motivations de leurs venues sur le site du Mouret

Afin de mieux cerner la perception des enquêtés sur le site, 12 caractéristiques ont été proposées afin que ces derniers puissent attribuer une note entre 1 à 4[11] (Figure 40). **Pour l'ensemble des enquêtés, le site est perçu comme beau, calme, pas dégradé, entretenu, sur lequel les usagers se sentent libres. Il est aussi perçu comme naturel, propre, pas très réglementé et vaste. Les richesses faunistiques et floristiques ne sont pas perçues sur le site.**

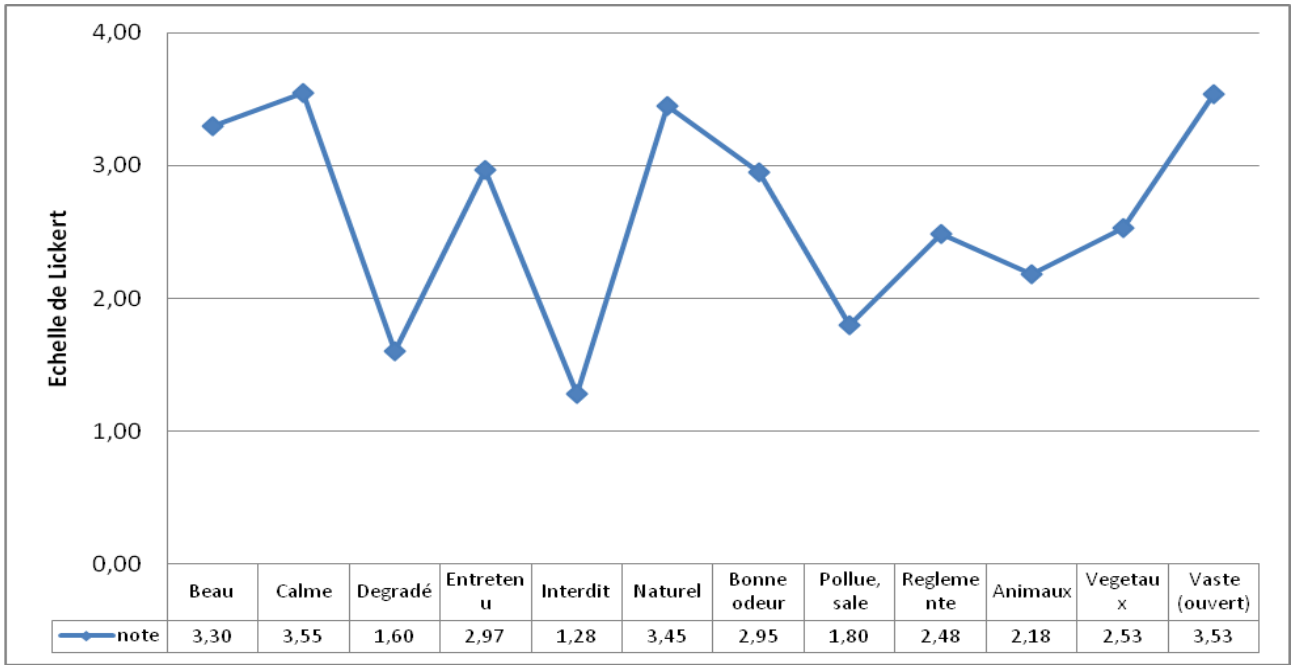

	Beau	Calme	Degradé	Entretenu	Interdit	Naturel	Bonne odeur	Pollue, sale	Reglemente	Animaux	Vegetaux	Vaste (ouvert)
note	3,30	3,55	1,60	2,97	1,28	3,45	2,95	1,80	2,48	2,18	2,53	3,53

Figure 40 : Notes attribuées par les enquêtés sur les caractéristiques données au site du Mouret en 2012

[11] 1= Très mauvaise description, 2 = Mauvaise description, 3= Bonne description, 4 = Très bonne description

3.4.2 Perceptions des usagers sur les aménagements

A la question « *Quels éléments vous paraissent naturels et ou intégrés au paysage* », plus de 18% des enquêtés (9 personnes sur 60) citent des éléments artificiels tels que : **les ganivelles (10%), les barrières qui délimitent les parkings et les accès piétons (3.33%), les parkings (3.33%), les poubelles (1.67%). Ces éléments sont considérés donc par ces personnes comme intégrés au paysage** (Tableau 15).

Tableau 15 : Quels éléments vous paraissent : Naturels et/ou intégrés au paysage

Quels éléments vous paraissent : Naturels et/ou intégrés au paysage	Nb d'enquêtes	%
"La plage"	14	23,33%
"Tout"	13	21,67%
"Poste de secours"	9	15,00%
"Les dunes"	8	13,33%
"Les guinguettes"	11	18,33%
"Le sable"	7	11,67%
"Les ganivelles"	6	10,00%
"La mer"	5	8,33%
"La végétation"	5	8,33%
"La falaise"	2	3,33%
"Les parkings"	2	3,33%
"Les barrières délimitant les parkings et les accès piétons"	2	3,33%
"Les bouts de bois"	1	1,67%
"L'arrière-dune où il y a beaucoup de plantes"	1	1,67%
"La faune "	1	1,67%
"Le centre conchylicole"	1	1,67%
"Le paysage"	1	1,67%
Mobilier urbain : poubelles...	1	1,67%
"La présence de coquillages"	1	1,67%
TOTAL	60	100,00%

Pour 41.67% des enquêtés (25 personnes sur 60), tout semble naturel (Tableau 16). **Alors que pour 6.67%, les parkings sont perçus comme des éléments artificiels qui ne sont pas intégrés au paysage** (soit deux fois plus de personnes ayant répondu le contraire). Il en est de même pour **les paillotes (45% considèrent qu'elles ne sont pas intégrés** contre seulement 18.33%). Les avis sont partagés aussi sur le poste de secours : 11.67% considèrent qu'il n'est pas intégré contre 15% qui pensent le contraire.

Tableau 16 : Quels éléments vous paraissent artificiels

Quels éléments vous paraissent artificiels	Nb d'enquêtes	%
"Rien"	25	41,67%
"Les paillotes"	27	45,00%
"Le poste de secours"	7	11,67%
"Digue"	3	5,00%
"L'aire de camping-cars"	1	1,67%
"Le parking"	4	6,67%
"Le centre ostréicole"	1	1,67%
"Le tapis d'accès à la plage"	1	1,67%
"Les poubelles"	1	1,67%
"Les sacs plastiques"	1	1,67%
"Plage privée"	1	1,67%
"Quelques pieds de vigne"	1	1,67%
TOTAL	60	100,00%

Pour 76.70% des enquêtés (46 personnes sur 60), les aménagements sur le site sont peu nombreux alors que pour 15% des personnes interrogées (9 personnes) ils sont perçus comme nombreux. Cinq personnes disent qu'ils sont inexistants (8.30% des enquêtés).
Sur les 55 personnes qui considèrent que les aménagements sont peu nombreux à nombreux, **43 enquêtés considèrent qu'ils sont intégrés au paysage** (soit 71.70% sur la totalité des enquêtés). **Et seulement 12 personnes sur 60 affirment qu'ils sont mal intégrés** (20% des enquêtés).

Pour améliorer le site, 46 personnes ont énoncé leurs propositions. Certaines thématiques ressortent (Figure 41) :

- supprimer les paillotes (pour 17.39%),
- mieux respecter la réglementation (pour 6.52%). Cela concerne la pollution sonore des jets ski, les déjections canines…,
- améliorer la sécurité en renforçant la surveillance des plages (13.04%),
- Mise en place d'infrastructures sanitaires, telles que des douches, des toilettes (60.87%),
- Réaliser des aménagements pour l'accessibilité au site tels que la mise en place de panneaux, meilleur marquage au sol sur les parkings… et pour la protection dunaire telle que l'installation de ganivelles…45.65% des enquêtés qui ont fait force de proposition ont abordé cette thématique.

Ainsi les thématiques les plus abordées sont l'amélioration des infrastructures sanitaires et les aménagements d'accessibilité (parking, chemin) et de protection du milieu (ganivelles, recul des parkings, aucun véhicules,…).

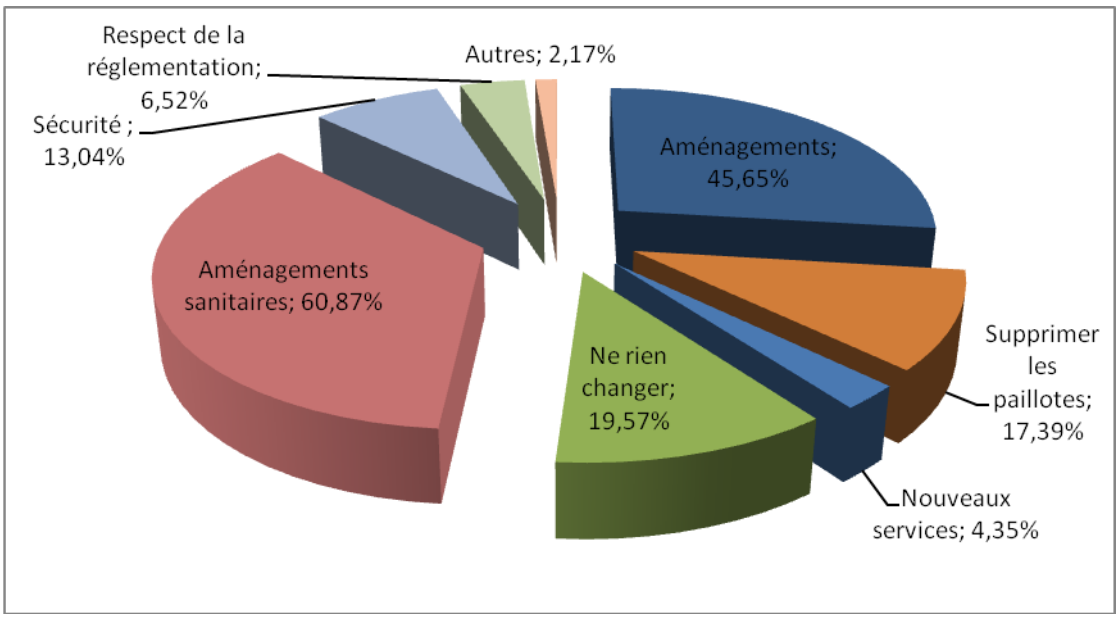

Figure 41 : Propositions des enquêtés pour améliorer le site du Mouret en 2012

.

Synthèse du 3.4 : Les perceptions par rapport au paysage et aux aménagements

- 76.60% des personnes interrogées considèrent que le site n'est pas dégradé d'un point de vue environnemental,
- Sur les 76.60% qui considèrent que le site n'est pas dégradé, 23% d'entre elles considèrent que le site est propre, encore sauvage (17.39%), naturel (15.22%),
- 23.30% considèrent que le site s'est dégradé,
- 28.57% trouvent que les déchets sont nombreux,
- 21.43% disent que le site n'est plus assez naturel,
- 28.50% parlent de dégradations sur la faune et la flore,
- Les enquêtés considèrent qu'ils n'impactent pas sur la faune et la flore du site (90% à 86%),
- Pour l'ensemble des enquêtés, le site est perçu comme beau, calme, pas dégradé, entretenu, sur lequel les usagers se sentent libres. Il est aussi perçu comme naturel, propre, pas très réglementé et vaste. La richesse faunistique et floristique ne sont pas perçues sur le site.
- Pour 76.70% des enquêtés, les aménagements sur le site sont peu nombreux alors que pour 15% des personnes interrogées leur ressenti est opposé,
- 43 enquêtés considèrent que les aménagements sont intégrés au paysage.

4. Conclusion

L'étude de fréquentation menée en juillet 2012 sur trois secteurs du site du Mouret (la partie Nord et la partie Sud) met en relief certaines caractéristiques du site.
A partir de quatre journées d'observation, le site enregistre 2 780 passages en moyenne par jour sur l'ensemble des trois zones. La zone n°2 est la zone la plus fréquentée : 730 passages en moyenne par jour contre plus 400 passages en moyenne par jour pour les zones n°1 et 3. Le nombre de passages sur les chemins a été calculé afin de connaître la pression sur le lieu. Les chemins les plus fréquentés sont ceux qui relient directement les parkings à la plage. Il a été observé peu de fréquentation diffuse sur les dunes grises, excepté dans la zone n°2 où les randonnées équestres pour enfants se font sur les espaces végétalisés entre le ranch et la dune bordière.
Le public est composé essentiellement de familles et de personnes seules ; c'est un public d'habitués. Les personnes viennent essentiellement en voiture et très peu se déplacent en vélo. Un équilibre entre population permanente et population touristique apparaît au printemps, mais en été la population touristique domine en nombre (79%).
Au créneau horaire le plus fréquenté (16h00-17h00), moins d'une centaine de véhicules sont stationnés sur l'ensemble des parkings du site au printemps. Alors qu'en juillet, plus de 400 véhicules ont été comptabilisés sur ce créneau horaire. Le parking le plus fréquenté est P1 (127 véhicules entre 16h00 et 17h00). P4 enregistre 76 véhicules sur le créneau horaire et 56 véhicules sont stationnés sur P3. D'après les observations faites entre 16h00 et 17h00, un total de 13 véhicules stationnés le long de la route a été observé sur les quatre journées au printemps. Et 35 véhicules en moyenne par jour sont stationnés en juillet de manière anarchique (le long de la route et sur le parking PS), soit 8% de l'ensemble des véhicules stationnés dans les parkings officiels et dans les aires de camping-cars. Les impacts sont visibles : recul de la végétation et dégradation de certains types d'habitats.
D'après les enquêtes réalisés au printemps et en été, plus de la majorité des personnes disent se garer sur les parkings officiels, 13% avouent s'être garés sur des secteurs non prévus à cet effet pour trouver de l'ombre, se rapprocher de la plage ou bien pour avoir son vélo à vue. Si rien n'est fait pour mieux canaliser les véhicules, les usagers vont prendre la fâcheuse tendance à se garer de manière anarchique sur des lieux non prévus à cet effet et les milieux vont se dégrader rapidement.
85% des enquêtés considèrent que les accès à la plage sont faciles à très faciles, parce qu'ils sont proches de la plage et que les chemins sont praticables, et 96% des enquêtés sont satisfaits de la distance à parcourir entre le parking et la plage.
Pour l'ensemble des enquêtés, le site est perçu comme beau, calme, pas dégradé, entretenu, sur lequel les usagers se sentent libres. Il est aussi perçu comme naturel, propre, pas très réglementé et vaste. Comme sur la plupart des sites du Languedoc-Roussillon, la richesse faunistique et floristique ne sont pas perçues sur le site.
Le site est perçu comme naturel et sauvage car les aménagements sont peu nombreux pour 76.70% des enquêtés. 43 enquêtés sur 60 considèrent qu'ils sont intégrés au paysage.

Le rôle des ganivelles est connu par les usagers : canalisation du public, préservation de la dune en permettant de retenir le sable et en évitant que la végétation soit piétinée. Cependant, 80% des enquêtés ne savent pas si la dune est sur des parcelles privées ou publiques et autant ne connaissent pas la réglementation du site.

Si certains demande à travers les enquêtes de mieux canaliser le public, il serait possible de le faire sur des partie du Mouret ou des chemins persistent alors que peut de monde les empruntent. Fermer ces derniers permettrait une réduction de sol nu. Une concertation avec le propriétaire du ranch pourrait être envisagée pour trouver un parcours acceptable pour tous.

Table des tableaux

Tableau 1 : Temps de travail par actions et par institutions 17
Tableau 2 : Dates de comptages au Mouret à Leucate en 2012 18
Tableau 3 : Nombre d'enquêtes par zone au Mouret en 2012 19
Tableau 4 : Lieux d'enquêtes dans les zones du Mouret en 2012 19
Tableau 5 : Données climatiques et fréquentation au Mouret en juillet 2012 21
Tableau 6 : Moyenne journalière des passages par zones au Mouret en juillet 2012 21
Tableau 7 : Argumentation de la perception de la fréquentation de cet espace 28
Tableau 8 : Fréquence en fonction des saisons (enquêtes 2012 sur le Mouret) 35
*Tableau 9 : Nombre de chiens sur les trois zones observé**es** au Mouret en juillet 2012* 39
Tableau 10 : Type de véhicules sur l'ensemble des parkings au Mouret 41
Tableau 11 : Réponses à la question : « Comment êtes-vous venu sur ce site ? » lors des enquêtes de 2012 44
Tableau 12 : Réponses à la Question : "Si vous n'êtes pas stationné sur un parking aménagé, pourquoi ?" 46
Tableau 13 : Réponses à la question : « l'accès à la plage est-il bien indiqué ? » (Répartition en fonction de la campagne de printemps et celle de l'été) 48
Tableau 14 : Réponses à la question : "Comment avez-vous connu ce site?" 48
Tableau 15 : Quels éléments vous paraissent : Naturels et/ou intégrés au paysage 52
Tableau 16 : Quels éléments vous paraissent artificiels 53

Table des figures

Figure 1 : Situation de la plage du Mourret à Leucate 5
Figure 2 : Zone Natura 2000 de l'Etang de Salses-Leucate 6
Figure 3 : Espèces envahissantes au Mouret en 2012 7
Figure 4 : Faune et flore : enjeux environnementaux 8
Figure 5 : Aménagements existants et la situation cadastrale en 2012 au Mouret 10
Figure 6 : les sentiers existants sur le site du Mouret en 2012 11
Figure 7 : Les types d'aménagements au Mouret en 2012 12
Figure 8 : Les aménagements dégradés au Mouret en 2012 12
Figure 9 : Aménagements prévus sur le site par Rivage 13
Figure 10 : Protocole commun - LIFE LAG'Nature 14
Figure 11 : Zones observées et points d'observation au Mouret lors de la campagne de comptages de 2012 16
Figure 12 : Nombre de passages sur les zones observées au Mouret en juillet 2012 20
Figure 13 : Nombre des arrivées de personnes sur les trois zones observées au Mouret en juillet 2012 21
Figure 14 : Nombre de passages des usagers en juillet 2012 22
Figure 15 : Pourcentage des passages par zone en juillet 2012 23
Figure 16 : Nombre de passages des randonneurs équestres en juillet 2012 au Mouret 24
Figure 17 : Nombre de passages de vélos sur les chemins en juillet 2012 au Mouret 25
Figure 18 : Les flux horaires au Mouret en juillet 2012 26
Figure 19 : Les flux de fréquentation par zone (Mouret, 2012) 27
Figure 20: Nombre de réponses à la question : "Vous trouvez qu'actuellement la fréquentation de cet espace est …" 28
Figure 21 : Types d'activités des usagers du Mouret en juillet 2012 (selon le nombre d'arrivées des personnes en moyenne par jour) 30
Figure 22 : Moyenne journalière des arrivées par type de publics sur l'ensemble des trois zones observées au Mouret en juillet 2012 31
Figure 23 : Moyenne journalière des arrivées par type de publics sur l'ensemble des trois zones observées au Mouret en juillet 2012 31
Figure 24 : Type de publics par zone (Mouret, 2012) 33
Figure 25: Réponses à la question" Avez-vous l'habitude de venir sur ce site?" 34
Figure 26 : Réponses à la question" Si vous êtes déjà venu, à quelle période de l'année fréquentez-vous le site?" 34
Figure 27 : Immatriculations des véhicules stationnés au Mouret entre avril et mai 2012 35
Figure 28 : Immatriculation des véhicules stationnés au Mouret en juillet 2012 36
Figure 29 : La part des immatriculations françaises par département des véhicules stationnés sur l'ensemble des parkings au Mouret au printemps et été 2012 (entre 16h00 et 17h00) 38
Figure 30 : Nombre de véhicules par journées observés sur l'ensemble des aires de stationnement au Mouret en 2012 40
Figure 31 : Nombre de véhicules stationnés sur le secteur du Mouret en avril et mai 2012 (moyenne journalière entre 16h00 et 17h00) 42
Figure 32: Nombre de véhicules stationnés sur le secteur du Mouret en juillet 2012 (moyenne journalière entre 16h00 et 17h00) 43
Figure 33 : Impacts du stationnement anarchique le long de la route, Mouret en 2012 44
Figure 34: Réponses à la question : « Si vous êtes venu en véhicule motorisé : êtes-vous garé ? » lors des enquêtes de 2012 au Mouret 45
Figure 35 : Réponses à la question : « Vous trouvez que la distance à parcourir pour accéder à la plage est : » lors des enquêtes au Mouret en 2012 46

Figure 36 : Réponses à la question : "Vous trouvez que les accès à la plage sont :" (Répartition des réponses selon la campagne du printemps et celle d'été).....47
Figure 37: Argumentaires des enquêtés à l'accessibilité à la plage 47
Figure 38 : Perceptions des enquêtés de leurs impacts sur le site..... 50
Figure 39 : Motivations de leurs venues sur le site du Mouret..... 51
Figure 40 : Notes attribuées par les enquêtés sur les caractéristiques données au site du Mouret en 2012..... 51
Figure 41 : Propositions des enquêtés pour améliorer le site du Mouret en 2012..... 54

ANNEXES

Questionnaires	p. 63à 66
Résultats des comptages	p.67 à 81
Résultats des enquêtes	p.82 à 97

Tables des tableaux des annexes

Tableau 17: Nombre de passages de personnes aux trois zones observées au Mouret en 2012 67
Tableau 18 : Nombre d'arrivées de personnes aux zones observées d'observation au Mouret en 2012 67
Tableau 19 : Moyenne journalière des passages par tranches horaires 67
Tableau 20 : Types d'activités des usagers du Mouret en juillet 2012 (Nombre total des arrivées aux trois zones d'observation) 68
Tableau 21 : Nombre de passages sur les espaces végétalisés du milieu dunaire du Mouret en juillet en 2012 68
Tableau 22 : Nombre et pourcentage des arrivées par types de publics (une arrivée = une famille de plusieurs personnes) 69
Tableau 23 : Nombre et pourcentage des arrivées par types de publics (une arrivée = une personne d'une famille, une arrivée de deux personnes en famille = 2 arrivées) 69
Tableau 24 : Somme des arrivées par types de publics et par zone (une arrivée = une famille de plusieurs personnes) 69
Tableau 25 : Somme des arrivées par types de publics et par zone (une arrivée = une personne d'une famille, une arrivée de deux personnes en famille = 2 arrivées) 69
Tableau 26 : Passages des chiens libres sur les trois zones du Mouret en juillet 2012 (4 journées)..... 70
Tableau 27 : Passages des chiens en laisse sur les trois zones du Mouret en juillet 2012 (4 journées) .. 70
Tableau 28 : Nombre de véhicules stationnés sur l'ensemble des parkings au Mouret..... 70
Tableau 29 : Nombre de véhicules stationnés au Mouret par parking le 28 avril 2012..... 71
Tableau 30 : Nombre de véhicules stationnés au Mouret par parking le 3 mai 2012..... 71
Tableau 31 : Nombre de véhicules stationnés au Mouret par parking le 12 mai 2012 72
Tableau 32 : Nombre de véhicules stationnés au Mouret par parking le 30 mai 2012.....72
Tableau 33 : Nombre de véhicules stationnés au Mouret par parking le 19 juillet 2012 73
Tableau 34 : Nombre de véhicules stationnés au Mouret par parking le 23 juillet 2012.....73
Tableau 35 : Nombre de véhicules stationnés au Mouret par parking le 25 juillet 2012 73
Tableau 36 : Moyenne journalière des véhicules stationnés au Mouret par parking au printemps 2012 (observations sur trois journées sans le 30/05/12) 74
Tableau 37 : Moyenne journalière des véhicules stationnés au Mouret par parking au printemps 2012 (observations sur quatre journées avec le 30/05/12).....74
Tableau 38 : Moyenne journalière des véhicules stationnés au Mouret par parking en juillet 2012 (observations sur trois journées).....75
Tableau 39 : Véhicules immatriculés en France stationnés au printemps 2012 au Mouret.....75
Tableau 40 : Véhicules immatriculés à l'étranger stationnés au printemps 2012 au Mouret.....77
Tableau 41 : Véhicules immatriculés en France stationnés en juillet 2012 au Mouret 78
Tableau 42 : Véhicules immatriculés à l'étranger stationnés en juillet 2012 au Mouret..... 80
Tableau 43 : Origine géographique des véhicules stationnés au Mouret (effectifs)..... 80
Tableau 44 : Origine géographique des véhicules stationnés au Mouret (pourcentages)..... 81
Tableau 45 : Types de véhicules par date au Mouret en 2012..... 81
Tableau 46 : Types de public enquêté au Mouret 82
Tableau 47 : Origines Géographiques des enquêtés au Mouret en 2012 82
Tableau 48 : Réponses à la question « Dans quel département (France) ou pays habitez-vous ? »..... 83
Tableau 49 : Réponses à la question : « Quel est le nom de votre commune de résidence »..... 84
Tableau 50 : Réponses à la question : « Si vous êtes venu en véhicule motorisé : êtes-vous garé ? »... 85
Tableau 51: Réponses à la question : « Comment êtes-vous venu sur ce site ? » lors des enquêtes de

2012 ..... *85*
Tableau 52 : Réponses à la question : « Si vous êtes venu en véhicule motorisé : êtes-vous garé ? » (par période d'enquêtes) *86*
Tableau 53 : Réponses à la question : "Vous trouvez que les accès à la plage sont:" (Répartition des réponses selon la campagne du printemps et celle d'été) *86*
Tableau 54 : Réponses à la question : "Vous trouvez que les accès à la plage sont:" *86*
Tableau 55 : Réponses à la question : « Vous trouvez que la distance à parcourir pour accéder à la plage est : » lors des enquêtes au Mouret en 2012 ..... *86*
Tableau 56 : réponses à la question : « Vous trouvez que les accès à la plage sont : Pourquoi ? » *87*
Tableau 57: Réponses à la question « Avez-vous l'habitude de venir sur ce site ? » *87*
Tableau 58 : Réponses à la question" Si vous êtes déjà venu, à quelle période de l'année fréquentez-vous le site?" *87*
Tableau 59: Réponses à la question : « Quelles activités pratiquez-vous sur le site ? » *88*
Tableau 60 : Réponses à la question : " Combien de temps restez-vous en moyenne sur le site ? » *88*
Tableau 61 : Question : "Vous trouvez qu'actuellement la fréquentation de cet espace est :" *88*
Tableau 62 : Question : "A quelles gênes avez-vous du faire face sur le site ?" *89*
Tableau 63 : Réponses à la question : "Pensez-vous que ce site est dégradé d'un point de vue environnemental ?" *89*
Tableau 64: Argumentaires de ceux qui pensent le site s'est dégradé d'un point de vue environnemental *89*
Tableau 65 : Argumentaires de ceux qui pensent le site ne s'est pas dégradé d'un point de vue environnemental *90*
Tableau 66 : "Pensez-vous que ce site est dégradé d'un point de vue environnemental ?" (campagne d'enquêtes d'été et de printemps) *90*
Tableau 67 : Réponses à la question : "Dans quelle mesure pensez-vous que vos déplacements sur le site puissent avoir un impact sur la faune ?" *90*
Tableau 68 : Question : "Dans quelle mesure pensez-vous que vos déplacements sur le site puissent avoir un impact sur la flore ?" *91*
Tableau 69 : Question : "Dans quelle mesure pensez-vous que vos déplacements sur le site puissent avoir un impact sur la faune ?" *91*
Tableau 70 : Réponses à la question : "Pourquoi avez-vous choisi ce site ?" *91*
Tableau 71 : Argumentaires à la question : "Pourquoi avez-vous choisi ce site ?" si autres : *92*
Tableau 72 : Question : "D'après vous, les aménagements sur le site sont-ils :" *92*
Tableau 73 : Réponses à la question : "D'après vous, les aménagements sur le site sont-ils : Vous les trouvez :" *92*
Tableau 74 : Question : "Avez-vous des propositions à faire pour améliorer le site ?" *93*
Tableau 75 : Question : "Savez-vous à qui appartiennent les parcelles du site ?" *93*
Tableau 76 : Question : "Connaissez-vous la réglementation attachée au site ?" *93*
Tableau 77 : L'âge des enquêtés *93*
Tableau 78 : Catégories socio-professionnelles des enquêtés *94*
Tableau 79 : Réponses à la question : "Quelles sont vos propositions à faire pour améliorer le site?" *95*
Tableau 80 : Type de public lors des enquêtés *97*

Questionnaire sur le site de Mouret

avril-juillet 2012 - ART-Dev

Bonjour,
Etudiante en géographie, je suis actuellement en stage à Leucate et réalise une étude sur la fréquentation et la perception du littoral auprès des usagers.
Il est à noter qu'il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Il s'agit de répondre la première réponse qui vous vient à l'esprit.
Ce questionnaire ne vous prendra pas plus de 10 minutes.
Les données sont entièrement anonymes et ne seront utilisées que dans le cadre de mon rapport de stage.
Bonne journée !

Généralités

1. Date

2. Site
O 1. Mouret nord O 2. Mouret centre O 3. Mouret sud

3. Lieu de remplissage du questionnaire
O 1. Plage O 2. Dune O 3. Arrière dune O 4. Chemin d'accès à la plage O 5. Route O 6. Parking

4. Etes-vous
O 1. Un homme O 2. Une femme

5. Dans quel département (France) ou pays habitez-vous ?

6. Quel est le nom de votre commune de résidence ?

7. Comment avez-vous connu ce site ?
O 1. Internet O 2. Office de tourisme O 3. Site familier O 4. Bouche à oreille O 5. Panneau de signalisation
O 6. Par hasard O 7. Autre

8. Si 'Autre', précisez :

Accessibilité

9. Comment êtes-vous venu(e) sur ce site ?
O 1. En voiture O 2. En navette O 3. A pied
O 4. En vélo O 5. En quad O 6. En camping-car
O 7. En caravane O 8. En combi O 9. En deux roues motorisées
O 10. Autre

10. Si 'Autre', précisez :

11. Si vous êtes venu(e) en véhicule motorisé : êtes-vous garé :
O 1. Sur un parking O 2. En bord de route O 3. Sur l'arrière-dune O 4. Autre

12. Si 'Autre', précisez :

13. Si vous n'êtes pas stationné sur un parking aménagé, pourquoi ?
O 1. Manque de place O 2. Distance du lieu fréquenté O 3. Habitude O 4. Autre

14. Si 'Autre', précisez :

15. Vous trouvez que les accès à la plage sont :

○ 1. Très difficile d'accès ○ 2. Difficile d'accès ○ 3. Facile d'accès ○ 4. Très facile d'accès

16. Précisez pourquoi :

17. Vous trouvez que la distance à parcourir pour accéder à la plage est :

○ 1. Pas du tout satisfaisante ○ 2. Plutôt pas satisfaisante ○ 3. Plutôt satisfaisante ○ 4. Tout à fait satisfaisante

18. L'accès à la plage est-il bien indiqué ?

○ 1. Oui ○ 2. Non

Fréquentation

19. Avez-vous l'habitude de venir sur ce site ?

○ 1. Pas du tout (c'est la première fois) ○ 2. Plutôt pas régulièrement ○ 3. Plutôt régulièrement
○ 4. Tout à fait régulièrement

20. Si vous êtes déjà venu, à quelle période de l'année fréquentez-vous le site ?

☐ 1. Printemps ☐ 2. Eté ☐ 3. Automne ☐ 4. Hiver

21. Si 'Automne':

☐ 1. Le week-end ☐ 2. En semaine

22. Si 'Printemps':

☐ 1. Le week-end ☐ 2. En semaine

23. Si 'Eté':

☐ 1. Le week-end ☐ 2. En semaine

24. Si 'Hiver':

☐ 1. Le week-end ☐ 2. En semaine

25. Quelles activités pratiquez-vous sur le site ?

☐ 1. Promenade à pied ☐ 2. Promenade à pied avec un chien ☐ 3. Promenade à cheval
☐ 4. Promenade nocturne ☐ 5. Course à pied ☐ 6. Sport de voile
☐ 7. Pêche ☐ 8. Pique-nique ☐ 9. Baignade
☐ 10. Bronzer ☐ 11. Vélo ☐ 12. Ramassage de coquillages
☐ 13. Autre ☐ 14. Naturisme

26. Si 'Autre', précisez :

27. Combien de temps restez-vous en moyenne sur le site ?

○ 1. Moins d'une heure ○ 2. Une heure ○ 3. Quelques heures ○ 4. Une demi-journée
○ 5. Une journée entière ○ 6. 24h

28. Vous trouvez qu'actuellement la fréquentation de cet espace est :

○ 1. Pas du tout dérangeante ○ 2. Plutôt pas dérangeante ○ 3. Plutôt dérangeante ○ 4. Tout à fait dérangeante

29. Précisez pourquoi :

30. A quelles gênes avez-vous du faire face sur le site ?

☐ 1. Le bruit ☐ 2. Le manque d'espace
☐ 3. Les chiens ☐ 4. Les déchets
☐ 5. L'insécurité ☐ 6. Le manque de respect des autres usagers
☐ 7. Les moustiques ☐ 8. Autre

31. Si 'Autre', précisez :

32. Pensez-vous que ce site est dégradé d'un point de vue environnemental ?

○ 1. Oui ○ 2. Non

33. Si 'Oui', précisez :

34. Si 'Non', précisez :

35. Dans quelle mesure pensez-vous que vos déplacements sur le site puissent avoir un impact sur la faune ?

○ 1. Pas du tout impactant ○ 2. Plutôt pas impactant ○ 3. Plutôt impactant ○ 4. Tout à fait impactant

36. Dans quelle mesure pensez-vous que vos déplacements sur le site puissent avoir un impact sur la flore ?

○ 1. Pas du tout impactant ○ 2. Plutôt pas impactant ○ 3. Plutôt impactant ○ 4. Tout à fait impactant

Perception

37. Pourquoi avez-vous choisi ce site ?

☐ 1. Proximité ☐ 2. Paysage ☐ 3. Espace ☐ 4. Pratiques ☐ 5. Autre

38. Si 'Autre', précisez :

Selon vous, quelles sont les caractéristiques qui décrivent le mieux cet endroit :

	1	2	3	4
39. Beau :	○	○	○	○
40. Calme reposant :	○	○	○	○
41. Dégradé :	○	○	○	○
42. Entretenu	○	○	○	○
43. Interdit	○	○	○	○
44. Naturel	○	○	○	○
45. Bonne odeur	○	○	○	○
46. Pollué, sale	○	○	○	○
47. Réglementé	○	○	○	○
48. Riche en espèces animales	○	○	○	○
49. Riche en espèces végétales	○	○	○	○
50. Vaste (ouvert)	○	○	○	○

Très mauvaise description (1), Mauvaise description (2), Bonne description (3), Très bonne description (4).

51. Quels éléments vous paraissent : Naturels et/ou intégrés au paysage

52. Quels éléments vous paraissent : Artificiels

Aménagements

53. D'après vous, les aménagements sur le site sont-ils :

O 1. Très nombreux O 2. Nombreux O 3. Peu nombreux O 4. Inexistant

54. Vous les trouvez :

O 1. Intégrés dans le paysage O 2. Mal intégrés dans le paysage

55. Avez-vous des propositions à faire pour améliorer le site ?

O 1. Oui O 2. Non

56. Si 'Oui', précisez :

57. Savez-vous à qui appartiennent les parcelles du site ?

O 1. Oui O 2. Non

58. Connaissez-vous la réglementation attachée au site ?

O 1. Oui O 2. Non

59. De votre point de vue, à quoi peuvent bien servir les barrières en bois ?

Fiche d'identité

60. Age

O 1. - de 30 ans O 2. 30-39 ans O 3. 40-49 ans O 4. 50-59 ans O 5. + de 60 ans

61. CSP :

O 1. Agriculteurs exploitants
O 2. Artisans, commerçants et chefs d'entreprise
O 3. Cadres et professions intellectuelles supérieures
O 4. Professions intermédiaires
O 5. Employés
O 6. Ouvriers
O 7. Retraités
O 8. Autres personnes sans activité professionnelle

62. Etes-vous venu(e) :

O 1. Seul(e) O 2. En couple O 3. En famille O 4. Avec des ami(e)s O 5. Avec des collègues

Tableau 17: Nombre de passages de personnes aux trois zones observées au Mouret en 2012

Date	Zone 1 (Nord du Mouret)	Zone 2 (Sud du Mouret)	Zone 3 (Sud du Mouret)	Ensembles des 3 zones
18 juillet 2012	973	980	1031	2984
20 juillet 2012	786	1122	670	2578
24 juillet 2012	844	1835	908	3587
27 juillet 2012	441	894	635	1970
Nbre de passages de personnes (Arrivées + Départs)	3044	4831	3244	11119
Moyenne journalière des passages (Arrivées + Départs)	455	1208	811	2780

Tableau 18 : Nombre d'arrivées de personnes aux zones observées d'observation au Mouret en 2012

Date	Zone 1 (Nord du Mouret)	Zone 2 (Sud du Mouret)	Zone 3 (Sud du Mouret)	Ensembles des 3 zones
18 juillet 2012	572	639	651	1862
20 juillet 2012	461	655	391	1507
24 juillet 2012	546	1144	554	2244
27 juillet 2012	239	481	338	1058
Nbre d'Arrivées de personnes	1818	2919	1934	6671
Moyenne journalière des arrivées	455	730	484	1668

Tableau 19 : Moyenne journalière des passages par tranches horaires

Heure	Moyenne journalière des Arrivées	Moyenne journalière des Départs
9h	33	9
10h	153	37
11h	198	80
12h	202	100
13h	164	69
14h	249	78
15h	282	193
16h	228	215
17h	161	332

Tableau 20 : Types d'activités des usagers du Mouret en juillet 2012 (Nombre total des arrivées aux trois zones d'observation)

	Plagistes	Promeneur	Autres	Cyclistes	Sport de plage	Randonnée équestre	Pique-nique	Sport de voile	Course à pied	Quad
Zone 1 (Nord du Mourret)	1507	110	77	41	27	27	11	10	6	2
Zone 2 (Sud du Mourret)	2155	60	292	124	50	174	27	26	11	
Zone 3 (Sud du Mourret)	1522	57	177	54	47	35	22	16	4	
Nbre d'Arrivées de personnes	5184	227	546	219	124	236	60	52	21	2
Moyenne journalière des arrivées	1296	57	137	55	31	59	15	13	5	1

Tableau 21 : Nombre de passages sur les espaces végétalisés du milieu dunaire du Mouret en juillet en 2012

Circulation diffuse	Somme Arrivées	Somme Départs	Total somme (A+D)	Moyenne Journalière Arrivées	Moyenne Journalière Départs	Moyenne Journalière (A+D)
Secteur A	14	5	19	3,5	1,25	4,75
Secteur A'	5	1	6	1,25	0,25	1,5
Secteur B	8	5	13	2	1,25	3,25
Secteur C	5	8	13	1,25	2	3,25
Secteur D	25	6	31	6,25	1,5	7,75
Secteur F	1		1	0,25	0	0,25
Secteur G	15	12	27	3,75	3	6,75
Secteur G'	6	3	9	1,5	0,75	2,25
Secteur H	109	48	157	27,25	12	39,25
Secteur I	88	47	135	22	11,75	33,75
Secteur J	203	145	348	50,75	36,25	87
Secteur K	17	8	25	4,25	2	6,25
Secteur L	46	17	63	11,5	4,25	15,75
Secteur M	2		2	0,5	0	0,5
Secteur N	12	3	15	3	0,75	3,75
Secteur O	4	7	11	1	1,75	2,75
Secteur Q	2		2	0,5	0	0,5
Secteur R	5	1	6	1,25	0,25	1,5

Tableau 22 : Nombre et pourcentage des arrivées par types de publics (une arrivée = une famille de plusieurs personnes)

	Moyenne Journalière des arrivées	Nbre d'Arrivées des types de publics	%
Couple	128,25	513	19,30
Famille	222,25	889	33,45
Groupe	130	520	19,56
Seul	184	736	27,69
Total général	664,5	2658	100,00

Tableau 23 : Nombre et pourcentage des arrivées par types de publics (une arrivée = une personne d'une famille, une arrivée de deux personnes en famille = 2 arrivées)

Date	Nbre des Arrivées de personnes	Moyenne Journalière des arrivées	%
Couple	1026	257	15,38
Famille	3063	766	45,92
Groupe	1846	462	27,67
Seul	736	184	11,03
Total général	6671	1668	100

Tableau 24 : Somme des arrivées par types de publics et par zone (une arrivée = une famille de plusieurs personnes)

Somme des Arrivées des types de publics	Couple	Famille	Groupe	Seul	Total général
Zone 1	161	223	132	241	757
Zone 2	196	375	279	264	1114
Zone 3	156	291	109	231	787
total	513	889	520	736	2658
M/J	128	222	130	184	665

Tableau 25 : Somme des arrivées par types de publics et par zone (une arrivée = une personne d'une famille, une arrivée de deux personnes en famille = 2 arrivées)

Date	Couple	Famille	Groupe	Seul	Total général
Zone 1	322	806	449	241	1818
Zone 2	392	1267	996	264	2919
Zone 3	312	990	401	231	1934
total	1026	3063	1846	736	6671
M/J	257	766	462	184	1668

Tableau 26 : Passages des chiens libres sur les trois zones du Mouret en juillet 2012 (4 journées)

Somme des chiens libres sur les 4 journées	Arrivées	Départs	Total des passages
Zone 1	60	38	98
Zone 2	42	46	88
Zone 3	28	12	40
total	130	96	226
Moyenne journalière	33	24	57

Tableau 27 : Passages des chiens en laisse sur les trois zones du Mouret en juillet 2012 (4 journées)

Somme des chiens en laisse sur les 4 journées	Arrivées	Départs	Total des passages
Zone 1	129	67	196
Zone 2	78	74	152
Zone 3	80	47	127
total	287	188	475
Moyenne journalière	72	47	119

Tableau 28 : Nombre de véhicules stationnés sur l'ensemble des parkings au Mouret

Dates	9h	10h	11h	12h	13h	14h	15h	16h	17h	18h	19h
28 avril 2012	48	38	36	52	55	52	40	61	59	55	37
3 mai 2012	55	55	61	52	38	60	60	63	54	41	52
12 mai 2012	62	74	69	73	60	72	63	61	65	74	66
30 mai 2012	88	110	108	113	109	109	112	139	117	102	67
19 juillet 2012	194	206	247	276	288	307	343	455	398	344	0
23 juillet 2012	136	163	241	310	324	327	385	458	442	400	0
25 juillet 2012	149	160	190	220	323	363	335	427	415	353	0
Moyenne journalière au printemps	63	69	69	73	66	73	69	81	74	68	56
Moyenne journalière en juillet	160	176	226	269	312	332	354	447	418	366	0

Tableau 29 : Nombre de véhicules stationnés au Mouret par parking le 28 avril 2012

Parkings	9h	10h	11h	12h	13h	14h	15h	16h	17h	18h	19h
chemin P3	1	1	0	1	1	1	1	1	4	1	1
P1	3	2	1	1	4	1	2	4	2	3	1
P2	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0
P3	0	0	1	1	0	0	0	1	0	0	1
P4	2	1	0	0	2	2	3	9	3	5	3
P4 + sud	0	1	1	0	0	0	0	1	0	0	0
P4 +	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
P5	15	14	18	30	29	29	19	23	22	22	16
PCC1	2	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PCC2	25	16	14	17	16	16	15	19	24	20	12
PS	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0
R1	0	0	1	2	1	2	0	0	0	0	0
R2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
R2 + est	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
R3	0	0	0	0	0	0	0	1	1	1	1
R4	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0
R5	0	2	0	0	1	1	0	2	1	2	2
R6	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0

Tableau 30 : Nombre de véhicules stationnés au Mouret par parking le 3 mai 2012

Parkings	9h	10h	11h	12h	13h	14h	15h	16h	17h	18h	19h
chemin P3	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0
P1	0	0	1	3	2	2	5	7	5	1	1
P2	0	0	0	0	0	0	2	2	1	0	0
P3	0	0	0	1	1	2	1	3	4	1	1
P4	3	3	4	3	1	4	4	2	0	0	0
P4 + sud	1	1	1	1	1	1	1	1	1	2	2
P4 +	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
P5	21	24	32	25	13	29	26	25	19	13	13
PCC1	10	9	6	6	5	5	5	5	6	5	7
PCC2	19	17	13	11	11	12	12	15	16	15	23
PS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
R1	0	0	2	0	2	2	2	0	0	1	3
R2	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1
R2 + est	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0
R3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
R4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
R5	0	1	2	1	2	2	2	2	2	3	4
R6	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0

Tableau 31 : Nombre de véhicules stationnés au Mouret par parking le 12 mai 2012

Parkings	9h	10h	11h	12h	13h	14h	15h	16h	17h	18h	19h
chemin P3	2	2	2	3	3	2	3	3	3	3	3
P1	2	3	0	4	4	9	5	3	4	2	3
P2	0	1	0	0	3	3	1	1	1	0	0
P3	4	5	5	3	3	5	4	3	3	3	2
P4	1	1	5	4	1	3	0	0	1	1	1
P4 + sud	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
P4 +	1	2	2	2	1	0	0	1	0	0	0
P5	13	25	22	24	14	17	15	17	16	24	18
PCC1	12	12	12	12	11	10	10	11	11	13	13
PCC2	27	22	19	19	19	21	22	21	23	24	23
PS	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0
R1	0	1	2	1	0	0	0	0	0	0	0
R2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
R2 + est	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
R3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
R4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
R5	0	0	0	1	1	1	2	1	3	4	3
R6	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Tableau 32 : Nombre de véhicules stationnés au Mouret par parking le 30 mai 2012

Parkings	9h	10h	11h	12h	13h	14h	15h	16h	17h	18h	19h
chemin P3	0	3	3	3	11	4	1	1	5	3	0
P1	1	4	4	9	7	8	13	13	8	8	5
P2	2	1	3	3	2	4	5	9	4	6	4
P3	4	9	10	10	14	23	10	14	21	16	0
P3+	0	0	0	0	2	2	0	0	0	0	0
P4	3	10	10	9	8	9	17	24	14	10	9
P5	24	32	30	33	23	14	22	25	19	16	17
PCC1	16	16	16	16	14	13	12	12	11	12	9
PCC2	36	30	28	26	27	27	28	33	28	26	20
PS	0	0	0	0	0	2	1	3	3	3	2
R1	1	2	1	1	0	0	0	0	0	0	0
R2	0	0	0	1	0	0	0	1		0	0
R3	0	1	1	1	0	1	1	3	3	1	0
R5	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0
R7	1	2	2	1	1	1	1	1	1	1	1

Tableau 33 : Nombre de véhicules stationnés au Mouret par parking le 19 juillet 2012

Parkings	9h	10h	11h	12h	13h	14h	15h	16h	17h	18h	19h
P1	6	14	30	43	43	53	61	121	95	82	0
P2	0	1	3	5	6	8	13	21	18	18	0
P3	7	8	19	33	38	49	58	73	69	40	0
P3+	0	2	1	1	0	0	0	0	0	0	0
P4	7	9	18	23	34	40	47	68	56	37	0
PCC1	105	104	99	95	91	89	88	86	82	91	0
PCC2	64	63	64	68	65	64	65	66	64	61	0
PS	0	0	4	3	5	2	4	6	2	5	0
R1	0	1	2	0	0	0	0	0	0	0	0
R3	0	0	1	1	0	0	2	5	5	5	0
R4	0	0	1	1	3	0	2	5	3	3	0
R5	5	4	4	2	1	1	2	2	2	1	0
R7	0	0	1	1	2	1	1	2	2	1	0

Tableau 34 : Nombre de véhicules stationnés au Mouret par parking le 23 juillet 2012

Parkings	9h	10h	11h	12h	13h	14h	15h	16h	17h	18h	19h
P1	6	14	49	74	67	78	104	122	135	128	0
P2	1	5	8	10	11	10	17	26	22	20	0
P3	8	14	30	61	76	59	57	67	50	46	0
P4	5	13	27	35	38	46	61	77	72	52	0
PCC1	61	61	61	65	67	69	69	66	67	68	0
PCC2	54	53	59	57	57	58	59	61	61	60	0
PS	0	1	1	2	1	2	4	10	9	6	0
R2	0	0	1	0	0	0	7	13	12	6	0
R3	0	0	3	2	3	2	1	3	3	3	0
R4	0	0	0	1	0	0	5	8	6	4	0
R5	1	2	2	3	4	3	1	1	1	4	0
R7	0	0	0	0	0	0	0	4	4	3	0

Tableau 35 : Nombre de véhicules stationnés au Mouret par parking le 25 juillet 2012

Parkings	9h	10h	11h	12h	13h	14h	15h	16h	17h	18h	19h
P1	4	10	16	30	54	73	86	129	106	56	0
P2	1	0	1	1	8	11	8	23	21	20	0
P3	9	10	21	30	80	82	38	29	34	32	0
P4	4	5	18	27	55	67	67	83	78	64	0
PCC1	76	75	75	73	72	71	71	74	75	79	0
PCC2	52	51	51	52	50	49	50	51	54	55	0
PS	0	1	1	1	0	4	4	4	9	9	0
R2	0	0	0	1	1	1	3	5	5	5	0
R3	0	0	1	1	1	2	6	17	19	19	0
R4	0	0	0	0	0	0	0	1	1	1	0
R5	3	8	6	3	2	3	2	6	7	7	0
R6	0	0	0	1	0	0	0	0	1	1	0
R7	0	0	0	0	0	0	0	5	5	5	0

Tableau 36 : Moyenne journalière des véhicules stationnés au Mouret par parking au printemps 2012 (observations sur trois journées sans le 30/05/12)

Parkings	9h	10h	11h	12h	13h	14h	15h	16h	17h	18h	19h
chemin P3	1	1	1	1	1	1	1	1	2	1	1
P1	2	2	1	3	3	4	4	5	4	2	2
P2	0	0	0	0	1	1	1	1	1	0	0
P3	1	2	2	2	1	2	2	2	2	1	1
P4	2	2	3	2	1	3	2	4	1	2	1
P4 + sud	0	1	1	0	0	0	0	1	0	1	1
P4 +	0	1	1	1	0	0	0	0	0	0	0
P5	16	21	24	26	19	25	20	22	19	20	16
PCC1	8	7	6	6	5	5	5	5	6	6	7
PCC2	24	18	15	16	15	16	16	18	21	20	19
PS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
R1	0	0	2	1	1	1	1	0	0	0	1
R2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
R2 + est	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
R3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
R4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
R5	0	1	1	1	1	1	1	2	2	3	3
R6	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0

Tableau 37 : Moyenne journalière des véhicules stationnés au Mouret par parking au printemps 2012 (observations sur quatre journées avec le 30/05/12)

Parkings	9h	10h	11h	12h	13h	14h	15h	16h	17h	18h	19h
chemin P3	1	2	1	2	4	2	1	1	3	2	1
P1	2	2	2	4	4	5	6	7	5	4	3
P2	1	1	1	1	2	2	2	3	2	2	1
P3	2	4	4	4	5	8	4	5	7	5	1
P4	2	4	5	4	3	5	6	9	5	4	3
P4 + sud	0	1	1	0	0	0	0	1	0	1	1
P4 +	0	1	1	1	0	0	0	0	0	0	0
P5	18	24	26	28	20	22	21	23	19	19	16
PCC1	10	10	9	9	8	7	7	7	7	8	7
PCC2	27	21	19	18	18	19	19	22	23	21	20
PS	0	0	0	0	0	1	1	1	1	1	1
R1	0	1	2	1	1	1	1	0	0	0	1
R2	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0
R2 + est	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
R3	0	0	0	0	0	0	0	1	1	1	0
R4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
R5	0	1	1	1	1	1	1	1	2	2	2
R6	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0
R7	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0

Tableau 38 : Moyenne journalière des véhicules stationnés au Mouret par parking en juillet 2012 (observations sur trois journées)

Parkings	9h	10h	11h	12h	13h	14h	15h	16h	17h	18h	19h
P1	5	13	32	49	55	68	84	124	112	89	0
P2	1	2	4	5	8	10	13	23	20	19	0
P3	8	11	23	41	65	63	51	56	51	39	0
P4	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0
P3+	5	9	21	28	42	51	58	76	69	51	0
PCC1	81	80	78	78	77	76	76	75	75	79	0
PCC2	57	56	58	59	57	57	58	59	60	59	0
PS	0	1	2	2	2	3	4	7	7	7	0
R1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0
R2	0	0	0	0	0	0	3	6	6	4	0
R3	0	0	2	1	1	1	3	8	9	9	0
R4	0	0	0	1	1	0	2	5	3	3	0
R5	3	5	4	3	2	2	2	3	3	4	0
R6	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
R7	0	0	0	0	1	0	0		4	3	0

Tableau 39 : Véhicules immatriculés en France stationnés au printemps 2012 au Mouret

créneau horaire :16h00 - 17h00	28/04/2012	03/05/2012	12/05/2012	30/05/2012	Moyenne journalière printemps	% sur total des véhicules immatriculés en France
01				1	0	0,38
02					0	0,00
03			1	2	1	1,14
04				1	0	0,38
05					0	0,00
06					0	0,00
07					0	0,00
08					0	0,00
09	2			1	1	1,14
10				1	0	0,38
11	14	19	15	35	21	31,44
12					0	0,00
13		1			0	0,38
14					0	0,00
15					0	0,00
16			1		0	0,38
17		1			0	0,38
18			1		0	0,38
19				2	1	0,76
2A					0	0,00
2B					0	0,00
21				2	1	0,76
22					0	0,00

23					0	0,00
24				1	0	0,38
25					0	0,00
26					0	0,00
27					0	0,00
28		1			0	0,38
29			1		0	0,38
30	1		1		1	0,76
31	6	2	7	8	6	8,71
32			1		0	0,38
33	1	1		2	1	1,52
34	1	1	2		1	1,52
35				2	1	0,76
36					0	0,00
37				1	0	0,38
38		1			0	0,38
39					0	0,00
40					0	0,00
41		1			0	0,38
42	1				0	0,38
43	2	1			1	1,14
44		1			0	0,38
45			1		0	0,38
46		1	1	1	1	1,14
47					0	0,00
48					0	0,00
49	2	1			1	1,14
50					0	0,00
51					0	0,00
52					0	0,00
53					0	0,00
54					0	0,00
55					0	0,00
56		1	1		1	0,76
57					0	0,00
58	1				0	0,38
59	1	1	1		1	1,14
60					0	0,00
61					0	0,00
62	1				0	0,38
63	2		2	1	1	1,89
64	1			2	1	1,14
65	1				0	0,38
66	4	7	6	33	13	18,94
67	1	1		1	1	1,14
68			1		0	0,38
69					0	0,00
70				2	1	0,76
71				1	0	0,38
72	1	1		1	1	1,14
73				1	0	0,38
74				1	0	0,38

75	1			1	1	0,76
76	1	1		2	1	1,52
77			1	1	1	0,76
78	1	1			1	0,76
79				1	0	0,38
80					0	0,00
81	1	1		3	1	1,89
82					0	0,00
83			1		0	0,38
84					0	0,00
85		2	1		1	1,14
86			6		2	2,27
87				1	0	0,38
88	1				0	0,38
89					0	0,00
90					0	0,00
91		1			0	0,38
92	2				1	0,76
93					0	0,00
94					0	0,00
95		1			0	0,38

Tableau 40 : Véhicules immatriculés à l'étranger stationnés au printemps 2012 au Mouret

créneau horaire :16h00 - 17h00	**28/04/2012**	**03/05/2012**	**12/05/2012**	**30/05/2012**	**Moyenne journalière printemps**	**% (sur total des voitures étrangères)**
AND	1	0	0	0	0	1,67
Belges	1	4	6	0	3	18,33
Allemands	0	3	2	18	6	38,33
Espagnols	5	2	1	0	2	13,33
Néerlandais	0	3	0	2	1	8,33
Roumains	1	0	0	0	0	1,67
Irlandais	0	0	1	0	0	1,67
Anglais	0	0	3	3	2	10,00
Suises	0	0	0	3	1	5,00

Tableau 41 : Véhicules immatriculés en France stationnés en juillet 2012 au Mouret

créneau horaire :16h00 - 17h00	19/07/2012	23/07/2012	25/07/2012	Moyenne journalière en juillet	% sur total des véhicules immatriculés en France
01	4	4	4	4	1,18
02	2	1	2	2	0,49
03	4	2	0	2	0,59
04	1	1	0	1	0,20
05	0	1	0	0	0,10
06	0	3	1	1	0,39
07	1	0	1	1	0,20
08	0	0	1	0	0,10
09	4	9	8	7	2,07
10	3	1	1	2	0,49
11	17	52	46	38	11,34
12	1	2	2	2	0,49
13	7	2	5	5	1,38
14	4	4	4	4	1,18
15	0	1	2	1	0,30
16	1	1	0	1	0,20
17	0	1	2	1	0,30
18	4	3	2	3	0,89
19	7	1	3	4	1,08
2A	1	0	1	1	0,20
2B	1	1	2	1	0,39
21	1	2	1	1	0,39
22	0	1	1	1	0,20
23	0	2	1	1	0,30
24	2	2	3	2	0,69
25	2	3	3	3	0,79
26	0	1	0	0	0,10
27	4	3	4	4	1,08
28	0	2	3	2	0,49
29	2	3	3	3	0,79
30	2	1	4	2	0,69
31	35	33	27	32	9,37
32	1	1	3	2	0,49
33	5	6	3	5	1,38
34	1	7	7	5	1,48
35	9	3	1	4	1,28
36	1	0	0	0	0,10
37	1	4	2	2	0,69
38	5	6	3	5	1,38
39	1	0	0	0	0,10
40	1	0	0	0	0,10
41	2	2	2	2	0,59
42	6	4	0	3	0,99
43	2	0	1	1	0,30
44	3	5	0	3	0,79
45	1	1	1	1	0,30
46	1	1	1	1	0,30

47	1	6	1	3	0,79
48	0	1	0	0	0,10
49	3	2	6	4	1,08
50	3	2	2	2	0,69
51	6	3	4	4	1,28
52	0	1	0	0	0,10
53	0	0	0	0	0,00
54	5	3	3	4	1,08
55		2	1	1	0,30
56	1	6	3	3	0,99
57	6	4	2	4	1,18
58	2	0	0	1	0,20
59	4	10	8	7	2,17
60	8	8	7	8	2,27
61	0	0	0	0	0,00
62	7	2	5	5	1,38
63	1	1	2	1	0,39
64	3	2	7	4	1,18
65	2	1	0	1	0,30
66	37	38	35	37	10,85
67	5	5	4	5	1,38
68	1	4	6	4	1,08
69	5	7	4	5	1,58
70	1	2	2	2	0,49
71	1	1	4	2	0,59
72	3	1	0	1	0,39
73	3	2	2	2	0,69
74	5	3	5	4	1,28
75	2	4	2	3	0,79
76	11	5	5	7	2,07
77	4	2	1	2	0,69
78	2	2	6	3	0,99
79	6	4	4	5	1,38
80	2	4	1	2	0,69
81	6	7	3	5	1,58
82	2	2	4	3	0,79
83	0	1	1	1	0,20
84	1	0	1	1	0,20
85	2	4	4	3	0,99
86	1	0	1	1	0,20
87	2	4	1	2	0,69
88	6	3	1	3	0,99
89	2	0	0	1	0,20
90	2	1	0	1	0,30
91	4	4	5	4	1,28
92	6	2	5	4	1,28
93	0	1	0	0	0,10
94	1	2	4	2	0,69
95	3	5	1	3	0,89
974	1	0	0	0	0,10
971	0	1	2	1	0,30

Tableau 42 : Véhicules immatriculés à l'étranger stationnés en juillet 2012 au Mouret

créneau horaire :16h00 - 17h00	19/07/2012	23/07/2012	25/07/2012	Moyenne journalière en juillet	% (sur total des voitures étrangères)
Belges	10	21	20	17	17
Allemands	42	37	33	37	38
Espagnols	5	7	6	6	6
Néerlandais	13	16	8	12	12
Irlandais	1	2	1	1	1
Anglais	4	4	14	7	7
Suisses	6	6	6	6	6
CYM (pays de galles)	1	0	0	0	0
Danois	3	1	1	2	2
A	2	0	0	1	1
BZH	1	1	0	1	1
Estoniens	1	0	0	0	0
Italiens	1	0	2	1	1
N	1	1	0	1	1
Polonais	3	3	4	3	3
S	2	0	3	2	2
GBJ	0	1	1	1	1
A	0	0	1	0	0
Luxembourgeois	0	0	1	0	0

Tableau 43 : Origine géographique des véhicules stationnés au Mouret (effectifs)

créneau horaire :16h00 - 17h00	28/04/2012	03/05/2012	12/05/2012	30/05/2012	Moyenne journalière printemps	19/07/2012	23/07/2012	25/07/2012	Moyenne journalière en juillet
Département 11	6	8	9	33	**14**	40	47	46	**44**
Région hors l'Aude	14	19	15	35	**21**	47	52	46	**48**
Hors région Languedoc - Roussillon	33	23	21	45	**31**	272	259	228	**253**
Etrangers	8	12	13	26	**15**	96	100	101	**99**
Total des véhicules stationnés	66	63	61	139	**82**	456	459	428	**448**

Tableau 44 : Origine géographique des véhicules stationnés au Mouret (pourcentages)

créneau horaire :16h00 - 17h00	28/04/2012	03/05/2012	12/05/2012	30/05/2012	Moyenne journalière printemps	19/07/2012	23/07/2012	25/07/2012	Moyenne journalière en juillet
Département 11	9,09%	12,70%	14,75%	23,74%	**17%**	8,77%	10,24%	10,75%	**10%**
Région hors l'Aude	21,21%	30,16%	24,59%	25,18%	**25%**	10,31%	11,33%	10,75%	**11%**
Hors région Languedoc - Roussillon	50,00%	36,51%	34,43%	32,37%	**37%**	59,65%	56,43%	53,27%	**56%**
Etrangers	12,12%	19,05%	21,31%	18,71%	**18%**	21,05%	21,79%	23,60%	**22%**
Total des véhicules stationnés	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	**100%**	100,00%	100,00%	100,00%	**100%**

Tableau 45 : Types de véhicules par date au Mouret en 2012

créneau horaire :16h00 - 17h00	28/04/2012	03/05/2012	12/05/2012	30/05/2012	Moyenne journalière printemps	19/07/2012	23/07/2012	25/07/2012	Moyenne journalière en juillet
Voiture	39	39	24	87	47	298	324	299	307
Camping-car	22	22	32	44	30	148	123	121	131
Combi	0	2	0	5	2	7	11	7	8
Moto	0	0	0	0	0	2	0	0	1
Vélo	0	0	3	0	1	0	0	0	0
Quad	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	61	63	61	139	81	455	459	428	447

Résultats d'enquêtes

Tableau 46 : Types de public enquêté au Mouret

Sexe	Nb d'enquêtés	%
Un homme	26	43,30%
Une femme	34	56,70%
TOTAL	60	100%

Tableau 47 : Origines Géographiques des enquêtés au Mouret en 2012

	Nb d'enquêtés printemps	% d'enquêtés printemps	Nb d'enquêtés en été	Nb d'enquêtés en été
Département 11	7	**23%**	8	**27%**
Région hors l'Aude	8	**27%**	1	**3%**
Hors région Languedoc-Roussillon	14	**47%**	20	**67%**
Etrangers	1	**3%**	1	**3%**
Total des enquêtés	30	**100%**	30	**100%**

Tableau 48 : Réponses à la question « Dans quel département (France) ou pays habitez-vous ? »

Département dans lequel vit l'enquêté	Printemps	% au printemps	Eté	% en été	Nb d'enquêtés	%
Allier	1	3,45%	1	3,45%	2	3,30%
Hautes-Alpes	1	3,45%	0	0,00%	1	1,70%
Ardèche	0	0,00%	1	3,45%	1	1,70%
Ariège	0	0,00%	1	3,45%	1	1,70%
Aude	7	24,14%	8	27,59%	15	25,00%
Bouches-du-Rhône	1	3,45%	0	0,00%	1	1,70%
Cher	1	3,45%	0	0,00%	1	1,70%
Côte d'Or	0	0,00%	1	3,45%	1	1,70%
Eure	0	0,00%	1	3,45%	1	1,70%
Finistère	1	3,45%	2	6,90%	3	5,00%
Gard	1	3,45%	0	0,00%	1	1,70%
Garonne	1	3,45%	1	3,45%	2	3,30%
Gironde	0	0,00%	1	3,45%	1	1,70%
Hérault	3	10,34%	0	0,00%	3	5,00%
Ile-et-Vilaine	0	0,00%	1	3,45%	1	1,70%
Jura	0	0,00%	1	3,45%	1	1,70%
Lot	0	0,00%	1	3,45%	1	1,70%
Pas-de-Calais	0	0,00%	1	3,45%	1	1,70%
Pyrénées-Atlantique	0	0,00%	1	3,45%	1	1,70%
Pyrénées Orientales	4	13,79%	1	3,45%	5	8,30%
Rhône	1	3,45%	1	3,45%	2	3,30%
Saône et Loire	1	3,45%	0	0,00%	1	1,70%
Sarthe	0	0,00%	1	3,45%	1	1,70%
Paris	0	0,00%	1	3,45%	1	1,70%
Seine-Maritime	1	3,45%	1	3,45%	2	3,30%
Seine-et-Marne	0	0,00%	1	3,45%	1	1,70%
Yvelines	1	3,45%	0	0,00%	1	1,70%
Deux-sèvres	1	3,45%	0	0,00%	1	1,70%
Tarn-et-Garonne	1	3,45%	0	0,00%	1	1,70%
Haute-Vienne	1	3,45%	0	0,00%	1	1,70%
Vosge	0	0,00%	1	3,45%	1	1,70%
Yonne	1	3,45%	0	0,00%	1	1,70%
Pays						
Burkina Faso	0		1		1	1,70%
Hollande	1		0		1	1,70%
TOTAL	30		30		60	100%

Tableau 49 : Réponses à la question : « Quel est le nom de votre commune de résidence »

Question : "Quel est le nom de votre commune de résidence ?"	Nb d'enquêtes	%
Leucate	8	13,60%
Narbonne	2	3,40%
Perpignan	2	3,40%
Port-Leucate	2	3,40%
Saint Jean de Védas	2	3,40%
Annay-sous-lens	1	1,70%
Auxonne	1	1,70%
Bagnols-sur-Cèze	1	1,70%
Bordeaux	1	1,70%
Boulleville	1	1,70%
Brest	1	1,70%
Briançon	1	1,70%
Caves	1	1,70%
Eibergen	1	1,70%
Espalais	1	1,70%
Freneuse	1	1,70%
Gueugnon	1	1,70%
Le Mans	1	1,70%
Limoges	1	1,70%
Locquénolé	1	1,70%
Louviers	1	1,70%
Lyon	1	1,70%
Marseille	1	1,70%
Maxou	1	1,70%
Meaux	1	1,70%
Montpellier	1	1,70%
Neuf-château	1	1,70%
Niort	1	1,70%
Oissel	1	1,70%
Orthez	1	1,70%
Ouagadougou	1	1,70%
Paris	1	1,70%
Rennes	1	1,70%
Rivesaltes	1	1,70%
Ruoms	1	1,70%
Saint-Doulchard	1	1,70%
Saint-Germain-des-Fossés	1	1,70%
Saint-Jean-de-Barrou	1	1,70%
Saint-Laurent-de-la-Salanque	1	1,70%
Toulouges	1	1,70%
Toulouse	1	1,70%
Tourouzelle	1	1,70%
Vacquiers	1	1,70%

Varilhes	1	1,70%
Vaux-en-Velin	1	1,70%
Vichy	1	1,70%
Villeneuve-la-Guyard	1	1,70%
Viry	1	1,70%
TOTAL	59	100,00%

Tableau 50 : Réponses à la question : « Si vous êtes venu en véhicule motorisé : êtes-vous garé ? »

Question : "Si vous êtes venu(e) en véhicule motorisé : êtes-vous garé ?" :	**Nb d'enquêtes**	**%**
Non réponse	4	6,70%
Sur un parking	33	55,00%
En bord de route	3	5,00%
Sur l'arrière-dune	2	3,30%
Sur une aire de camping-cars	12	20,00%
Au camping	3	50,00%
Contre les ganivelles côté plage	1	16,70%
Stationnement sauvage dans la végétation	1	16,70%
Sur la plage	1	16,70%
TOTAL	60	100%

Tableau 51: Réponses à la question : « Comment êtes-vous venu sur ce site ? » lors des enquêtes de 2012

Question : "comment êtes-vous venus sur le site?"	En voiture	En navette	A pied	En vélo	En quad	En camping-car	En caravane	En combi	En deux roues motorisées	Autre	TOTAL
Printemps	21	0,00	1	1	0	6	0	1	0	0	30
Eté	19	0,00	3	1	0	7	0	0	0	0	30
TOTAL	40	0,00	4	2	0	13	0	1	0	0	60

Tableau 52 : Réponses à la question : « Si vous êtes venu en véhicule motorisé : êtes-vous garé ? » (par période d'enquêtes)

Question : "Si vous êtes venu(e) en véhicule motorisé : êtes-vous garé :"	Non réponse	Sur un parking	En bord de route	Sur l'arrière-dune	Autre	Sur une aire de camping-cars	TOTAL
Printemps	1	17	1	2	3	6	30
Eté	3	16	2	0	3	6	30
TOTAL	4	33	3	2	6	12	60

Tableau 53 : Réponses à la question : "Vous trouvez que les accès à la plage sont:" (Répartition des réponses selon la campagne du printemps et celle d'été)

Question : "Vous trouvez que les accès à la plage sont" :	Très difficile d'accès	Difficile d'accès	Facile d'accès	Très facile d'accès	TOTAL
Printemps	0	8	20	2	30
Eté	1	0	21	8	30
TOTAL	1	8	41	10	60

Tableau 54 : Réponses à la question : "Vous trouvez que les accès à la plage sont:"

Question : "Vous trouvez que les accès à la plage sont" :	Nb d'enquêtes	%
Facile d'accès	41	68,30%
Très facile d'accès	10	16,70%
Difficile d'accès	8	13,30%
Très difficile d'accès	1	1,70%
TOTAL	60	100%

Tableau 55 : Réponses à la question : « Vous trouvez que la distance à parcourir pour accéder à la plage est : » lors des enquêtes au Mouret en 2012

Question : "Vous trouvez que la distance à parcourir pour accéder à la plage est :"	Nb d'enquêtes	%
Pas du tout satisfaisante	0	0,00%
Plutôt pas satisfaisante	2	3,30%
Plutôt satisfaisante	22	36,70%
Tout à fait satisfaisante	36	60,00%
TOTAL	60	100%

Tableau 56 : réponses à la question : « Vous trouvez que les accès à la plage sont : Pourquoi ? »

Question : "Vous trouvez que les accès à la plage sont" : pourquoi ? »	Très difficile d'accès	Difficile d'accès	Facile d'accès	Très facile d'accès	TOTAL
Proximité	0	0	15	7	22
Accessible à tous (praticabilité et nombre de chemins)	0	0	17	5	22
Autres (pas de pb, on connait bien le site)	0	0	2	0	2
Chemins non praticables, difficiles	1	4	0	0	5
Manque de canalisation	0	3	0	0	3
Pas besoin de signalisation	0	0	0	1	1
Parking de Leucate-Plage payant	0	1	0	0	1

Tableau 57: Réponses à la question « Avez-vous l'habitude de venir sur ce site ? »

Question : "Avez-vous l'habitude de venir sur ce site ?"	Nb d'enquêtes	%
Pas du tout (c'est la première fois)	11	18,30%
Plutôt pas régulièrement	4	6,70%
Plutôt régulièrement	17	28,30%
Tout à fait régulièrement	28	46,70%
TOTAL	60	100%

Tableau 58 : Réponses à la question" Si vous êtes déjà venu, à quelle période de l'année fréquentez-vous le site?"

Question : "Si vous êtes déjà venu, à quelle période de l'année fréquentez-vous le site ?"	Nb d'enquêtes	%
Non réponse	11	7,80%
Printemps	41	29,10%
Eté	41	29,10%
Automne	33	23,40%
Hiver	15	10,60%
TOTAL	141	100%

Tableau 59: Réponses à la question : « Quelles activités pratiquez-vous sur le site ? »

Question : "Quelles activités pratiquez-vous sur le site ?"	Nb d'enquêtes	%
Baignade	53	22,50%
Bronzer	53	22,50%
Promenade à pied	40	16,90%
Vélo	20	8,50%
Ramassage de coquillages	13	5,50%
Pique-nique	12	5,10%
Promenade nocturne	9	3,80%
Sport de voile	8	3,40%
Course à pied	7	3,00%
Autre	7	3,00%
Promenade à pied avec un chien	6	2,50%
Pêche	6	2,50%
Promenade à cheval	1	0,40%
Naturisme	1	0,40%
TOTAL	236	100%

Tableau 60 : Réponses à la question : " Combien de temps restez-vous en moyenne sur le site ? »

Question : "Combien de temps restez-vous en moyenne sur le site ?"	Nb d'enquêtes	%
Quelques heures	25	41,70%
Une demi-journée	16	26,70%
24h	14	23,30%
Une heure	3	5,00%
Une journée entière	2	3,30%
Moins d'une heure	0	0,00%
TOTAL	60	100%

Tableau 61 : Question : "Vous trouvez qu'actuellement la fréquentation de cet espace est :"

Question : "Vous trouvez qu'actuellement la fréquentation de cet espace est :"	Nb d'enquêtes	%
Pas du tout dérangeante	46	76,70%
Plutôt pas dérangeante	10	16,70%
Plutôt dérangeante	3	5,00%
Tout à fait dérangeante	1	1,70%
TOTAL	60	100%

Tableau 62 : Question : "A quelles gênes avez-vous du faire face sur le site ?"

Question : "A quelles gênes avez-vous du faire face sur le site ?"	Nb d'enquêtes	%
Aucune	24	31,60%
Les déchets	17	22,40%
Les chiens	15	19,70%
Les moustiques	8	10,50%
Le manque de respect des autres usagers	5	6,60%
Autre	5	6,60%
Le bruit	2	2,60%
Le manque d'espace	0	0,00%
L'insécurité	0	0,00%
TOTAL	76	100%

Tableau 63 : Réponses à la question : "Pensez-vous que ce site est dégradé d'un point de vue environnemental ?"

Question : "Pensez-vous que ce site est dégradé d'un point de vue environnemental ?"	Nb d'enquêtes	%
Oui	14	23,30%
Non	46	76,70%
TOTAL	60	100%

Tableau 64: Argumentaires de ceux qui pensent le site s'est dégradé d'un point de vue environnemental

Argumentaires de ceux qui pensent le site s'est dégradé d'un point de vue environnemental	Nb d'enquêtes	%
Il y a beaucoup de déchets	4	28,57%
"Le site n'est pas assez naturel"	3	21,43%
"Du fait des paillotes"	2	14,29%
"Il n'y a plus de poissons, ni de coquillages"	2	14,29%
"La végétation est abîmée et la dune est fragmentée"	2	14,29%
"C'était mieux avant"	1	7,14%
"Plage érodée"	1	7,14%
"Fréquentation diffuse"	1	7,14%
TOTAL	14	100,00%

Tableau 65 : Argumentaires de ceux qui pensent le site ne s'est pas dégradé d'un point de vue environnemental

Argumentaires de ceux qui pensent le site ne s'est pas dégradé d'un point de vue environnemental	Nb d'enquêtes	%
"Propre"	11	23,91 %
"C'est sauvage"	8	17,39 %
"Le site reste naturel"	7	15,22 %
"La plage est grande"	6	13,04 %
"Il n'y a pas eu de changements au fil du temps"	6	13,04 %
"Le site est bien entretenu"	4	8,70%
"Le site reste en bon état"	4	8,70%
"Il n'y a aucune habitation"	3	6,52%
"Les dunes sont protégées, il y a des sentiers d'accès et il n'est pas possible de venir sur la plage avec sa voiture"	3	6,52%
"Le site est aménagé, il n'est plus sauvage"	1	2,17%
TOTAL	46	100,00 %

Tableau 66 : "Pensez-vous que ce site est dégradé d'un point de vue environnemental ?" (campagne d'enquêtes d'été et de printemps)

Date/Dégradé	Oui	Non	TOTAL
Printemps	9	21	30
Eté	5	25	30
TOTAL	14	46	60

Tableau 67 : Réponses à la question : "Dans quelle mesure pensez-vous que vos déplacements sur le site puissent avoir un impact sur la faune ?"

Question : "Dans quelle mesure pensez-vous que vos déplacements sur le site puissent avoir un impact sur la faune ?"	Nb d'enquêtes	%
Pas du tout impactant	33	55,00%
Plutôt pas impactant	21	35,00%
Plutôt impactant	6	10,00%
Tout à fait impactant	0	0,00%
TOTAL	60	100%

Tableau 68 : Question : "Dans quelle mesure pensez-vous que vos déplacements sur le site puissent avoir un impact sur la flore ?"

Question : "Dans quelle mesure pensez-vous que vos déplacements sur le site puissent avoir un impact sur la flore ?"	Nb d'enquêtes	%
Pas du tout impactant	32	53,30%
Plutôt pas impactant	20	33,30%
Plutôt impactant	7	11,70%
Tout à fait impactant	1	1,70%
TOTAL	60	100%

Tableau 69 : Question : "Dans quelle mesure pensez-vous que vos déplacements sur le site puissent avoir un impact sur la faune ?"

Question : "Dans quelle mesure pensez-vous que vos déplacements sur le site puissent avoir un impact sur la faune ?"	un impact sur la faune	un impact sur la flore
Pas du tout impactant	55,00%	53,30%
Plutôt pas impactant	35,00%	33,30%
Plutôt impactant	10,00%	11,70%
Tout à fait impactant	0,00%	1,70%
TOTAL	100%	100%

Tableau 70 : Réponses à la question : "Pourquoi avez-vous choisi ce site ?"

Question : "Pourquoi avez-vous choisi ce site ?"	Nb d'enquêtes	%
Paysage	23	38,33%
Autre	19	31,67%
Proximité	17	28,33%
Espace	16	26,67%
Pratiques	13	21,67%
Tranquillité	13	21,67%

Tableau 71 : Argumentaires à la question : "Pourquoi avez-vous choisi ce site ?" si autres :

Question : "Pourquoi avez-vous choisi ce site ?" si autres	**Nb d'enquêtes**
"Climat"	5
"A proximité du centre conchylicole"	3
"Proximité du camping et / ou de l'aire de CC"	2
"La profondeur de la mer au sud permettant de nager sans aller très loin"	2
"Pour le bord de mer"	2
"Facilité"	1
"L'habitude"	1
"Le site est pratique"	1
"Par hasard"	1
"Pour découvrir la région"	1
"Pour mon bien-être"	1
"Pour y rejoindre des amis qui viennent régulièrement"	1
TOTAL Nombre d'enquêtés	19

Tableau 72 : Question : "D'après vous, les aménagements sur le site sont-ils :"

Question : "D'après vous, les aménagements sur le site sont-ils :"	**Nb d'enquêtes**	**%**
Peu nombreux	46	76,70%
Nombreux	9	15,00%
Inexistant	5	8,30%
Très nombreux	0	0,00%
TOTAL	60	100%

Tableau 73 : Réponses à la question : "D'après vous, les aménagements sur le site sont-ils : Vous les trouvez :"

Question : "D'après vous, les aménagements sur le site sont-ils : Vous les trouvez :"	**Nb d'enquêtes**	**%**
Non réponse	5	8,30%
Intégrés dans le paysage	43	71,70%
Mal intégrés dans le paysage	12	20,00%
TOTAL	60	100%

Tableau 74 : Question : "Avez-vous des propositions à faire pour améliorer le site ?"

Question : "Avez-vous des propositions à faire pour améliorer le site ?"	Nb d'enquêtes	%
Oui	46	76,70%
Non	14	23,30%
TOTAL	60	100%

Tableau 75 : Question : "Savez-vous à qui appartiennent les parcelles du site ?"

Question : "Savez-vous à qui appartiennent les parcelles du site ?"	Nb d'enquêtes	%
Oui	12	20,00%
Non	48	80,00%
TOTAL	60	100%

Tableau 76 : Question : "Connaissez-vous la réglementation attachée au site ?"

Question : "Connaissez-vous la réglementation attachée au site ?"	Nb d'enquêtes	%
Oui	10	16,70%
Non	50	83,30%
TOTAL	60	100%

Tableau 77 : L'âge des enquêtés

Age	Nb d'enquêtes	%
- de 30 ans	3	5,00%
30-39 ans	6	10,00%
40-49 ans	6	10,00%
50-59 ans	12	20,00%
+ de 60 ans	33	55,00%
TOTAL	60	100%

Tableau 78 : Catégories socio-professionnelles des enquêtés

CSP :	Nb d'enquêtes	%
Agriculteurs exploitants	0	0,00%
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	1	1,70%
Cadres et professions intellectuelles supérieures	7	11,70%
Professions intermédiaires	3	5,00%
Employés	13	21,70%
Ouvriers	0	0,00%
Retraités	32	53,30%
Autres personnes sans activité professionnelle	4	6,70%
TOTAL	60	100%

Tableau 79 : Réponses à la question : "Quelles sont vos propositions à faire pour améliorer le site?"

Question : "Quelles sont vos propositions à faire pour améliorer le site?"	Nombre d'enquêtés	Thèmes	Nombre réponses par thèmes	%
"Faire un sentier botanique"	1	Aménagements	21	45,65%
"Installer des panneaux"	5			
"Renforcer les ganivelles"	1			
"Faire de nouveaux parkings mais pas bétonnés"	1			
"Mettre une passerelle entre l'aire de camping-cars et la plage "	3			
"Matérialiser d'avantage l'accès à la plage et aux parkings"	4			
"Accès handicapés"	2			
" Il faudrait mettre un tapis pour accéder plus facilement à la plage"	1			
"Mettre des bancs pour les personnes agées et de grands parasols"	1			
"Garer les voitures loin de la plage"	1			
"Faire passer la route en accès piétons et vélos uniquement"	1			
"Il faut supprimer les paillotes"	8	Supprimer les paillotes	8	17,39%
"Proposer des locations de vélo"	1	Nouveaux services	2	4,35%
"Aménagement pour enfants"	1			
"Surtout ne rien changer"	4	Ne rien changer	9	19,57%
"Ne pas améliorer la signalisation du site"	2			
"Il faut garder le côté sauvage "	1			
"Garder une mauvaise signalisation du site"	1			
"Laisser le site naturel "	1			
"Installer des poubelles"	10	Aménagements sanitaires	28	60,87%
"Mettre des toilettes publiques"	9			
"Installer sur l'aire de camping-cars une borne à incendie, un extincteur et un défibrilateur"	1			
"Installer une douche et l'eau gratuite sur l'aire de camping-cars"	1			

"Installer une douche"	7			
"Poste de secours"	2	Sécurité	6	13,04%
"Surveillance"	4			
"Faire respecter la réglementation et instaurer un lieu réservé aux kite"	1	Respect de la réglementation	3	6,52%
"Mettre en place une réglementation concernant les chiens"	1			
"Enlever les scooters de mer qui font du bruit"	1			
"Rendre les parkings de Leucate-plage gratuits"	1	Autres	1	2,17%

Tableau 80 : Type de public lors des enquêtés

Question : "Avec qui êtes-vous venu€?"	Nb d'enquêtes	%
Seul(e)	7	11,70%
En couple	32	53,30%
En famille	13	21,70%
Avec des ami(e)s	7	11,70%
Avec des collègues	1	1,70%
TOTAL	60	100%